



Le conseil municipal s'est réuni en Mairie - salle du conseil

Le 2 avril 2026 à 19h00

Ordre du jour :

- 1- Administration de l'Assemblée - Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2026 *(Votée à l'unanimité)*
- 2- Administration de l'Assemblée - Désignation du secrétaire de séance *(Actée par les membres du conseil municipal)*
- 3- Composition des commissions communales *(Votée à l'unanimité)*
- 4- Elections des représentants dans les organismes intercommunaux et autres instances *(Votée à l'unanimité)*
- 5- Composition du CCAS *(Votée à l'unanimité)*
- 6- Composition de la commission d'appel d'offres *(Application Article L2121-21 du CGCT – Une seule liste déposée)*
- 7- Délégations du conseil municipal au Maire *(Votée à l'unanimité)*
- 8- Désignation d'un adjoint dans les actes administratifs – Droits réels immobiliers *(Votée à l'unanimité)*
- 9- Finances - Compte Financier Unique (CFU) 2025 - budget commune *(Votée à l'unanimité)*
- 10- Finances – Compte Financier Unique (CFU) 2025 - budget SPANC *(Votée à l'unanimité)*
- 11- Finances – Compte Financier Unique (CFU) 2025 - budget lotissement sis rue René Quillivic *(Votée à l'unanimité)*
- 12- Finances – Affectation de résultat budget commune *(Votée à l'unanimité)*
- 13- Finances – Affectation de résultat budget SPANC *(Votée à l'unanimité)*
- 14- Finances – Budget primitif 2026 – budget commune *(Votée à l'unanimité)*
- 15- Finances – Budget primitif 2026 – budget SPANC *(Votée à l'unanimité)*
- 16- Finances – Taux d'imposition 2026 *(Votée à l'unanimité)*
- 17- Finances – Nomenclature M57 – Fongibilité des crédits sections de fonctionnement et d'investissement *(Votée à l'unanimité)*
- 18- Finances – Subvention du budget commune vers le budget CCAS pour 2026 *(Votée à l'unanimité)*
- 19- Finances – Subventions aux associations pour l'année 2026 – 1^{er} examen *(Votée à l'unanimité)*
- 20- Finances – Convention avec l'école DIWAN – Accueil d'élèves Plouhinécois *(Votée à l'unanimité)*
- 21- Finances – Convention de mise sous plis de la propagande électorale *(Votée à l'unanimité)*
- 22- Travaux – Convention tripartite – Enedis - SDEF – Commune de Plouhinec – Nouvelles canalisations en centre-bourg *(Votée à l'unanimité)*
- 23- Ressources humaines – Frais de mission – Fêtes – Cérémonies *(Votée à l'unanimité)*
- 24- Ressources humaines - Mandat spécial Elu – Frais de déplacement *(Votée à l'unanimité)*
- 25- Délégations du conseil municipal au Maire – Signature de conventions pour la réalisation de travaux sur l'éclairage public en modification et remplacement ou réparation - Montants inférieurs à 5 000 € HT *(Votée à l'unanimité)*

- 26- Finances – Arrêté de virement de crédit du 30 décembre 2025 – FPIC (*Votée à l'unanimité*)
27- Administration générale – Informations diverses – Marchés – Avenants marchés centre-bourg
(*Actée et Votée à l'unanimité*)
28- Administration de l'Assemblée - Questions diverses

Le Maire

Yvan MOULLEC





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 24

Votants : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/01 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE :
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 MARS 2026

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Cf. annexe n°1.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 qui a été transmis à chaque conseiller municipal avec la convocation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 ;
- Le maire et le secrétaire de séance sont invités à signer le registre.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 24

Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/02 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE :
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE LA SEANCE DU 2 AVRIL 2026

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire propose la nomination de Mme Isabelle PALUD secrétaire de séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la nomination de Mme Isabelle PALUD comme secrétaire de séance du conseil municipal du 2 avril 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 24

Votants : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/03 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE :
COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire expose la nécessité de créer différentes commissions communales pour mener à bien le projet d'administration de la nouvelle équipe municipale.

Le maire en est le président de droit et chaque commission désignera un vice-président lors de la première séance de chaque commission. Le vice-président pourra la convoquer et la présider en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité, a approuvé comme suit les commissions municipales :

Commission Finances, composée de 11 membres :

Yvan MOULLEC : Président
Sylvie LE BORGNE : Vice-Présidente proposée
Rémy LE COZ
Armelle STREIFF LE BOZEC
Pascal DRUON
Jean-Jacques GUILLOU
Florian LE BARS
Marc-Ange BIOLCHINI
Romuald GARNIER
Yves-Marie BOUER
Marc LE LAY

Commission Travaux-voirie-urbanisme-aménagement du littoral – Économie, composée de 13 membres :

Yvan MOULLEC : Président
Solène JULIEN LE MAO : Vice-Présidente proposée
Rémy LE COZ
Sylvie LE BORGNE
Jean-Jacques GUILLOU
Marc-Ange BIOLCHINI
Isabelle PALUD
Yves Marie-BOUER
Audrey BONNIZEC
Eric GUEGUEN
Nathalie COLIN
Isabelle GONIDOU
Claire HANNECART

Commission Education-Jeunesse, composée de 11 membres :

Yvan MOULLEC : Président
Sylvie LE BORGNE : Vice-Présidente proposée
Pascal DRUON
Armelle STREIFF LE BOZEC
Marie-Yvonne LUCAS
Patricia GOMET
Françoise FRENEY
Florian LE BARS
Bruno GONIDOU
Audrey BONNIZEC
Sandrine PERENNOU

Commission Vie associative - Sports - communication - tourisme – culture, composée de 16 membres :

Yvan MOULLEC : Président
Armelle STREIFF LE BOZEC : Vice -Présidente proposée
Pascal DRUON
Sylvie LE BORGNE
Alain ANSQUER
Isabelle GONIDOU
Françoise FRENEY
David POQUET
Audrey BONNIZEC
Nathalie COLIN
Florian LE BARS
Marc-LE LAY
Romuald GARNIER
Sandrine PERENNOU
Bruno GONIDOU
Claire HANNECART

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour copie certifiée conforme, le 2 avril 2026.

Le Maire,
Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,
Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 24

Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

**VP/2026/02/04/04 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : ELECTIONS ET
DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS COMMUNAUX DANS LES ORGANISMES
INTERCOMMUNAUX ET AUTRES INSTANCES**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'il convient d'élire les représentants du conseil municipal dans les divers organismes intercommunaux et autres instances, au scrutin secret à la majorité absolue, sauf si, les membres à l'unanimité décident de ne pas procéder au bulletin secret. (Article L2121-21 du CGCT).

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire. (Article L2121-21 du CGCT).

A l'unanimité, les membres du conseil municipal ont approuvé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal ont voté et nommé des représentants dans les organismes intercommunaux et autres instances :

1) Syndicat d'Energie du Finistère : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants :

T : Rémy Le Coz / Yves Marie Bouër

S : Marc-Ange Biolchini / Marc Le Lay

2) Syndicat des eaux du Goyen : 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

T : Marc Ange Biolochini / Yves Marie Bouër

S : Rémy Le Coz

3) SIVOM de la Baie d'Audierne : 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

T : Rémy Le Coz / Yves Marie Bouër / Marc Ange Biolchini

S : Alain Ansquer

4) Conseil Portuaire de Poulgoazec : 1 Titulaire et 1 suppléant ;

T : Yvan Moullec

S: Marc Ange Biolchini

5) Association A3JM (Ateliers Jean-Moulin) : 1 titulaire et 1 suppléant

T : Yvan Moullec (d'office).

S : Marc Ange Biolchini

6) Conseil portuaire de Pors-Poulhan : Plouhinec y est représenté par un titulaire et un suppléant, le maire de Plouhinec étant le Président d'office et le Maire de Plozevet le Vice-Président.

Yvan Moullec (Président d'office)

Titulaire : Marc Ange Biolchini

Suppléant : Marc Le Lay

7) Association de maintien à domicile : 1 Titulaire

Titulaire : Isabelle PALUD

8) Comité de suivi des Moulins :

Rémy Le Coz ;

Armelle Streiff le Bozec ;

Sylvie Le Borgne ;

Jean-Jacques Guillou ;

Yves-Marie Bouër

9)Commission d'attribution des subventions DETR/DSIL :

Yvan Moullec

10)Comité Social Territorial : 3 délégués titulaires, dont le maire et 3 suppléants :

T: Yvan Moullec / Rémy Le Coz / Solène Julien Le Mao ;

S : Pascal Druon / Annie Quéméner / Marc Ange Biolchini.

Par ailleurs, il a été désigné des membres élus dans diverses instances :

11) Sécurité routière : Isabelle Palud

12) Correspondant défense : Florian Le Bars ;

13) Conseil consultatif de la Halle à marée :

T : Marc Ange BIOLCHINI ;

S : Marc Le Lay

14) Caisse nationale d'action sociale :

Isabelle Palud pour le collège des élus ;

Julien COLLIN, Directeur général des services pour le collège des agents.

15) Comité de rédaction du bulletin communal :

Yvan Moullec Rédacteur en chef

Armelle Streiff Le Bozec

Sylvie Le Borgne

Pascal Druon

Audrey Bonnizec

Claire Hannecart

Yves-Marie Bouër

16) CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : Isabelle Palud

17) Comité culturel :

Armelle Streiff le Bozec

Claire Hannecart

Sandrine Pérénou

Jean-Jacques Guillou

Annie Quéméner

18) Conseil d'attribution des places en crèche

Yvan Moullec

Sylvie Le Borgne

19) Enedis : Rémy Le Coz

20) GRDF : Rémy Le Coz

21) ORANGE : Rémy Le Coz

22) SDIS : Rémy Le Coz

23) Frelons Asiatiques :

Thierry Quéré
Marc Le Lay
Yves-Marie Bouër

24) Breton / Charte Ya d'Ar Brezhoneg :

Armelle Streiff le Bozec
Sylvie Le Borgne
Marc Le Lay

20) Membres accompagnant le CMJ (Conseil Municipal des jeunes) :

Sylvie Le Borgne
Patricia Gomet
Françoise Freney
Marie-Yvonne Lucas
Bruno Gonidou

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD

A blue ink signature of Isabelle Palud is written over the text 'Isabelle PALUD'.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 24

Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/05 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : COMPOSITION DU CCAS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de constituer le Centre Communal d'Action Social, qui sera composé du Maire, d'autant de membres élus du conseil que de représentants d'associations œuvrant dans le domaine social.

Le CCAS doit comporter au minimum un représentant d'une association œuvrant en matière d'insertion et de lutte contre les exclusions, un représentant des familles proposé par l'UDAF, 1 représentant au moins des retraités et personnes âgées, et un représentant au moins des handicapés.

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre des membres du CCAS à 12 membres plus le Maire, à savoir 6 membres du conseil municipal et 6 membres désignés.

Le conseil, à l'unanimité, approuve cette proposition de 12 membres.

Monsieur le Maire rappelle que les membres élus le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort du reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Le scrutin est secret, sauf si les membres à l'unanimité décident de ne pas procéder au bulletin secret. (Article L2121-21 du CGCT).

A l'unanimité, les membres du conseil municipal ont approuvé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Il y a donc lieu de présenter des listes de 6 membres, le maire n'étant pas soumis

A l'appel des candidatures par le Maire, une seule liste est présentée :

Isabelle **PALUD**
Marie-Yvonne **LUCAS**
Françoise **FRENEY**
Patricia **GOMET**
Audrey **BONNIZEC**
Bruno **GONIDOU**

La proposition est soumise au vote.

Après avoir voté, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, la fixation des 6 membres élus suivants :

Isabelle **PALUD**
Marie-Yvonne **LUCAS**
Françoise **FRENEY**
Patricia **GOMET**
Audrey **BONNIZEC**
Bruno **GONIDOU**

Par ailleurs, 6 membres cités ci-après, sur propositions d'associations ou organismes agréés en lien avec les affaires sociales, sont proposés désignés par M. le Maire :

1. Gildas **LE BOZEC**, Représentant des Associations de Lutte contre les Exclusions (Le Secours Catholique)
2. Gilbert **GOLLY**, Représentant des Associations de Lutte contre les Exclusions (Cap Solidarité)
3. Danielle **GLOAGUEN**, Représentante de l'ADMR
4. Annie **AUFFRET**, Représentante des familles et des Personnes Handicapées
5. Pascale **RIOU**, Représentante des Associations de Retraités
6. Bettina **DUPIN**, Ingénieur social, Fondatrice de Classe-croûte (Apprendre autrement)

Les membres du conseil municipal prennent acte des 6 membres désignés par M. le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan **MOULLEC**



La Secrétaire de séance,

Isabelle **PALUD**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 24

Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/06 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de constituer une commission d'appel d'offres, qui sera composée du Maire, qui en sera le Président et de 5 membres élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort du reste, au scrutin secret à la majorité absolue, sauf si, les membres à l'unanimité décident de ne pas procéder au bulletin secret. (Article L2121-21 du CGCT).

A l'unanimité, les membres du conseil municipal ont approuvé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

A l'appel des candidatures par le Maire, une seule liste est présentée :

Solène JULIEN LE MAO : Titulaire

Rémy LE COZ : Titulaire

Sylvie LE BORGNE : Titulaire

Pascal DRUON : Titulaire

Marc-Ange BIOLCHINI : Titulaire

Isabelle PALUD : Suppléante

Yves- Marie BOUER

Marc LE LAY : Suppléant

Jean-Jacques GUILLOU : Suppléant

Florian LE BARS : Suppléant

Par ailleurs, selon l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, **si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.**

En l'espèce, une seule liste a été déposée. Aussi, en application de l'article L2121-21 du CGCT, le maire donne directement lecture au conseil municipal des nouveaux membres nommés de la commission d'appel d'offre :

Président : Yvan MOULLEC

Solène JULIEN LE MAO : Titulaire

Rémy LE COZ : Titulaire

Sylvie LE BORGNE : Titulaire

Pascal DRUON : Titulaire

Marc-Ange BIOLCHINI : Titulaire

Isabelle PALUD : Suppléante

Yves- Marie BOUER : Suppléant

Marc LE LAY : Suppléant

Jean-Jacques GUILLOU : Suppléant

Florian LE BARS : Suppléant

Les membres du conseil, à l'unanimité, prennent acte de la liste des nouveaux membres de la commission d'appel d'offre, conformément à l'article L2121-21 du CGCT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

Arrivée de Mme Isabelle GONIDOU à 19h21. Le nombre de présents et de votants est revu en conséquence.

VP/2026/02/04/07 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, qui permet au conseil municipal de déléguer certaines de ses attributions au Maire, dans un souci de bonne administration.

Vu l'article 73 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la décontraction et portant diverses mesures de simplification de l'action publique local ;

Vu l'article L 2122-22, 30° du CGCT ;

Vu l'article D 2122-7-2 du CGCT ;

Vu le décret 2023-523 du 29 juin 2023 relatif au seuil plafond de délégation des décisions d'admission en non-valeur et aux conditions dans lesquelles le maire, le président du conseil départemental et le président du conseil régional rendent compte à l'Assemblée délibérante de l'exercice de cette délégation ;

Considérant qu'afin de fluidifier et simplifier le fonctionnement de l'administration communale il convient d'élargir les compétences déléguées par le conseil à Monsieur le Maire ;

Il est proposé au Conseil Municipal de décider des délégations suivantes :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

2° De fixer, dans la limite de 5% annuel maximum, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;

3° De procéder, dans les limites déterminées par le budget prévisionnel, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L1618-2 et au a de l'article L2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance, la reprise des concessions dans les cimetières et d'en fixer les tarifs ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en utilisant toutes les voies de recours attachées à ces actions, dans tous les contentieux relevant des juridictions administratives, notamment en matière d'urbanisme, de marchés publics, de délégations de services publics, de police administrative, de personnel municipal, de dommages de travaux publics, de questions relatives à la gestion du domaine public ou au fonctionnement des institutions municipales ;

- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en utilisant toutes les voies de recours attachées à ces actions, dans tous les contentieux relevant des juridictions civiles ou pénales, notamment en matière de responsabilité, de recouvrement de créances, d'expropriation, d'assurances, de libertés publiques et individuelles, de dommages créés par des véhicules municipaux, de contraventions de voirie, de fonctionnement des services publics industriels ou commerciaux, de questions relatives à la gestion du domaine privé ou au personnel contractuel de droit privé ;

- De transiger avec les tiers dans la limite de 5 000 euros ;

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5 000 euros ;

18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° De signer la convention prévue par l'avant-dernier alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal, soit 600 000 € ;

21° D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code ;

22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles, dans les conditions fixées par le conseil municipal ;

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

25° De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

26° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

27° D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;

28° D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement.

29° D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 100 €, qui ne peut être supérieur à un seuil fixé par décret. Ce même décret précise les modalités suivant lesquelles le maire rend compte au conseil municipal de l'exercice de cette délégation ;

30° D'autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du présent code.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les présentes délégations du conseil municipal au maire de la commune de Plouhinec pour faciliter la gestion des affaires communales.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/08 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : DESIGNATION D'UN ADJOINT REPRESENTANT LA COMMUNE DANS LES ACTES ADMINISTRATIFS – DROITS REELS IMMOBILIERS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le maire indique aux membres du conseil municipal que l'article L1311-13 du Code général des collectivités territoriales prévoit que les maires sont habilités à recevoir et à authentifier, en vue de leur publication aux hypothèques, les actes concernant les droits réels immobiliers passés en la forme administrative. Le maire agissant en tant que seule autorité habilitée à authentifier l'acte, il ne peut donc agir en tant que représentant de la commune.

De ce fait, le conseil municipal est invité à désigner un adjoint chargé de représenter la commune dans les actes d'acquisitions ou de cessions immobilières, étant précisé que chaque transaction immobilière fera l'objet d'une délibération spécifique prise au vu de l'avis du service des Domaines lorsque celui-ci est requis.

Monsieur le Maire propose à cet égard, la première-adjointe, Madame Solène JULIEN LE MAO.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, :

- Désigne Madame Solène JULIEN LE MAO, première-adjointe au maire, pour représenter la commune dans les actes administratifs d'acquisitions ou de cessions immobilières.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme,
Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/09 FINANCES – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET COMMUNE

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°2

Concernant l'approbation du compte financier unique dressé par Monsieur le Maire Yvan Moullec, ordonnateur et maire.

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2025 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte financier unique 2025 ;

Considérant que le Maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2025, les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget commune de 2025 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE
RECETTES	Résultat reporté	796 771,24 €	/	796 771,24€
	Opérations de l'exercice	3 832 679,40 €	5 763 186,65 €	9 595 866,05 €
	TOTAL	4 629 450,64 €	5 763 186,65 €	10 392 637,30 €
DEPENSES	Résultat reporté	/	/	/
	Opérations de l'exercice	2 960 525,58 €	4 599 398,82 €	7 559 924,40 €
	TOTAL	2 960 525,58 €	4 599 398,82 €	7 559 924,40 €
RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	Excédent	1 668 925,06 €	1 163 787,83 €	2 832 712,89 €
	Déficit	/	/	/

Considérant l'approbation de la direction générale des finances publiques en date du 9 mars 2026 sur les comptes 2025 présentés.

Il est désigné Madame Sylvie Le Borgne adjointe au maire, pour présider et mettre le compte financier unique au vote, puis monsieur le Maire quitte la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble du compte financier unique soumis à son examen ;
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2025, définitivement closes et les crédits annulés ;

Ont signé au registre des délibérations les élus de l'Assemblée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/10 FINANCES – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET SPANC

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°3

Concernant l'approbation du compte financier unique dressé par Monsieur le Maire Yvan Moullec, ordonnateur et maire.

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2025 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte financier unique 2025 ;

Considérant que le Maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2025, les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget commune de 2025 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

En section d'exploitation :

Ce budget se clôture par un déficit de 1 057,46 € :

- 83 747,46 € en dépenses de fonctionnement (Prestations de service / 180 € de créances admises en non-valeur / Déficit 2024 de 877,46 € reporté) ;
- 82 690,00 € en recettes de fonctionnement (essentiellement des taxes et redevances)

En section d'investissement :

Budget prévu pour 60 379,15 € (dépenses/recettes) mais aucune écriture de réalisée, soit :

- 60 379,15 € de solde d'exécution d'investissement reportées des années précédentes.

Considérant l'approbation de la direction générale des finances publiques en date du 9 mars 2026 sur les comptes 2025 présentés.

Il est désigné Madame Sylvie Le Borgne adjointe au maire, pour présider et mettre le compte financier unique au vote, puis monsieur le Maire quitte la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble du compte financier unique soumis à son examen ;
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2025, définitivement closes et les crédits annulés ;

Ont signé au registre des délibérations les élus de l'Assemblée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/11 FINANCES – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET LOTISSEMENT SIS RUE RENE QUILLIVIC

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°4

Concernant l'approbation du compte financier unique dressé par Monsieur le Maire Yvan Moullec, ordonnateur et maire.

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2025 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte financier unique 2025 ;

Considérant que le Maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2025, les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Ce budget concerne la réalisation de 35 lots à bâtir.

L'arrêté des comptes de 2025 s'établit comme suit :

En section de fonctionnement la situation est la suivante :

- 141 385,05 € en dépenses, dont :
 - o 4 033,36 € d'études et de prestations de services ;
 - o 137 351,69 € d'achats de matériels, équipement et travaux ;
- 141 385,05 € en recettes, dont :
 - o 79 467,03 € de fonctionnement 2024 reporté ;
 - o 61 917,73 € de subvention du budget global communal (prise en charge du déficit de clôture) ;
 - o 0,29 € de frais de gestion divers.

En section de d'investissement la situation est la suivante :

Pour le compte administratif 2025, plus d'investissement, car plus de variation de stocks (terrains tous vendus).

Soit une clôture du budget équilibrée (à 0€.)

L'ensemble des opérations ayant été réalisés, **ce budget lotissement est définitivement clos.**

Considérant l'approbation de la direction générale des finances publiques en date du 9 mars 2026 sur les comptes 2025 présentés.

Il est désigné Madame Sylvie Le Borgne adjointe au maire, pour présider et mettre le compte financier unique au vote, puis monsieur le Maire quitte la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble du compte financier unique soumis à son examen ;
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2025, définitivement closes et les crédits annulés.

Ont signé au registre des délibérations les élus de l'Assemblée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD

A blue ink signature of Isabelle Palud, the Secretary of the session, written over the text 'Isabelle PALUD'.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/12 FINANCES -AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET COMMUNE

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°5

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui propose d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget communal d'un montant de **1 163 787,83 €** au compte 1068 « réserves » du budget d'investissement 2025 et la somme de **1 668 925,06 €** au compte recettes d'investissement R 001.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver l'affectation de l'excédent de fonctionnement du budget communal d'un montant de **1 163 787,83 €** au compte 1068 « réserves » du budget d'investissement 2025 ;
- Décide d'approuver l'affectation de la somme de **1 668 925,06 €** au compte recettes d'investissement R 001.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/13 FINANCES - AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - SPANC

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe n°6

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui propose que le déficit du budget d'exploitation du SPANC 2025 d'un montant de **1 057,46 €** soit répercuté sur le budget 2026 au compte D 002 « déficit reporté ».

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 24 mars 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve d'affecter le déficit du budget d'exploitation 2025 du budget SPANC d'un montant de **1 057,46 €** au compte D 002 « déficit reporté » au budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/14 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET COMMUNE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Cf. annexe n°7

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui a procédé à la présentation du budget primitif 2026 de la commune :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 634 093,53	4 097 074,94
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 465 906,47	334 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 668 925,06
"		"	"
Total de la section d'investissement (2)		6 100 000,00	6 100 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 664 000,00	5 664 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
"		"	"
Total de la section de fonctionnement (3)		5 664 000,00	5 664 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		11 764 000,00	11 764 000,00

Entendu l'exposé de Madame Sylvie Le Borgne,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2026 de la commune tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/15 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET SPANC

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Cf. annexe n°8

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Le Borgne, adjointe aux finances, qui a procédé à la présentation du budget primitif 2026 du SPANC :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	100 942,54	102 000,00
+		
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 1 057,46	(si excédent) 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	102 000,00	102 000,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	80 379,15	20 000,00
+		
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 60 379,15
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	80 379,15	80 379,15
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	182 379,15	182 379,15

Entendu l'exposé de Madame Sylvie Le Borgne,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2026 du SPANC tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/04/02/16 TAUX D'IMPOSITION 2026

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis 2023, plus aucun ménage ne paie de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale. La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour la taxe d'habitation sur les locaux vacants si délibération de la commune pour cette dernière.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.

Chaque commune s'est vue donc Transférer le taux départemental de TFB (15.97 % pour notre territoire) qui vient s'additionner au taux communal TFB.

Ci-dessous les taux 2025 :

- **37,45 % (regroupant le taux communal et le taux départemental), pour la taxe foncière bâti ;**
- **16,96 % pour la taxe d'habitation ;**
- **54,87 % pour la taxe foncière (non bâti).**

Considérant que la volonté de l'équipe municipale est de ne pas modifier la pression fiscale au niveau local ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal de revoter en 2026 les mêmes taux d'imposition qu'en 2025, comme indiqués ci-dessus, en y précisant que le taux de TH s'applique uniquement que les résidences secondaires, soit :

- **37,45 % (regroupant le taux communal et le taux départemental), pour la taxe foncière bâti ;**
- **16,96 % pour la taxe d'habitation (uniquement pour les résidences secondaires) ;**
- **54,87 % pour la taxe foncière (non bâti).**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ Approuve pour 2026 :

- De maintenir le taux d'imposition à hauteur de 37,45 % pour la taxe foncière bâti ;
- De maintenir un taux de 16,96 % pour la taxe d'habitation ;
- De maintenir un taux de 54,87 % pour la taxe foncière (non bâti).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD

A blue ink signature of Isabelle PALUD, consisting of several overlapping loops.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

**VP/2026/04/02/17 FINANCES – NOMENCLATURE M 57 – FONGIBILITE DES CREDITS
SECTIONS DE FONCTIONNEMENTS ET D'INVESTISSEMENT**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires, notamment par un mécanisme de fongibilité des crédits.

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales, l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre de finances pour 2019 et l'arrêté ministériel du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales ;

Considérant que la collectivité a adopté par la délibération n°VP2022092703 du conseil municipal en date du 27 septembre 2022 la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ;

Vu l'article L. 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales : dans la limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer à l'ordonnateur la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'ordonnateur informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement ;
- Donner tous pouvoirs à M. le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement ;
- Donne tous pouvoirs à M. le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD

A blue ink signature of Isabelle PALUD, written in a stylized, cursive manner.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/04/02/18 FINANCES – SUBVENTION DU BUDGET COMMUNE VERS LE BUDGET CCAS POUR 2026

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne propose aux membres du conseil municipal d'approuver d'attribuer une subvention au CCAS pour un montant de 23 000,00 €.

Pour rappel, pour l'année 2025, la subvention allouée au CCAS a été de 20 000 €.

Après consommation des crédits, le CCAS bénéficie d'un résultat prévisionnel de fonctionnement excédentaire reporté de 4 004,34 € pour 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'attribution d'une subvention au CCAS pour un montant de 23 000,00 € pour l'année 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

**VP/2026/02/04/19 FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026
– 1 ER EXAMEN**

RAPPORTEUR : MONSIEUR PASCAL DRUON

Cf. Annexe n°9

Monsieur Pascal Druon présente aux membres du conseil municipal les différentes demandes de subventions réalisées par les associations pour l'année 2026 selon les tableaux suivants et les propositions afférentes :

ORIGINE DE LA DEMANDE	SOMME PROPOSEE EN 2026
ÉCOLES	
APE des Ajoncs Plouhinec	3 000,00 €
OCCE des Ajoncs Plouhinec	4 000,00 €
Association sportive collège de Locquéran	550,00 €
Ecole Notre Dame de Roscudon Pont Croix	132,00 €
Ecole Notre Dame de Roscudon Pont-Croix	0,00 €
Ecole Henri Matisse Pont-Croix	33,00 €
Maison Familiale Rurale Pleyben	33,00 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Ping Pong Club Plozévet	76,00 €
Centre nautique Plouhinec	2 902,00 €
Cap Sizun Badminton -CSB	240,00 €
Pétanque Loisirs Plouhinec	450,00 €
Sport et Detente Plouhinec	300,00 €
Tennis Club du Cap Sizun	2 940,00 €
Club Haltérophilie Muscualtion Plouhinec Pointe du Raz	1 134,00 €
ORIGINE DE LA DEMANDE	SOMME PROPOSEE EN 2026

Suite ASSOCIATIONS SPORTIVES

Pointe du Raz Ladies Classic	15 000,00 €
Cap Cyclo	230,00 €
Cap Sizun Cyclisme	442,00 €
Football : ASP	2 913,00 €
Escalade Bigoudène Plogastel Saint Germain	128,00 €
Handball Club du Cap Sizun	5 722,00 €
Petaked Club (pétanque Plouhinec)	380,00 €

ASSOCIATIONS CARITATIVES

Association de Bretagne des Laryngectomisés et mutilés de la voix Brest	0,00 €
Solidarité Paysans de Bretagne	0,00 €
CIDFF 29 : droits des femmes et familles	0,00 €
Handisport Cornouaille Quimper	100,00 €
Prévention routière Quimper	100,00 €
Comité des Oeuvres Sociales Mairie de Plouhinec	1 500,00 €
Amicale Ty Penn Ar Bed Cléden Cap Sizun	500,00 €
Secours Catholique Cap Sizun	250,00 €
Adapei	100,00 €
Céline et Stéphane - Leucémie Espoir 29	100,00 €

ORIGINE DE LA DEMANDE	SOMME PROPOSEE EN 2026
ASSOCIATIONS CULTURELLES	
Le Théâtre du Bout du Monde	300,00 €
Mobkzh 29	300,00 €
Mascaret	860,00 €
Bretagne Ecosse	250,00 €
Tarot Club Plouhinec	200,00 €
Finist'air événements	Report en septembre
Ar C'hab E Tansal	1 000,00 €
Un Fil à la Patch	300,00 €
Atelier Tradition Décor	300,00 €
Sud et Ouest	300,00 €
L'Asso du Port	Report en septembre
Langoustier Cap Sizun	500,00 €
Groupe des Bruyères Beuzec Cap Sizun	300,00 €
Graines des Possibles - Forest Cool Primelin	300,00 €
DIVERS	
Eau & rivières de Bretagne	100,00 €
Bretagne vivante	100,00 €
FNACA de Plouhinec	300,00 €
SNSM de Plouhinec	600,00 €
CAP SIZUN INFO	1 000,00 €
	50 265,00 €

Par ailleurs, Monsieur Pascal Druon présente les différentes demandes de subventions exceptionnelles :

ASSOCIATIONS	EVENEMENT	SOMME PROPOSEE EN 2026
ECOLE		
GRAINES DES POSSIBLES - FOREST COOL PRIMELIN	Projet séances en nature pour une classe de maternelle école des Ajoncs	320,00 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES		
Cap Sizun Cyclisme	Organisation de la course cycliste du 29/03/2026	1 000,00 €
Plaisance en Cap Sizun	Mise en conformité du voilier GEB SEA 105	0,00 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES		
MOB KOZH 29	Organisation d'une course d'endurance sur 6 heures	1 000,00 €
SUD ET OUEST	Exposition pour les 400 ans de la marine	700,00 €
TOTAL ACCORDE		3 020,00 €

Enfin, Monsieur Pascal Druon présente les différentes demandes pour les chèques sport :

ASSOCIATION SPORTIVE	NOMBRE DE JEUNES DE 11 à 13 ANS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Handball Club du Cap Sizun	8	120,00 €
Football : ASP	1	15,00 €
Cap Sizun badminton	1	15,00 €
Club Haltérophlie et Musculation	2	30,00 €
		180,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur Pascal Druon,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve les attributions des subventions aux associations telles que présentées ci-dessus pour l'année 2026 ;
- Approuve les attributions des subventions exceptionnelles aux associations telles que présentées ci-dessus pour l'année 2026 ;
- Approuve les attributions de chèques sports comme présentées ci-dessus ;
- Dit que les demandes tardives ou complémentaires seront examinées en septembre.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/20 FINANCES – CONVENTION AVEC L'ECOLE DIWAN – ACCUEIL D'ELEVES PLOUHINECOIS

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. annexes n°10 A et 10 B

Vu les articles L 442-5 et L 442-5-1 du Code de l'Education,

Vu La circulaire n° 2021-47 du 14 décembre 2021 sur les langues et cultures régionales – cadre applicable et promotion de leur enseignement,

Vu l'article L 1111-4 du Code des collectivités territoriales,

Vu les demandes formulées par les écoles Diwan de Pont-Croix et de Plogastel Saint-Germain, accueillant respectivement 12 élèves plouhinecois pour la première et deux élèves plouhinecois pour la seconde.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires des écoles Diwan, des élèves plouhinecois.

Le forfait communal proposé par élève pour l'année scolaire 2025-2026 s'élève à 1 200 euros en maternelle et 600 euros en élémentaire.

Le conseil est sollicité pour approuver les dispositions de la présente convention présentée en annexe.

Entendu l'exposé de Sylvie Le Borgne,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve l'attribution du forfait communal proposé par élève plouhinecois pour l'année scolaire 2025-2026 s'élevant à 1 200 euros en maternelle et 600 euros en élémentaire, avec les écoles Diwan de Pont-Croix et de Plogastel Saint-Germain ;
- dit que ces attributions seront reprises dans des conventions ad hoc comme présentées en annexe ;
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD

A blue ink signature of Isabelle Palud is written over the text 'La Secrétaire de séance, Isabelle PALUD'.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/04/02/21 FINANCES – INDEMNITE DE MISE SOUS PLI – CONVENTION – PROPAGANDE ELECTORALE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Cf. annexe n°11

La Préfecture du Finistère a confié à la commune de Plouhinec, la mise sous pli et l'expédition de la propagande électorale concernant l'élection des Conseillers Municipaux et Communautaires de mars 2026.

Dans le cadre des crédits alloués par le ministère de l'Intérieur, les dépenses résultant de l'envoi aux électeurs des plis contenant les documents électoraux (mise sous pli) seront prises en charge par l'Etat pour chaque tour de scrutin. La commission de propagande sous l'autorité du préfet peut décider d'exercer cette tâche en régie, de l'externaliser (routage) ou de la confier aux collectivités territoriales.

Dans ce cas, la collectivité a la charge du recrutement, du paiement des personnels et des charges salariales et patronales ainsi que des déclarations fiscales.

Pour Plouhinec, cette mission a été assurée par les employés communaux en dehors de leurs heures habituelles de travail. De ce fait, il convient de rémunérer ce temps de travail en leur attribuant une indemnité distincte des indemnités allouées en compensation des heures supplémentaires ou complémentaires ou des temps d'astreinte ou de permanence. Le versement est effectué en une seule fois, sur présentation d'un état nominatif arrêté, daté et signé par le Maire ou son représentant

Concernant la rémunération des personnels, pour les préfectures qui confient tout ou partie de la mise sous pli à une ou plusieurs collectivités territoriales, une convention concernant la réalisation de la prestation de mise sous pli est signée entre la Préfecture et la collectivité.

Cette convention prévoit le versement d'une dotation dont le montant est mentionné dans la convention. Le remboursement de l'Etat intervient d'électeurs inscrits et de tours de scrutins.

La Ville attribue aux agents communaux une indemnité de mise sous pli dont le montant cumulé, pour l'ensemble des agents concernés, est au maximum équivalent au montant de la dotation forfaitaire allouée par la Préfecture.

Il vous est proposé de bien vouloir autoriser M. le Maire à procéder à la signature de la convention et d'instaurer l'indemnité de mise sous pli pour les élections municipales, conformément aux prescriptions de la Préfecture.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU :

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,
- Le Code électoral, notamment son article R.34,
- Le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.714-4 et suivants,
- Le décret n° 86-252 du 20 février 1986 fixant le régime des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires susceptibles d'être accordées à certains personnels municipaux
- Le décret n° 2012-498 du 17 avril 2012 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de mise sous pli allouée à certains personnels de l'Etat à l'occasion des élections politiques,
- L'arrêté ministériel du 14 janvier 2002 modifié par l'arrêté ministériel du 26 mai 2003 fixant les montants moyens annuels de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des services déconcentrés,
- La convention entre l'Etat et la Ville de Plouhinec fixant les conditions matérielles et financières liées à la mise sous pli de la propagande électorale à l'occasion du renouvellement des conseils municipaux et communautaires.

Considérant :

- Qu'il convient de procéder à la rémunération des travaux de mise sous plis et d'expédition de la propagande électorale portant sur la commune de Plouhinec,
- Que cette rémunération se fera sur la base des crédits alloués par l'Etat pour les deux tours et par agent ;
- Qu'il convient de répartir le montant global de cette indemnité de façon égale entre les agents bénéficiaires en tenant compte seulement du nombre d'opérations de mises sous plis auxquelles l'agent a participé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1.- adopte les dispositions concernant la rémunération des travaux précités,
- 2.- autorise M. le Maire à signer la convention entre l'Etat et la Ville, et tout document afférent à cette opération ;
- 3.- autorise M. le Maire à appliquer ces dispositions, dans le cadre des crédits définis pour le paiement de ces travaux,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



Le Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

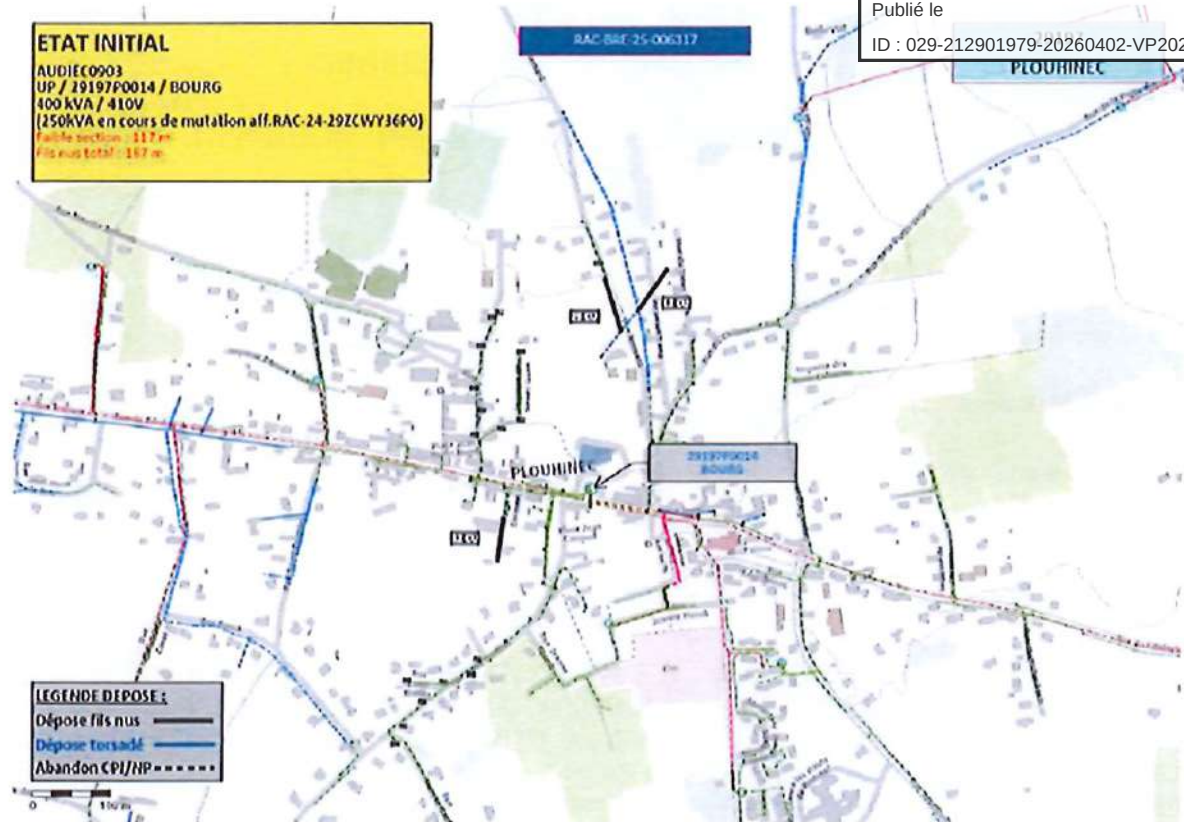
VP/2026/02/04/22 TRAVAUX – CONVENTION TRIPARTITE – ENEDIS – SDEF – COMMUNE DE PLOUHINEC - NOUVELLES CANALISATIONS EN CENTRE BOURG

RAPPORTEUR : MONSIEUR REMY LE COZ

Cf. annexe n°12.

RAPPORTEUR : MONSIEUR REMY LE COZ

Monsieur Rémy Le Coz expose aux membres du conseil municipal que, dans le cadre de l'opération de revitalisation du centre bourg, une convention doit être signée entre Enedis, le SDEF et la commune de Plouhinec, pour la réalisation sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis, de nouvelles canalisations aériennes et souterraines.



Enedis prendra en charge :

- Le déplacement et/ou changement des canalisations électriques de distribution ;
- Le remplacement des poteaux si nécessaire ;
- La reprise des branchements de l'ensemble des réseaux concernés ;
- La reprise des matériels notamment d'éclairage public et autres réseaux existants fixés sur les supports faisant l'objet décrit à l'annexe 1 de la présente convention.

Enedis assurera la maîtrise d'ouvrage et l'opération se déroulera sur l'année 2026.

Entendu le présent rapport de M. Rémy Le coz,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les dispositions de la présente convention tripartite Enedis – SDEF – Commune de Plouhinec pour des nouvelles canalisations en centre-bourg ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et tout document afférent à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/04/02/23 RESSOURCES HUMAINES – FRAIS DE MISSION – FETES - CEREMONIES

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne explique aux membres du conseil municipal qu'il convient de prendre une délibération de principe pour le mandat 2026-2032 autorisant à engager des dépenses sur le compte 6232 « fêtes et cérémonies » pour les dépenses suivantes :

- L'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que les décorations de Noël, illuminations et fêtes de fin d'année, les jouets et friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et les repas ;
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements lors de mariages, décès, naissances, récompenses sportives et culturelles ou lors de réceptions officielles ;
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats ;
- Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations ;
- Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et agents accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures).

Entendu le présent exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise l'engagement des dépenses définies ci-dessus, sur le budget « fêtes et cérémonies », ce, dans la limite des sommes inscrites au budget ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme,
Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/24 RESSOURCES HUMAINES – MANDAT SPECIAL ELU – FRAIS DE DEPLACEMENT

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie le Borgne propose la fixation des modalités de prise en charge des frais inhérents à l'exécution d'un mandat spécial, pour la durée du mandat 2020-2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2123-18 et suivants, R. 2123-22-1,

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État.

Vu la circulaire du 15 avril 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État,

Considérant que dans l'exercice de leur mandat, les membres du Conseil municipal peuvent être appelés à effectuer différents types de déplacement pouvant ouvrir droit au remboursement des frais exposés pour leur accomplissement,

Considérant qu'un élu peut se voir confier un mandat spécial à savoir une mission accomplie dans l'intérêt des affaires communales ne correspondant pas à l'exécution habituelle des fonctions dont il est investi,

Considérant que l'organe délibérant a vocation à déterminer les modalités de remboursement des dépenses effectuées dans l'accomplissement des mandats spéciaux,

Il convient de définir les modalités et conditions de prise en charge des dépenses engagées par les élus dans l'exécution de leurs missions et particulièrement dans le cadre des mandats spéciaux,

Article 1 :

Décide que les élus dépositaires d'un mandat spécial pourront prétendre au remboursement :

- des frais de transport occasionnés par l'exercice du mandat spécial
- des frais de séjour (hébergement et restauration)
- d'autres frais dès lors que ceux-ci apparaissent nécessaires au bon accomplissement du mandat et qu'il peut en être porté justification

Article 2 :

Précise que le remboursement des frais de séjour s'effectue dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat après présentation de l'intégralité des justificatifs.

Ces indemnités journalières sont versées selon le taux en vigueur et évoluent dans les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'État.

Article 3 :

Précise également que le remboursement des frais de transport s'effectue aux frais réels sur présentation des justificatifs et d'un état précisant l'itinéraire ainsi que les dates de départ et de retour.

La commune peut selon les cas prendre en charge les réservations des titres de transport.

Article 4 :

Précise enfin que les autres frais donnent lieu à remboursement sur présentation d'un état et de justificatifs dès lors qu'ils apparaissent comme nécessaire au bon accomplissement du mandat.

Article 5 :

Précise que les remboursements des frais de transport couvrent :

- Le transport ferroviaire. Ce mode de transport est à privilégier. Le remboursement des trajets par le train est effectué sur la base d'un trajet en 2ème classe ;
- Le transport aérien. Le recours à la voie aérienne est possible lorsque la durée du ou des trajets effectués est supérieure à 6 heures ou en l'absence de liaison ferroviaire ou lorsque les conditions tarifaires sont plus favorables. Le remboursement des trajets par avion est effectué sur la base des frais réellement engagés ;
- Le covoiturage. Le remboursement sera réalisé sur la base d'un justificatif officiel de réservation et de paiement en ligne ;
- Les autres transports collectifs. Le remboursement des frais de transport en bus, navette, métro ou tout autre moyen de transport collectif est réalisé sur la base des frais réellement exposés ;

- L'utilisation d'un véhicule personnel. L' élu peut utiliser sa voiture personnelle. Le remboursement des frais est effectué sur la base d'indemnités kilométriques dont le montant varie selon le type du véhicule, sa puissance et la distance parcourue.

Il peut également utiliser un véhicule 2 roues (ou 3 roues) personnel.

L' élu sera indemnisé sur la base d'indemnités kilométriques dont le montant varie selon le type du véhicule, sa puissance et la distance parcourue.

Les frais d'assurance ou de réparation en cas d'accident ne sont pas pris en charge.

Le moyen de transport le moins onéreux doit être privilégié.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les présentes modalités de prise en charge des frais inhérents à l'exécution d'un mandat spécial.

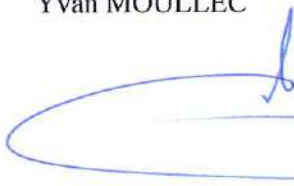
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/25 DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – SIGNATURE DE CONVENTIONS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN MODIFICATION ET REMPLACEMENT OU REPARATION – MONTANTS INFERIEURS A 5 000 E HT

RAPPORTEUR : MONSIEUR REMY LE COZ

Monsieur Rémy le Coz présente au Conseil Municipal le projet suivant :

Dans le domaine de l'éclairage public, certaines situations demandent l'intervention rapide du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère, notamment pour des questions de sécurité. Il s'agit d'intervenir rapidement et de réaliser les travaux au plus vite en cas de vétusté du matériel ou bien de détériorations dues à des accidents ou actes de vandalisme.

Cette prestation est réalisée par une entreprise mandatée par le SDEF et est prise en charge par la commune selon les modalités financières définies par le comité syndical du SDEF dans son règlement financier.

Dans ce cadre, une convention financière est signée entre le SDEF et la commune pour chaque opération, afin de préciser l'objet des travaux et le montant de la participation communale.

Afin de permettre une intervention rapide par le SDEF, il est proposé au Conseil Municipal que soit donné au Maire le pouvoir de signer les conventions financières dont le montant ne dépasse pas 5 000 € HT euros par action et dans la mesure où ces dépenses seront inscrites au budget communal et sur la durée du mandat de l'équipe actuelle.

En effet, conformément à l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L. 5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve et autorise Monsieur le Maire à signer toute convention financière dont l'objet est la demande de participations financières pour des travaux liés à modification, remplacement ou réparation de matériels d'éclairage public pour un montant maximum de 5000 € HT par action, durant la durée du mandat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD

A blue ink signature of Isabelle Palud is written over the text 'La Secrétaire de séance, Isabelle PALUD'.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/26 FINANCES – ARRETE DE VIREMENT DE CREDIT DU 30 DECEMBRE 2025 - FPIC

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Cf. Annexe 13

Vu le référentiel M57 qui s'applique par droit d'option et par délibération de l'Assemblée délibérante, à toutes collectivités locales en application de l'article 106 de la loi NOTRe ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°VP2022292704 du conseil municipal en date du 27/09/2022 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023, portant sur la fongibilité des crédits et autorisant Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) ;

Vu la délibération n°VP2025040309 du conseil municipal en date du 03/04/2025 approuvant le budget primitif 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de chapitre à chapitre afin de permettre le paiement complémentaire de 1 500 € environ, concernant le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, non prévus au budget primitif 2025 ;

Par arrêté DDM2025123001 du 30 décembre 2025 et publié le 5 janvier 2026, M. Le Maire a donc pris la décision budgétaire suivante en ce sens :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7392221-020 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66561-020 : Contrib. au fonds de compensation des charges territoriales	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le conseil municipal prend acte de l'arrêté DDM2025123001 du 30 décembre 2025 et publié le 5 janvier 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 25

Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/27 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE – INFORMATIONS DIVERSES – AVENANTS MARCHES – CENTRE-BOURG

RAPPORTEUR : MONSIEUR REMY LE COZ

Cf. annexe n°14

A / Information Parc Eolien de kerigaret – Demande de la préfecture du Finistère

Par délibération VP2025100211 du 2 octobre 2025, le conseil municipal a décidé de ne pas donner d'avis sur le projet soumis à enquête publique préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien de Kerigaret à Guilers sur Goyen, Mahalon et Plozévet.

Par arrêté préfectoral du 6 mars 2026 présenté en annexe, le Préfet du Finistère a validé l'autorisation environnementale d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent à société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2.

B/ Avenants aux marchés AMO et MO du centre-bourg

MAITRISE D'ŒUVRE EN BATIMENT – GROUPEMENT STUDIO 02 ARCHITECTES / CDLP / OUEST STRUCTURES / SIO

Par délibération du 11 juillet 2023 (conseil municipal du 6 juillet 2023), la ville a mandaté, après décision du jury, le groupement de maîtrise dont le cabinet d'architectes STUDIO 02 est le mandataire pour la conception et la réalisation de nouvelles halles couvertes et d'une maison de santé pour un montant prévisionnel de 2 230 400,00 €HT au stade de l'offre.

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été signé le 12/07/2023 par le mandataire et le 11/07/2023 par le Maire.

Le forfait provisoire de rémunération de maîtrise d'œuvre signé entre la ville et le groupement de maîtrise d'œuvre s'établissait alors au stade de l'offre à hauteur de 289 930,00 €HT (347 916,00 €TTC) pour un taux de 13%.

Par la suite, plusieurs avenants ont été rendus obligatoire, à savoir :

L'avenant n°1 avait pour objet la séparation du marché initial en deux marchés (Halles couvertes et Maison de santé) à la demande des services de l'Etat pour des raisons de paiement des subventions générant des prestations complémentaires de maîtrise d'œuvre dans le suivi et la gestion de la phase de procédure de marchés publics de travaux, de direction de l'exécution des travaux et des opérations de réception

Montant des prestations de maîtrise d'œuvre à hauteur de 394 015.00 €HT (472 818.00 €HT) :

- Maison de santé : 176 925.00 €HT (212 310.00 €TTC)
- Halles couvertes : 217 090.00 €HT (260 508.00 €TTC)

L'avenant n°2 avait pour objet la modification de l'article 7.2 du CCAP pour le paiement des prestations sans incidence financière.

Concernant le nouvel Avenant 3, il prend en compte le décalage du planning des travaux en lien avec les conditions climatiques hivernales et les jours d'intempéries (vent, pluviométrie).

Le nouveau montant des prestations de maîtrise d'œuvre s'élève à hauteur de 412 670.00 €HT (495 204.00 €TTC), soit + 4,73 % du montant initial.

ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE – CABINET VERIFICA

Dans le cadre du marché d'assistant à maîtrise d'ouvrage, plusieurs avenants ont également été émis selon les obligations

Un premier avenant avait été établi en juin dernier afin de préciser la nouvelle répartition financière avec le cotraitant Ambre Energies sans modification du montant global du marché établi à 83 525.00 €HT (100 230,00 €TTC).

La séparation des marchés souhaité par les services de l'Etat génère donc par la multiplication des pièces écrites (CCAP, RC, AE, ...) un délai d'analyse des offres plus long et la production de deux rapports en phase de suivi des études de conception. Concernant l'OPC (ordonnancement, pilotage, coordination), cela implique la gestion et le suivi de deux marchés distincts de la mission VISA et la fin de la garantie de parfait achèvement.

Le montant de la prestation de l'AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) s'établissait à hauteur de 109 037.50 €HT (130 845.00 €TTC).

Concernant le nouvel Avenant 3, il prend en compte le décalage du planning des travaux en lien avec les conditions climatiques hivernales et les jours d'intempéries (vent, pluviométrie).

Le nouveau montant des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élève à hauteur de 114 337.50 €HT (137 205.00 €TTC) soit + 4,86 % du montant initial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte de l'arrêté du préfectoral du 6 mars 2026 présenté en annexe 14 et relatif à l'autorisation environnementale d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent à société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2 ;
- Approuve l'avenant n°3 de Maitrise d'œuvre prenant en compte le décalage du planning des travaux en lien avec les conditions climatiques hivernales et les jours d'intempéries (vent, pluviométrie) et portant désormais le montant des prestations de maîtrise d'œuvre à hauteur de 412 670.00 €HT (495 204.00 €TTC) ;
- Approuve l'avenant n°3 d'assistance à maîtrise d'ouvrage prenant en compte le décalage du planning des travaux en lien avec les conditions climatiques hivernales et les jours d'intempéries (vent, pluviométrie) et portant désormais le montant des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage hauteur de 114 337.50 €HT (137 205.00 €TTC) ;

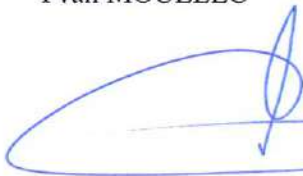
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC



La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD



DÉPARTEMENT

Finistère

COMMUNE :

Plouhinec

Toutes les communes

ARRONDISSEMENT

Quimper

Élection du maire et
des adjoints

Effectif légal du conseil municipal

27

Nombre de conseillers en exercice

27

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un du mois
de mars à 14h00 heures
minutes, en application des articles L. 2121-7 et
L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de
la commune de Plouhinec

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

ANSQUER Alain	LE COZ Rémy	
ANSQUER Kilian	LE LAY Marc	
BIALCHINI Marc-Auge	LUCAS Marie Yvonne	
BONWIZEL Anthony	MOULLEC Yvan	
BOUER Yves-Marie	PALUD Isabelle	
COLIN Nathalie	PERENNOU Sandrine	
DRUON Pascal	POQUET David	
ÉRENEY Françoise	QUENENER Annie	
GARNIER Remuold	STREIFF LE BOZEC Annick	
GORET Patricia	GONIDOU Bruno	
GONIDOU Isabelle		
GUEGUEN Eric		
GUILLOU Jean-Jacques		
HAUNNECANT Claire		
JULIEN LE NAO Solène		
LE BARS Florian		
LE BORGNE Sylvie		

Absents ¹ :

N. Romuald Garnier, ayant donné
procuration à N. Pascal Duon

1. Installation des conseillers municipaux ²

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yvan Roulier, maire
(ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil
municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Marc-Auge Bialchini a été désigné(e) en qualité de
secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée
(art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré
26 conseillers présents et a constaté que la condition de
quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie³.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en
application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la
majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun
candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a
lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M. Viliams Ausgren
et Mme Claire Hamnerak

¹ Préciser s'ils sont excusés.

² Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.

³ Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260321-PV21032026-DE

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	27
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]	27
f. Majorité absolue ⁴	14

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MOULLEC Yvan	27	vingt-sept
.....		
.....		
.....		
.....		

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....

⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

2.7. Proclamation de l'élection du maire

M. NOULLEC Yvan a été proclamé(e)
maire et a été immédiatement installé(e).

⁶ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3. Élection des adjoints

Sous la présidence de M. Yvan NOULLEC
élu(e) maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3.1. Nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 7 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 7 le nombre des adjoints au maire de la commune. Si un seul adjoint doit être élu, le président a rappelé qu'il est élu selon les mêmes modalités que le maire, à savoir au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue (*dans ce cas de figure, ne pas remplir la partie 3.2 et passer directement à la partie 3.3*).⁷

3.2. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. **Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.** Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de une minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire (ou son remplaçant) a constaté que une listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées. Ces listes ont été jointes au présent procès-verbal. Elles sont mentionnées dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

3.3. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	<u>0</u>
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	<u>27</u>
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	<u>0</u>
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	<u>0</u>
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]	<u>27</u>

⁷ Rayer cette dernière phrase si au moins deux adjoints doivent être élus

f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JULIEN LEMAO Solène	27	vingt-sept
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.4. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5. Résultats du troisième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)

⁸ Ne pas remplir les 3.4 et 3.5 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁹ Ne pas remplir le 3.5 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]

[illegible]

3.6. Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M me Solène Julien Le Mao. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

4. Observations et réclamations ¹⁰

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

¹⁰ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 21 mars 2026,
à heures, ...
minutes, en double exemplaire ¹¹ a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), le
conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le maire (ou son remplaçant),

Le conseiller municipal le plus âgé,

Le secrétaire,

Les assesseurs,



¹¹ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec les déclarations de candidature et un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21290197900121

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PLOUHINEC 29 (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	24
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	27
D1 - Dépenses de fonctionnement	28
D2 - Recettes de fonctionnement	34

III - Etats financiers

A - Bilan	37
B - Compte de résultat	41
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	44
D - Balance des comptes	45

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	69
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	76
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	77
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	83
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	85
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	86
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	88
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	89
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	90
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	91
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	92
B3 - Etat des provisions	94
B4 - Etat des charges transférées	96
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	97
B6 - Prêts	99
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	100
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	101
B7.3 - Etat des emprunts garantis	102
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	104
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	105
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	106
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	107
B7.8 - Autres engagements donnés	108

B7.9 - Autres engagements reçus	109
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	110
B9 - Etat du personnel	114
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	117
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	118
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	119

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	120
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	121
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	122
C2.1 - Situation des AP	124
C2.2 - Situation des AE	125

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	126
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	133

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	140
D2 - Gestion des fonds européens	141
D3 - Actions de formation des élus	142
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	143
D5 - Identification des flux croisés	144
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	145
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	146
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	148
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	149
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	150
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	151
E - État des Contrôles du Compte Financier	152

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	153

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	3 990

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	888,33

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 049,22
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 430,53
3 Dépenses d'équipement brut / population	584,25
4 Encours de dette / population (2)(3)	1 602,33
5 DGF / population	340,66

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	54,23 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,56 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	26,66 %
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	17,44 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	112,01 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	4,20

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 316 228,76	5 745 000,00	11 061 228,76
	Recettes réalisées (1)	B	3 832 679,40	5 763 186,65	9 595 866,05
	Restes à réaliser	C	334 000,00	0,00	334 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 113 000,00	5 745 000,00	11 858 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	2 960 525,58	4 599 398,82	7 559 924,40
	Restes à réaliser	F	2 465 906,47	0,00	2 465 906,47
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	872 153,82	1 163 787,83	2 035 941,65
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	796 771,24	0,00	796 771,24
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 668 925,06	1 163 787,83	2 832 712,89
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 131 906,47	0,00	-2 131 906,47
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-462 981,41	1 163 787,83	700 806,42

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés****B2**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	796 771,24	0,00	872 153,82	0,00	1 668 925,06
Fonctionnement	1 515 586,61	1 515 586,61	1 163 787,83	0,00	1 163 787,83
TOTAL I	2 312 357,85	1 515 586,61	2 035 941,65	0,00	2 832 712,89
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21900-LOT RENE QUILLIVIC PLOUHINEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	79 467,03	0,00	-79 467,03	0,00	0,00
Sous-Total	79 467,03	0,00	-79 467,03	0,00	0,00
TOTAL II	79 467,03	0,00	-79 467,03	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26100-SPANC DE PLOUHINEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15
Fonctionnement	-877,46	0,00	-180,00	0,00	-1 057,46
Sous-Total	59 501,69	0,00	-180,00	0,00	59 321,69
TOTAL III	59 501,69	0,00	-180,00	0,00	59 321,69
TOTAL I + II + III	2 451 326,57	1 515 586,61	1 956 294,62	0,00	2 892 034,58

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPIC	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME	21/01/2002		SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	CCAS			26290166300027	SPA	non
SPIC	SERVICE ASSAINISSEMENT	01/01/1983		21290197900105	SPIC	oui
SPIC	S.P.A.N.C	15/03/2005		21290197900113	SPIC	non
SPIC	LOTISSEMENT	01/01/2014		21290197900139	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 465 906,47
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	8 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	440 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 326,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 014 679,60
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 334 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	334 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	17 869,42
Subventions d'investissement versées	1 381,82	Neutralisations et régularisations	-955,35
Autres immobilisations incorporelles	321,13	Réserves	36 416,05
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	0,00
Terrains	4 619,94	Résultat de l'exercice	1 163,79
Constructions	16 999,86	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	1 255,23
Réseaux et installations de voirie	24 053,30	TOTAL FONDS PROPRES (I)	55 749,14
Réseaux divers	6 426,61	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	688,46	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	2 658,61	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	7 123,46
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	2 832,92	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,89	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	7 123,46
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	59 983,54	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116,28
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	110,52
Créances	116,95	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	226,79
Trésorerie	3 005,11	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 122,06	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	7 350,25
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	6,20
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	63 105,60	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	63 105,60

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	1 374,71	1 393,45
Participations	314,28	306,59
Compensations, autres attributions et autres participations	40,44	38,79
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	3 653,52	3 643,77
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	179,47	160,70
Produits des cessions d'actifs	11,98	56,08
Autres produits de gestion	65,22	360,01
Production stockée et immobilisée	44,13	50,83
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	5,18
Reprises du financement rattaché à un actif	4,83	4,83
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	6,40	3,20
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	5 694,98	6 023,43
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	1 460,22	1 392,97
Charges de personnel	2 134,25	2 098,50
Indemnités des élus (et membres du CESR)	108,31	107,23
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	117,96	34,55
Impôts et taxes	58,10	51,83
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	350,50	340,80
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	14,05	13,80
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	4,33	45,48
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	4 247,71	4 085,16

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	99,25	262,91
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	99,25	262,91
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	1 348,01	1 675,35
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	184,23	159,77
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-184,23	-159,77
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	1 163,79	1 515,59

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		37,45	0,00	2 533 867,00	3,44
TFPNB		54,87	0,00	60 357,00	0,73
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		16,96	0,00	541 872,00	3,00
TOTAL				3 136 096,00	3,31

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

Publié le

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE**DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	169 070,80	70 388,78	41,63	8 900,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	634 600,00	88 939,43	14,02	440 000,00
21	Immobilisations corporelles	226 172,20	212 735,73	94,06	2 326,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 485 157,00	2 003 915,71	44,68	2 014 679,60
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 515 000,00	2 375 979,65	43,08	2 465 906,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	3 000,00	100,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	530 000,00	526 182,43	99,28	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		533 000,00	529 182,43	99,28	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 048 000,00	2 905 162,08	48,04	2 465 906,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	65 000,00	55 363,50	85,17	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		65 000,00	55 363,50	85,17	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 113 000,00	2 960 525,58	48,43	2 465 906,47
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		6 113 000,00	2 960 525,58		2 465 906,47

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	708 500,00	343 784,13	48,52	334 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00	100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 365,81	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 949 728,76	1 918 648,55	98,41	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 008 228,76	3 463 798,49	86,42	334 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	938 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	370 000,00	368 880,91	99,70	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 308 000,00	368 880,91	28,20	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 316 228,76	3 832 679,40	72,09	334 000,00
001 Solde d'exécution positif reporté		796 771,24			
Total des recettes de la section d'investissement		6 113 000,00	3 832 679,40		334 000,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 470 200,00	1 380 948,08	60 196,11	1 441 144,19	98,02	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 400 000,00	2 270 396,46	0,00	2 270 396,46	94,60	0,00
014	Atténuations de produits	9 700,00	9 234,00	0,00	9 234,00	95,20	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	371 600,00	325 465,74	52,33	325 518,07	87,60	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 251 500,00	3 986 044,28	60 248,44	4 046 292,72	95,17	0,00
66	Charges financières	185 000,00	127 878,01	56 347,18	184 225,19	99,58	0,00
67	Charges spécifiques	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 437 000,00	4 113 922,29	116 595,62	4 230 517,91	95,35	0,00
023	Virement à la section d'investissement	938 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	370 000,00	368 880,91	0,00	368 880,91	99,70	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 308 000,00	368 880,91	0,00	368 880,91	28,20	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		5 745 000,00	4 482 803,20	116 595,62	4 599 398,82	80,06	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 745 000,00	4 482 803,20	116 595,62	4 599 398,82		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	120 000,00	58 975,10	0,00	58 975,10	49,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 000,00	179 472,51	0,00	179 472,51	107,47	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	177 925,00	180 275,36	0,00	180 275,36	101,32	0,00
731	Fiscalité locale	3 458 300,00	3 482 475,60	0,00	3 482 475,60	100,70	0,00
74	Dotations et participations	1 697 100,00	1 729 425,43	0,00	1 729 425,43	101,90	0,00
75	Autres produits de gestion courante	59 675,00	65 219,15	0,00	65 219,15	109,29	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 680 000,00	5 695 843,15	0,00	5 695 843,15	100,28	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	11 980,00	0,00	11 980,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		5 680 000,00	5 707 823,15	0,00	5 707 823,15	100,49	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	65 000,00	55 363,50	0,00	55 363,50	85,17	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		65 000,00	55 363,50	0,00	55 363,50	85,17	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 745 000,00	5 763 186,65	0,00	5 763 186,65	100,32	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 745 000,00	5 763 186,65	0,00	5 763 186,65		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0,00	37 449,98	0,00	37 449,98	0,00
2031	Frais d'études	0,00	19 068,00	0,00	19 068,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	13 870,80	0,00	13 870,80	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	169 070,80	70 388,78	0,00	70 388,78	98 682,02
204182	Bâtiments et installations	0,00	88 939,43	0,00	88 939,43	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	634 600,00	88 939,43	0,00	88 939,43	545 660,57
2111	Terrains nus	0,00	15 106,82	191,72	14 915,10	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	14 040,00	0,00	14 040,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	26 499,44	0,00	26 499,44	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	696,77	0,00	696,77	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	43 528,13	0,00	43 528,13	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	21 990,00	0,00	21 990,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	4 677,72	0,00	4 677,72	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	14 493,30	0,00	14 493,30	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	1 011,61	0,00	1 011,61	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 541,84	0,00	1 541,84	0,00
2188	Autres	0,00	69 341,82	0,00	69 341,82	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	226 172,20	212 927,45	191,72	212 735,73	13 436,47
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 127 197,67	0,00	1 127 197,67	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	814 454,97	0,00	814 454,97	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	62 263,07	0,00	62 263,07	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 485 157,00	2 003 915,71	0,00	2 003 915,71	2 481 241,29

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'équipement		5 515 000,00	2 376 171,37	191,72	2 375 979,65	3 139 020,35
10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	467 534,32	0,00	467 534,32	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	58 648,11	0,00	58 648,11	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	530 000,00	526 182,43	0,00	526 182,43	3 817,57
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		533 000,00	529 182,43	0,00	529 182,43	3 817,57
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 048 000,00	2 905 353,80	191,72	2 905 162,08	3 142 837,92
13911	État et établissements nationaux	0,00	4 833,33	0,00	4 833,33	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	6 401,37	0,00	6 401,37	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	36 652,05	0,00	36 652,05	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	7 476,75	0,00	7 476,75	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	71 401,37	55 363,50	0,00	55 363,50	16 037,87
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		71 401,37	55 363,50	0,00	55 363,50	16 037,87

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 119 401,37	2 960 717,30	191,72	2 960 525,58	3 158 875,79
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		6 119 401,37	2 960 717,30	191,72	2 960 525,58	3 158 875,79

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	35 795,20	0,00	35 795,20	0,00
1323	Départements	0,00	182 500,00	0,00	182 500,00	0,00
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	125 488,93	0,00	125 488,93	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	708 500,00	343 784,13	0,00	343 784,13	364 715,87
1641	Emprunts en euros	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	1 365,81	0,00	1 365,81	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	1 365,81	0,00	1 365,81	-1 365,81
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	387 388,92	0,00	387 388,92	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	15 673,02	0,00	15 673,02	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 515 586,61	0,00	1 515 586,61	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 949 728,76	1 918 648,55	0,00	1 918 648,55	31 080,21
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	138 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 996 248,76	3 463 798,49	0,00	3 463 798,49	532 450,27
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	938 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	4 327,00	0,00	4 327,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	5 140,00	0,00	5 140,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	8 914,37	0,00	8 914,37	0,00
28031	Frais d'études	0,00	9 872,21	0,00	9 872,21	0,00
2804182	Bâtiments et installations	0,00	94 283,49	0,00	94 283,49	0,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	600,00	0,00	600,00	0,00
280422	Bâtiments et installations	0,00	10 370,00	0,00	10 370,00	0,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	6 977,00	0,00	6 977,00	0,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	4 160,40	0,00	4 160,40	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	22 508,00	0,00	22 508,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	313,25	0,00	313,25	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	82 775,16	0,00	82 775,16	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	7 990,40	0,00	7 990,40	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	16 073,63	0,00	16 073,63	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	848,75	0,00	848,75	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	17 962,53	0,00	17 962,53	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	305,66	0,00	305,66	0,00
28188	Autres	0,00	75 459,06	0,00	75 459,06	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	388 381,37	368 880,91	0,00	368 880,91	19 500,46
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 326 381,37	368 880,91	0,00	368 880,91	957 500,46
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 322 630,13	3 832 679,40	0,00	3 832 679,40	1 489 950,73

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		796 771,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		6 119 401,37	3 832 679,40	0,00	3 832 679,40	2 286 721,97

II – EXECUTION BUDGETAIRE

Publié le

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	17 899,50	0,00	17 899,50	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	20 078,14	0,00	20 078,14	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	236 708,01	18 861,63	217 846,38	0,00
60621	Combustibles	0,00	5 889,26	0,00	5 889,26	0,00
60622	Carburants	0,00	18 443,35	1 852,68	16 590,67	0,00
60623	Alimentation	0,00	83 298,90	0,00	83 298,90	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	4 149,09	0,00	4 149,09	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	14 833,48	0,00	14 833,48	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	97 297,91	0,00	97 297,91	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	45 036,13	0,00	45 036,13	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	15 778,41	0,00	15 778,41	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	8 511,86	0,00	8 511,86	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	15 927,54	0,00	15 927,54	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	1 319,45	0,00	1 319,45	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	8 127,98	0,00	8 127,98	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	1 436,03	0,00	1 436,03	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	128 925,44	0,00	128 925,44	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	3 212,63	0,00	3 212,63	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	719,93	0,00	719,93	0,00
61358	Autres	0,00	58 262,32	0,00	58 262,32	0,00
61521	Terrains	0,00	47 824,93	0,00	47 824,93	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	87 859,66	0,00	87 859,66	0,00
615231	Voiries	0,00	50 104,80	0,00	50 104,80	0,00
615232	Réseaux	0,00	4 338,00	0,00	4 338,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
61551	Matériel roulant	0,00	11 658,80	0,00	11 658,80	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	27 687,67	0,00	27 687,67	0,00
6156	Maintenance	0,00	64 491,48	0,00	64 491,48	0,00
6161	Multirisques	0,00	38 338,17	0,00	38 338,17	0,00
617	Études et recherches	0,00	4 441,93	0,00	4 441,93	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 079,64	0,00	3 079,64	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	9 446,76	660,00	8 786,76	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	10 649,04	2 250,60	8 398,44	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	32 599,00	0,00	32 599,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	35 804,02	0,00	35 804,02	0,00
6228	Divers	0,00	4 824,00	0,00	4 824,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	6 635,26	0,00	6 635,26	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	126 259,79	31 600,80	94 658,99	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	850,00	0,00	850,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 638,75	0,00	2 638,75	0,00
6237	Publications	0,00	6 958,60	0,00	6 958,60	0,00
6238	Divers	0,00	12 340,32	0,00	12 340,32	0,00
6241	Transports de biens	0,00	1 008,00	0,00	1 008,00	0,00
6248	Divers	0,00	5 271,99	0,00	5 271,99	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	4 133,67	0,00	4 133,67	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	11 577,73	0,00	11 577,73	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	44 153,35	0,00	44 153,35	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	1 306,39	0,00	1 306,39	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	9 783,29	0,00	9 783,29	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	29 137,68	0,00	29 137,68	0,00
62876	Au GFP de rattachement	0,00	1 936,24	0,00	1 936,24	0,00
6288	Autres	0,00	403,52	0,00	403,52	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	9 976,00	0,00	9 976,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	491,01	0,00	491,01	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	2 355,05	0,00	2 355,05	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 470 200,00	1 496 369,90	55 225,71	1 441 144,19	29 055,81
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00	8 373,45	0,00	8 373,45	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	23 522,45	0,00	23 522,45	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 323,97	0,00	6 323,97	0,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	32 375,20	0,00	32 375,20	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00	3 875,39	0,00	3 875,39	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	1 057 491,28	0,00	1 057 491,28	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	7 235,61	0,00	7 235,61	0,00
64113	NBI	0,00	3 544,30	0,00	3 544,30	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	198 069,54	0,00	198 069,54	0,00
64131	Rémunérations	0,00	199 114,17	0,00	199 114,17	0,00
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	1 039,39	0,00	1 039,39	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	3 773,18	0,00	3 773,18	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	16 166,61	0,00	16 166,61	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	227 069,65	0,00	227 069,65	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	383 547,65	0,00	383 547,65	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	8 684,24	0,00	8 684,24	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	57 106,23	0,00	57 106,23	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	3 118,00	0,00	3 118,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00	14 775,99	0,00	14 775,99	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	11 766,00	0,00	11 766,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	724,16	0,00	724,16	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 400 000,00	2 270 396,46	0,00	2 270 396,46	129 603,54
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	9 700,00	9 234,00	0,00	9 234,00	466,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	91 870,04	0,00	91 870,04	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	198,90	0,00	198,90	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	6 801,38	0,00	6 801,38	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	7 678,95	0,00	7 678,95	0,00
65315	Formation	0,00	1 706,57	0,00	1 706,57	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	0,00	54,26	0,00	54,26	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	640,70	0,00	640,70	0,00
65561	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (établissement public de territoire)	0,00	4 185,28	706,46	3 478,82	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65741	Ménages	0,00	4 880,00	0,00	4 880,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	70 892,00	0,00	70 892,00	0,00
65818	Autres	0,00	52 184,16	0,00	52 184,16	0,00
65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
65888	Autres	0,00	3 319,99	105,43	3 214,56	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	371 600,00	326 329,96	811,89	325 518,07	46 081,93
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 251 500,00	4 102 330,32	56 037,60	4 046 292,72	205 207,28
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	188 478,27	0,00	188 478,27	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	56 347,18	60 600,26	-4 253,08	0,00
total chapitre 66	Charges financières	185 000,00	244 825,45	60 600,26	184 225,19	774,81
total chapitre 67	Charges spécifiques	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 437 000,00	4 347 155,77	116 637,86	4 230 517,91	206 482,09
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	938 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	14 054,37	0,00	14 054,37	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	4 327,00	0,00	4 327,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	350 499,54	0,00	350 499,54	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	388 381,37	368 880,91	0,00	368 880,91	19 500,46
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 326 381,37	368 880,91	0,00	368 880,91	957 500,46

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		5 763 381,37	4 716 036,68	116 637,86	4 599 398,82	1 163 982,55
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 763 381,37	4 716 036,68	116 637,86	4 599 398,82	1 163 982,55

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	58 975,10	0,00	58 975,10	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	120 000,00	58 975,10	0,00	58 975,10	61 024,90
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	270,00	0,00	270,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	3 419,00	124,00	3 295,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	23 234,33	0,00	23 234,33	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	11 473,41	0,00	11 473,41	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	280,00	0,00	280,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	82 031,37	0,00	82 031,37	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	51 267,20	122,80	51 144,40	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	930,00	0,00	930,00	0,00
70846	au GFP de rattachement	0,00	2 320,00	0,00	2 320,00	0,00
70876	par le GFP de rattachement	0,00	4 494,00	0,00	4 494,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	167 000,00	179 719,31	246,80	179 472,51	-12 472,51
73211	Attribution de compensation	0,00	17 059,00	0,00	17 059,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	11 835,00	0,00	11 835,00	0,00
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	58 572,00	0,00	58 572,00	0,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants	0,00	92 809,36	0,00	92 809,36	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	177 925,00	180 275,36	0,00	180 275,36	-2 350,36
73111	Impôts directs locaux	0,00	3 468 634,00	0,00	3 468 634,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	9 292,00	0,00	9 292,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73154	Droits de place	0,00	1 658,00	78,00	1 580,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	3 465,60	496,00	2 969,60	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	3 458 300,00	3 483 049,60	574,00	3 482 475,60	-24 175,60
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	562 583,00	0,00	562 583,00	0,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00	634 829,00	0,00	634 829,00	0,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0,00	161 833,00	0,00	161 833,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	163,00	0,00	163,00	0,00
744	FCTVA	0,00	15 304,79	0,00	15 304,79	0,00
74718	Autres	0,00	41 345,15	0,00	41 345,15	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00
747888	Autres	0,00	268 930,49	0,00	268 930,49	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	11 633,00	0,00	11 633,00	0,00
748374	Biodiversité et aménités rurales	0,00	12 245,00	0,00	12 245,00	0,00
748388	Autres	0,00	16 559,00	0,00	16 559,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	1 697 100,00	1 729 425,43	0,00	1 729 425,43	-32 325,43
752	Revenus des immeubles	0,00	47 236,00	0,00	47 236,00	0,00
75882	Reprise réserve - Surplus de DMTO	0,00	25,00	25,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	17 983,15	0,00	17 983,15	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	59 675,00	65 244,15	25,00	65 219,15	-5 544,15
Total des recettes de gestion des services		5 680 000,00	5 696 688,95	845,80	5 695 843,15	-15 843,15
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	11 980,00	0,00	11 980,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	11 980,00	11 980,00	0,00	11 980,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes réelles et mixtes		5 691 980,00	5 708 668,95	845,80	5 707 823,15	-15 843,15
722	Immobilisations corporelles	0,00	44 128,80	0,00	44 128,80	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	0,00	6 401,37	0,00	6 401,37	0,00
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	0,00	4 833,33	0,00	4 833,33	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 401,37	55 363,50	0,00	55 363,50	16 037,87
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		71 401,37	55 363,50	0,00	55 363,50	16 037,87
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 763 381,37	5 764 032,45	845,80	5 763 186,65	194,72
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 763 381,37	5 764 032,45	845,80	5 763 186,65	194,72

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		1 744 444,24	362 627,05	1 381 817,19	1 405 108,25
Autres immobilisations incorporelles		379 821,23	58 689,72	321 131,51	264 775,34
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		4 619 944,10	0,00	4 619 944,10	4 560 322,76
Constructions		17 158 352,78	158 495,75	16 999 857,03	16 988 702,09
Réseaux et installations de voirie		24 053 302,48	0,00	24 053 302,48	24 052 605,71
Réseaux divers		6 426 608,75	0,00	6 426 608,75	6 391 994,99
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		3 355 861,87	2 667 400,36	688 461,51	787 005,60
Immobilisations corporelles en cours		2 658 606,70	0,00	2 658 606,70	654 690,99
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		2 832 919,75	0,00	2 832 919,75	2 832 919,75
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		891,83	0,00	891,83	891,83
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		63 230 753,73	3 247 212,88	59 983 540,85	57 939 017,31
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		31 608,77	0,00	31 608,77	7 974,10
Créances sur les redevables et comptes rattachés		20 540,55	78,70	20 461,85	21 034,59
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		61 917,73	0,00	61 917,73	20 433,11
Créances sur les autres débiteurs		2 958,06	0,00	2 958,06	6 147,60
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		117 025,11	78,70	116 946,41	55 589,40
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		3 005 110,03	0,00	3 005 110,03	2 655 426,53
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		3 005 110,03	0,00	3 005 110,03	2 655 426,53
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	937,14
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		66 352 888,87	3 247 291,58	63 105 597,29	60 650 970,38

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		3 998 554,37	3 998 554,37
Fonds globalisés		7 643 304,40	7 243 242,46
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		8 500,01	13 333,34
Rattachées à un actif non amortissable		6 219 063,96	5 875 279,83
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-955 348,74	-943 609,18
RÉSERVES		36 416 049,87	34 900 463,26
REPORT A NOUVEAU		0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 163 787,83	1 515 586,61
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		1 255 233,06	1 255 233,06
TOTAL FONDS PROPRES (I)		55 749 144,76	53 858 083,75
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		7 123 456,16	6 453 891,67
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		7 123 456,16	6 453 891,67
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		116 278,43	125 386,23
Dettes fiscales et sociales		0,00	59,43
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		39 698,03	51 891,05
Autres dettes non financières		70 817,91	161 290,65
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		226 794,37	338 627,36
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		7 350 250,53	6 792 519,03
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		6 202,00	367,60
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		63 105 597,29	60 650 970,38

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		1 374 712,79	1 393 450,20	-18 737,41
Participations		314 275,64	306 592,72	7 682,92
Compensations, autres attributions et autres participations		40 437,00	38 786,00	1 651,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		3 653 516,96	3 643 765,12	9 751,84
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		179 472,51	160 700,68	18 771,83
Produits des cessions d'actifs		11 980,00	56 082,00	-44 102,00
Autres produits de gestion		65 219,15	360 010,76	-294 791,61
Production stockée et immobilisée		44 128,80	50 830,15	-6 701,35
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	5 180,59	-5 180,59
Reprises du financement rattaché à un actif		4 833,33	4 833,33	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		6 401,37	3 198,00	3 203,37
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		5 694 977,55	6 023 429,55	-328 452,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		1 460 218,03	1 392 972,46	67 245,57
Charges de personnel		2 134 250,90	2 098 500,83	35 750,07
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>1 427 458,98</i>	<i>1 427 923,66</i>	<i>-464,68</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>706 791,92</i>	<i>670 577,17</i>	<i>36 214,75</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		108 310,10	107 225,35	1 084,75
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		117 957,15	34 547,10	83 410,05
Impôts et taxes		58 096,62	51 833,65	6 262,97
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		350 499,54	340 802,68	9 696,86
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		14 054,37	13 798,44	255,93
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		4 327,00	45 481,56	-41 154,56
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		4 247 713,71	4 085 162,07	162 551,64
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		99 250,82	262 912,91	-163 662,09
<i>Dont ménages</i>		4 880,00	5 040,00	-160,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		70 892,00	70 779,76	112,24
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		23 478,82	187 093,15	-163 614,33
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		99 250,82	262 912,91	-163 662,09
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 348 013,02	1 675 354,57	-327 341,55
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		184 225,19	159 767,96	24 457,23
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		184 225,19	159 767,96	24 457,23
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-184 225,19	-159 767,96	-24 457,23
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 163 787,83	1 515 586,61	-351 798,78

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS
Annexe

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	3 378 373,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 378 373,22	0,00	3 378 373,22
10222	F.C.T.V.A.	0,00	6 467 351,83	0,00	0,00	0,00	387 388,92	0,00	6 854 740,75	0,00	6 854 740,75
10226	Taxe d'aménagement	0,00	351 294,12	0,00	0,00	3 000,00	15 673,02	3 000,00	366 967,14	0,00	363 967,14
10227	Versement pour sous densité	0,00	9 844,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 844,53	0,00	9 844,53
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	414 751,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 751,98	0,00	414 751,98
	Sous Total compte 1022	0,00	7 243 242,46	0,00	0,00	3 000,00	403 061,94	3 000,00	7 646 304,40	0,00	7 643 304,40
10251	Dons et legs en capital	0,00	620 181,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620 181,15	0,00	620 181,15
	Sous Total compte 1025	0,00	620 181,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620 181,15	0,00	620 181,15
	Sous Total compte 102	0,00	11 241 796,83	0,00	0,00	3 000,00	403 061,94	3 000,00	11 644 858,77	0,00	11 641 858,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	34 900 463,26	0,00	0,00	0,00	1 515 586,61	0,00	36 416 049,87	0,00	36 416 049,87
	Sous Total compte 106	0,00	34 900 463,26	0,00	0,00	0,00	1 515 586,61	0,00	36 416 049,87	0,00	36 416 049,87
	Sous Total compte 10	0,00	46 142 260,09	0,00	0,00	3 000,00	1 918 648,55	3 000,00	48 060 908,64	0,00	48 057 908,64
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00
	Sous Total compte 11	0,00	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00	0,00	1 515 586,61	1 515 586,61	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
	Sous Total compte 131	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
1321	État et établissements nationaux	0,00	1 647 362,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 647 362,84	0,00	1 647 362,84
1322	Régions	0,00	602 662,07	0,00	0,00	0,00	35 795,20	0,00	638 457,27	0,00	638 457,27
1323	Départements	0,00	2 158 169,41	0,00	0,00	0,00	182 500,00	0,00	2 340 669,41	0,00	2 340 669,41
13241	Communes membres du GFP	0,00	12 043,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 043,08	0,00	12 043,08

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13248	Autres communes	0,00	157 909,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 909,86	0,00	157 909,86
	Sous Total compte 1324	0,00	169 952,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 952,94	0,00	169 952,94
13251	GFP de rattachement	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
	Sous Total compte 1325	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	132 482,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 482,58	0,00	132 482,58
	Sous Total compte 1327	0,00	132 482,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 482,58	0,00	132 482,58
1328	Autres	0,00	403 845,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403 845,11	0,00	403 845,11
	Sous Total compte 132	0,00	5 274 474,95	0,00	0,00	0,00	218 295,20	0,00	5 492 770,15	0,00	5 492 770,15
1345	Amendes de radars automatiques et amende	0,00	27 619,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 619,79	0,00	27 619,79
13461	Dotation d'équipement des territoires ru	0,00	326 645,09	0,00	0,00	0,00	125 488,93	0,00	452 134,02	0,00	452 134,02
13462	Dotation de soutien à l'investissement I	0,00	246 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 540,00	0,00	246 540,00
	Sous Total compte 1346	0,00	573 185,09	0,00	0,00	0,00	125 488,93	0,00	698 674,02	0,00	698 674,02
	Sous Total compte 134	0,00	600 804,88	0,00	0,00	0,00	125 488,93	0,00	726 293,81	0,00	726 293,81
13911	État et établissements nationaux	13 666,66	0,00	0,00	0,00	4 833,33	0,00	18 499,99	0,00	18 499,99	0,00
	Sous Total compte 1391	13 666,66	0,00	0,00	0,00	4 833,33	0,00	18 499,99	0,00	18 499,99	0,00
	Sous Total compte 139	13 666,66	0,00	0,00	0,00	4 833,33	0,00	18 499,99	0,00	18 499,99	0,00
	Sous Total compte 13	13 666,66	5 902 279,83	0,00	0,00	4 833,33	343 784,13	18 499,99	6 246 063,96	0,00	6 227 563,97
1641	Emprunts en euros	0,00	5 907 850,19	0,00	0,00	467 534,32	1 200 000,00	467 534,32	7 107 850,19	0,00	6 640 315,87
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	485 441,22	0,00	0,00	58 648,11	0,00	58 648,11	485 441,22	0,00	426 793,11
	Sous Total compte 1644	0,00	485 441,22	0,00	0,00	58 648,11	0,00	58 648,11	485 441,22	0,00	426 793,11
	Sous Total compte 164	0,00	6 393 291,41	0,00	0,00	526 182,43	1 200 000,00	526 182,43	7 593 291,41	0,00	7 067 108,98
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	60 600,26	60 600,26	56 347,18	0,00	0,00	60 600,26	116 947,44	0,00	56 347,18

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Sous Total compte 1688	0,00	60 600,26	60 600,26	56 347,18	0,00	0,00	60 600,26	116 947,44	0,00	56 347,18
	Sous Total compte 168	0,00	60 600,26	60 600,26	56 347,18	0,00	0,00	60 600,26	116 947,44	0,00	56 347,18
	Sous Total compte 16	0,00	6 453 891,67	60 600,26	56 347,18	526 182,43	1 200 000,00	586 782,69	7 710 238,85	0,00	7 123 456,16
	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	909 724,39	0,00	0,00	520,00	6 401,37	4 327,00	916 125,76	4 847,00	911 278,76	0,00
	Autres neutralisations et régularisation	33 884,79	0,00	10 185,19	0,00	0,00	0,00	44 069,98	0,00	44 069,98	0,00
	Sous Total compte 19	943 609,18	0,00	10 185,19	520,00	6 401,37	4 327,00	960 195,74	4 847,00	955 348,74	0,00
	Total classe 1	957 275,84	60 014 018,20	3 101 958,67	1 572 453,79	540 417,13	3 466 759,68	4 599 651,64	65 053 231,67	973 848,73	61 427 428,76
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	245 988,91	0,00	0,00	0,00	37 449,98	0,00	283 438,89	0,00	283 438,89	0,00
2031	Frais d'études	54 045,06	0,00	0,00	29 094,00	19 068,00	0,00	73 113,06	29 094,00	44 019,06	0,00
	Sous Total compte 203	54 045,06	0,00	0,00	29 094,00	19 068,00	0,00	73 113,06	29 094,00	44 019,06	0,00
204182	Bâtiments et installations	1 410 301,75	0,00	0,00	0,00	88 939,43	0,00	1 499 241,18	0,00	1 499 241,18	0,00
	Sous Total compte 20418	1 410 301,75	0,00	0,00	0,00	88 939,43	0,00	1 499 241,18	0,00	1 499 241,18	0,00
	Sous Total compte 2041	1 410 301,75	0,00	0,00	0,00	88 939,43	0,00	1 499 241,18	0,00	1 499 241,18	0,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
20422	Bâtiments et installations	143 542,40	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	143 542,40	6 000,00	137 542,40	0,00
	Sous Total compte 2042	146 542,40	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	146 542,40	6 000,00	140 542,40	0,00
204412	Bâtiments et installations	104 660,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 660,66	0,00	104 660,66	0,00
	Sous Total compte 20441	104 660,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 660,66	0,00	104 660,66	0,00
	Sous Total compte 2044	104 660,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 660,66	0,00	104 660,66	0,00
	Sous Total compte 204	1 661 504,81	0,00	0,00	6 000,00	88 939,43	0,00	1 750 444,24	6 000,00	1 744 444,24	0,00
2051	Concessions et droits similaires	38 492,48	0,00	0,00	0,00	13 870,80	0,00	52 363,28	0,00	52 363,28	0,00
	Sous Total compte 205	38 492,48	0,00	0,00	0,00	13 870,80	0,00	52 363,28	0,00	52 363,28	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20	2 000 031,26	0,00	0,00	35 094,00	159 328,21	0,00	2 159 359,47	35 094,00	2 124 265,47	0,00
2111	Terrains nus	2 190 345,09	0,00	520,00	0,00	15 106,82	1 557,53	2 205 971,91	1 557,53	2 204 414,38	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	39 658,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 658,22	0,00	39 658,22	0,00
2115	Terrains bâtis	54 707,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 707,01	0,00	54 707,01	0,00
2116	Cimetière	165 341,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 341,79	0,00	165 341,79	0,00
2118	Autres terrains	715 459,52	0,00	0,00	0,00	0,00	5 140,00	715 459,52	5 140,00	710 319,52	0,00
	Sous Total compte 211	3 165 511,63	0,00	520,00	0,00	15 106,82	6 697,53	3 181 138,45	6 697,53	3 174 440,92	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 394 811,13	0,00	0,00	0,00	50 692,05	0,00	1 445 503,18	0,00	1 445 503,18	0,00
	Sous Total compte 212	1 394 811,13	0,00	0,00	0,00	50 692,05	0,00	1 445 503,18	0,00	1 445 503,18	0,00
21311	Bâtiments administratifs	2 102 058,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 102 058,70	0,00	2 102 058,70	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 938 305,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 938 305,19	0,00	1 938 305,19	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	6 665 725,87	0,00	0,00	0,00	7 476,75	0,00	6 673 202,62	0,00	6 673 202,62	0,00
21316	Équipements du cimetière	30 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 600,00	0,00	30 600,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 752 114,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 752 114,64	0,00	5 752 114,64	0,00
	Sous Total compte 2131	16 488 804,40	0,00	0,00	0,00	7 476,75	0,00	16 496 281,15	0,00	16 496 281,15	0,00
21321	Immeubles de rapport	450 267,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 267,55	0,00	450 267,55	0,00
	Sous Total compte 2132	450 267,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 267,55	0,00	450 267,55	0,00
2138	Autres constructions	185 304,64	0,00	0,00	0,00	26 499,44	0,00	211 804,08	0,00	211 804,08	0,00
	Sous Total compte 213	17 124 376,59	0,00	0,00	0,00	33 976,19	0,00	17 158 352,78	0,00	17 158 352,78	0,00
2151	Réseaux de voirie	24 052 605,71	0,00	0,00	0,00	696,77	0,00	24 053 302,48	0,00	24 053 302,48	0,00
21533	Réseaux câblés	416 764,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 764,69	0,00	416 764,69	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 410 719,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410 719,03	0,00	1 410 719,03	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21538	Autres réseaux	4 564 511,27	0,00	0,00	0,00	43 528,13	8 914,37	4 608 039,40	8 914,37	4 599 125,03	0,00
	Sous Total compte 2153	6 391 994,99	0,00	0,00	0,00	43 528,13	8 914,37	6 435 523,12	8 914,37	6 426 608,75	0,00
	Sous Total compte 215	30 444 600,70	0,00	0,00	0,00	44 224,90	8 914,37	30 488 825,60	8 914,37	30 479 911,23	0,00
21611	Biens sous-jacents	23 684,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 684,09	0,00	23 684,09	0,00
	Sous Total compte 2161	23 684,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 684,09	0,00	23 684,09	0,00
	Sous Total compte 216	23 684,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 684,09	0,00	23 684,09	0,00
21828	Autres matériels de transport	1 117 212,57	0,00	0,00	461 439,86	21 990,00	0,00	1 139 202,57	461 439,86	677 762,71	0,00
	Sous Total compte 2182	1 117 212,57	0,00	0,00	461 439,86	21 990,00	0,00	1 139 202,57	461 439,86	677 762,71	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	152 633,33	0,00	0,00	0,00	4 677,72	0,00	157 311,05	0,00	157 311,05	0,00
21838	Autre matériel informatique	397 633,35	0,00	0,00	0,00	14 493,30	0,00	412 126,65	0,00	412 126,65	0,00
	Sous Total compte 2183	550 266,68	0,00	0,00	0,00	19 171,02	0,00	569 437,70	0,00	569 437,70	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	8 150,18	0,00	0,00	0,00	1 011,61	0,00	9 161,79	0,00	9 161,79	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	327 186,62	0,00	0,00	0,00	1 541,84	0,00	328 728,46	0,00	328 728,46	0,00
	Sous Total compte 2184	335 336,80	0,00	0,00	0,00	2 553,45	0,00	337 890,25	0,00	337 890,25	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 726,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 726,98	0,00	1 726,98	0,00
2188	Autres	1 676 018,32	0,00	0,00	0,00	69 341,82	0,00	1 745 360,14	0,00	1 745 360,14	0,00
	Sous Total compte 218	3 680 561,35	0,00	0,00	461 439,86	113 056,29	0,00	3 793 617,64	461 439,86	3 332 177,78	0,00
	Sous Total compte 21	55 833 545,49	0,00	520,00	461 439,86	257 056,25	15 611,90	56 091 121,74	477 051,76	55 614 069,98	0,00
2313	Constructions	345 046,77	0,00	0,00	0,00	1 127 197,67	0,00	1 472 244,44	0,00	1 472 244,44	0,00
2315	Installations, matériel et outillage tec	309 644,22	0,00	0,00	0,00	814 454,97	0,00	1 124 099,19	0,00	1 124 099,19	0,00
	Sous Total compte 231	654 690,99	0,00	0,00	0,00	1 941 652,64	0,00	2 596 343,63	0,00	2 596 343,63	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	0,00	0,00	0,00	0,00	62 263,07	0,00	62 263,07	0,00	62 263,07	0,00

Num � ro de compte	Libell � du compte	Balance d'entr � e		Op � rations non budg � taires		Op � rations budg � taires		Total		Soldes	
		D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit
	Sous Total compte 23	654 690,99	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71	0,00	2 658 606,70	0,00	2 658 606,70	0,00
2423	d � tabli � sements publics de coop � ration	2 832 919,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832 919,75	0,00	2 832 919,75	0,00
	Sous Total compte 242	2 832 919,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832 919,75	0,00	2 832 919,75	0,00
2492	Mises � disposition dans le cadre du tra	0,00	1 255 233,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 255 233,06	0,00	1 255 233,06
	Sous Total compte 249	0,00	1 255 233,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 255 233,06	0,00	1 255 233,06
	Sous Total compte 24	2 832 919,75	1 255 233,06	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832 919,75	1 255 233,06	1 577 686,69	0,00
272	Titres immobilis � s (droits de cr � ance)	891,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	891,83	0,00	891,83	0,00
	Sous Total compte 27	891,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	891,83	0,00	891,83	0,00
28031	Frais d � tudes	0,00	35 258,63	29 094,00	0,00	0,00	9 872,21	29 094,00	45 130,84	0,00	16 036,84
	Sous Total compte 2803	0,00	35 258,63	29 094,00	0,00	0,00	9 872,21	29 094,00	45 130,84	0,00	16 036,84
2804182	B � timents et installations	0,00	124 243,56	0,00	0,00	0,00	94 283,49	0,00	218 527,05	0,00	218 527,05
	Sous Total compte 280418	0,00	124 243,56	0,00	0,00	0,00	94 283,49	0,00	218 527,05	0,00	218 527,05
	Sous Total compte 28041	0,00	124 243,56	0,00	0,00	0,00	94 283,49	0,00	218 527,05	0,00	218 527,05
280421	Biens mobiliers, mat � riel et � tudes	0,00	410,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	1 010,00	0,00	1 010,00
280422	B � timents et installations	0,00	72 652,00	6 000,00	0,00	0,00	10 370,00	6 000,00	83 022,00	0,00	77 022,00
	Sous Total compte 28042	0,00	73 062,00	6 000,00	0,00	0,00	10 970,00	6 000,00	84 032,00	0,00	78 032,00
2804412	B � timents et installations	0,00	59 091,00	0,00	0,00	0,00	6 977,00	0,00	66 068,00	0,00	66 068,00
	Sous Total compte 280441	0,00	59 091,00	0,00	0,00	0,00	6 977,00	0,00	66 068,00	0,00	66 068,00
	Sous Total compte 28044	0,00	59 091,00	0,00	0,00	0,00	6 977,00	0,00	66 068,00	0,00	66 068,00
	Sous Total compte 2804	0,00	256 396,56	6 000,00	0,00	0,00	112 230,49	6 000,00	368 627,05	0,00	362 627,05
2805	Concessions, brevets, licences, droits e	0,00	38 492,48	0,00	0,00	0,00	4 160,40	0,00	42 652,88	0,00	42 652,88
	Sous Total compte 280	0,00	330 147,67	35 094,00	0,00	0,00	126 263,10	35 094,00	456 410,77	0,00	421 316,77

III – ÉTATS FINANCIERS									
Balance des comptes									

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281321	Immeubles de rapport	0,00	135 048,00	0,00	0,00	0,00	22 508,00	0,00	157 556,00	0,00	157 556,00
	Sous Total compte 28132	0,00	135 048,00	0,00	0,00	0,00	22 508,00	0,00	157 556,00	0,00	157 556,00
28138	Autres constructions	0,00	626,50	0,00	0,00	0,00	313,25	0,00	939,75	0,00	939,75
	Sous Total compte 2813	0,00	135 674,50	0,00	0,00	0,00	22 821,25	0,00	158 495,75	0,00	158 495,75
281828	Autres matériels de transport	0,00	809 493,49	451 254,67	0,00	0,00	82 775,16	451 254,67	892 268,65	0,00	441 013,98
	Sous Total compte 28182	0,00	809 493,49	451 254,67	0,00	0,00	82 775,16	451 254,67	892 268,65	0,00	441 013,98
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	142 093,08	0,00	0,00	0,00	7 990,40	0,00	150 083,48	0,00	150 083,48
281838	Autre matériel informatique	0,00	381 748,18	0,00	0,00	0,00	16 073,63	0,00	397 821,81	0,00	397 821,81
	Sous Total compte 28183	0,00	523 841,26	0,00	0,00	0,00	24 064,03	0,00	547 905,29	0,00	547 905,29
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	1 916,17	0,00	0,00	0,00	848,75	0,00	2 764,92	0,00	2 764,92
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	196 926,09	0,00	0,00	0,00	17 962,53	0,00	214 888,62	0,00	214 888,62
	Sous Total compte 28184	0,00	198 842,26	0,00	0,00	0,00	18 811,28	0,00	217 653,54	0,00	217 653,54
28185	Matériel de téléphonie	0,00	1 421,32	0,00	0,00	0,00	305,66	0,00	1 726,98	0,00	1 726,98
28188	Autres	0,00	1 383 641,51	0,00	0,00	0,00	75 459,06	0,00	1 459 100,57	0,00	1 459 100,57
	Sous Total compte 2818	0,00	2 917 239,84	451 254,67	0,00	0,00	201 415,19	451 254,67	3 118 655,03	0,00	2 667 400,36
	Sous Total compte 281	0,00	3 052 914,34	451 254,67	0,00	0,00	224 236,44	451 254,67	3 277 150,78	0,00	2 825 896,11
	Sous Total compte 28	0,00	3 383 062,01	486 348,67	0,00	0,00	350 499,54	486 348,67	3 733 561,55	0,00	3 247 212,88
	Total classe 2	61 322 079,32	4 638 295,07	486 868,67	496 533,86	2 420 300,17	366 111,44	64 229 248,16	5 500 940,37	63 230 753,73	4 502 445,94
4011	Fournisseurs	0,00	79 825,30	1 487 098,25	1 461 268,64	0,00	0,00	1 487 098,25	1 541 093,94	0,00	53 995,69
	Sous Total compte 401	0,00	79 825,30	1 487 098,25	1 461 268,64	0,00	0,00	1 487 098,25	1 541 093,94	0,00	53 995,69
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	3 553,24	2 416 737,74	2 413 184,50	0,00	0,00	2 416 737,74	2 416 737,74	0,00	0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	5 643,61	5 643,61	2 086,63	0,00	0,00	5 643,61	7 730,24	0,00	2 086,63

Num � ro de compte	Libell � du compte	Balance d'entr � e		Op � rations non budg � taires		Op � rations budg � taires		Total		Soldes	
		D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit	D � bit	Cr � dit
408	Sous Total compte 4047	0,00	5 643,61	5 643,61	2 086,63	0,00	0,00	5 643,61	7 730,24	0,00	2 086,63
	Sous Total compte 404	0,00	9 196,85	2 422 381,35	2 415 271,13	0,00	0,00	2 422 381,35	2 424 467,98	0,00	2 086,63
	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	36 364,08	36 364,08	60 196,11	0,00	0,00	36 364,08	96 560,19	0,00	60 196,11
	Sous Total compte 40	0,00	125 386,23	3 945 843,68	3 936 735,88	0,00	0,00	3 945 843,68	4 062 122,11	0,00	116 278,43
411	Redevables	18 706,17	0,00	172 283,43	172 128,35	0,00	0,00	190 989,60	172 128,35	18 861,25	0,00
414	Locataires-acqu � reurs et locataires	1 974,00	0,00	16 036,00	16 766,00	0,00	0,00	18 010,00	16 766,00	1 244,00	0,00
4161	Cr � ances douteuses	433,12	0,00	4 234,24	4 232,06	0,00	0,00	4 667,36	4 232,06	435,30	0,00
	Sous Total compte 416	433,12	0,00	4 234,24	4 232,06	0,00	0,00	4 667,36	4 232,06	435,30	0,00
	Sous Total compte 41	21 113,29	0,00	192 553,67	193 126,41	0,00	0,00	213 666,96	193 126,41	20 540,55	0,00
421	Personnel - R � mun � rations dues	0,00	0,00	1 153 168,40	1 153 168,40	0,00	0,00	1 153 168,40	1 153 168,40	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	120,00	120,00	0,00	0,00	120,00	120,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	1 153 288,40	1 153 288,40	0,00	0,00	1 153 288,40	1 153 288,40	0,00	0,00
431	S � c � rit � sociale	0,00	0,00	352 331,74	352 331,74	0,00	0,00	352 331,74	352 331,74	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	59,43	576 838,20	576 778,77	0,00	0,00	576 838,20	576 838,20	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	59,43	929 169,94	929 110,51	0,00	0,00	929 169,94	929 169,94	0,00	0,00
4421	Pr � l � v � ement � la source - Imp � t sur le r	0,00	0,00	19 147,78	19 147,78	0,00	0,00	19 147,78	19 147,78	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	19 147,78	19 147,78	0,00	0,00	19 147,78	19 147,78	0,00	0,00
44311	D � penses	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	2 790,00	0,00	0,00	2 790,00	0,00	0,00	2 790,00	2 790,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4431	2 790,00	0,00	3 000,00	5 790,00	0,00	0,00	5 790,00	5 790,00	0,00	0,00
44331	D � penses	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4433	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00

Num�ro de compte	Libell� du compte	Balance d'entr�e		Op�rations non budg�taires		Op�rations budg�taires		Total		Soldes	
		D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit
44341	D�penses	0,00	0,00	14 148,75	14 148,75	0,00	0,00	14 148,75	14 148,75	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	14 148,75	14 148,75	0,00	0,00	14 148,75	14 148,75	0,00	0,00
44351	D�penses	0,00	11 054,80	12 991,04	10 309,69	0,00	0,00	12 991,04	21 364,49	0,00	8 373,45
44352	Recettes - Amiable	4 494,00	0,00	4 494,00	4 494,00	0,00	0,00	8 988,00	4 494,00	4 494,00	0,00
44356	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	2 238,00	2 238,00	0,00	0,00	2 238,00	2 238,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4435	4 494,00	11 054,80	19 723,04	17 041,69	0,00	0,00	24 217,04	28 096,49	0,00	3 879,45
44371	D�penses	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
44381	D�penses	0,00	0,00	89 200,87	151 118,60	0,00	0,00	89 200,87	151 118,60	0,00	61 917,73
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	89 200,87	151 118,60	0,00	0,00	89 200,87	151 118,60	0,00	61 917,73
	Sous Total compte 443	7 284,00	161 054,80	296 072,66	208 099,04	0,00	0,00	303 356,66	369 153,84	0,00	65 797,18
44562	T.V.A. sur immobilisations	296,10	0,00	125 953,68	126 249,78	0,00	0,00	126 249,78	126 249,78	0,00	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	13,06	13,06	0,00	0,00	13,06	13,06	0,00	0,00
44567	Cr�dit de T.V.A. � reporter	394,00	0,00	128 550,00	102 177,00	0,00	0,00	128 944,00	102 177,00	26 767,00	0,00
	Sous Total compte 4456	690,10	0,00	254 516,74	228 439,84	0,00	0,00	255 206,84	228 439,84	26 767,00	0,00
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	0,00	0,00	99 540,00	99 540,00	0,00	0,00	99 540,00	99 540,00	0,00	0,00
44585	TVA � r�gulariser - Retenue de garantie	0,00	0,00	347,77	0,00	0,00	0,00	347,77	0,00	347,77	0,00
	Sous Total compte 4458	0,00	0,00	99 887,77	99 540,00	0,00	0,00	99 887,77	99 540,00	347,77	0,00
	Sous Total compte 445	690,10	0,00	354 404,51	327 979,84	0,00	0,00	355 094,61	327 979,84	27 114,77	0,00
447	Autres imp�ts, taxes et versements assim	0,00	0,00	165 148,33	165 148,33	0,00	0,00	165 148,33	165 148,33	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	7 974,10	161 054,80	834 773,28	720 374,99	0,00	0,00	842 747,38	881 429,79	0,00	38 682,41
4511	Compte de rattachement avec... (� subdiv	0,00	913,45	20 985,11	23 508,00	0,00	0,00	20 985,11	24 421,45	0,00	3 436,34

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4512	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	50 977,60	87 073,91	72 358,00	0,00	0,00	87 073,91	123 335,60	0,00	36 261,69
4516	Compte de rattachement avec... (à subdiv	20 433,11	0,00	233 804,62	192 320,00	0,00	0,00	254 237,73	192 320,00	61 917,73	0,00
	Sous Total compte 451	20 433,11	51 891,05	341 863,64	288 186,00	0,00	0,00	362 296,75	340 077,05	22 219,70	0,00
	Sous Total compte 45	20 433,11	51 891,05	341 863,64	288 186,00	0,00	0,00	362 296,75	340 077,05	22 219,70	0,00
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	6 000,00	0,00	9 800,00	15 800,00	0,00	0,00	15 800,00	15 800,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	6 000,00	0,00	9 800,00	15 800,00	0,00	0,00	15 800,00	15 800,00	0,00	0,00
4643	Vacations encaissées à reverser	0,00	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 464	0,00	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	50,42	241,42	265,40	0,00	0,00	241,42	315,82	0,00	74,40
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	80,00	169 324,53	169 644,53	0,00	0,00	169 324,53	169 724,53	0,00	400,00
	Sous Total compte 4671	0,00	80,00	169 324,53	169 644,53	0,00	0,00	169 324,53	169 724,53	0,00	400,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	147,60	0,00	82 417,36	80 218,90	0,00	0,00	82 564,96	80 218,90	2 346,06	0,00
	Sous Total compte 4672	147,60	0,00	82 417,36	80 218,90	0,00	0,00	82 564,96	80 218,90	2 346,06	0,00
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	0,00	0,00	612,00	0,00	0,00	0,00	612,00	0,00	612,00	0,00
	Sous Total compte 4675	0,00	0,00	612,00	0,00	0,00	0,00	612,00	0,00	612,00	0,00
	Sous Total compte 467	147,60	80,00	252 353,89	249 863,43	0,00	0,00	252 501,49	249 943,43	2 558,06	0,00
4686	Charges à payer	0,00	105,43	105,43	52,33	0,00	0,00	105,43	157,76	0,00	52,33
	Sous Total compte 468	0,00	105,43	105,43	52,33	0,00	0,00	105,43	157,76	0,00	52,33
	Sous Total compte 46	6 147,60	235,85	263 460,74	266 941,16	0,00	0,00	269 608,34	267 177,01	2 431,33	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	0,00	1 751,32	1 751,32	0,00	0,00	1 751,32	1 751,32	0,00	0,00
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	3 477 926,00	3 477 926,00	0,00	0,00	3 477 926,00	3 477 926,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	1 417 980,00	1 417 980,00	0,00	0,00	1 417 980,00	1 417 980,00	0,00	0,00
47133	Fonds d'emprunt	0,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	0,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	260,00	1 221 715,88	1 227 657,88	0,00	0,00	1 221 715,88	1 227 917,88	0,00	6 202,00
	Sous Total compte 4713	0,00	260,00	8 669 621,88	8 675 563,88	0,00	0,00	8 669 621,88	8 675 823,88	0,00	6 202,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu	0,00	54,80	366,60	311,80	0,00	0,00	366,60	366,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	54,80	366,60	311,80	0,00	0,00	366,60	366,60	0,00	0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	52,80	270,90	218,10	0,00	0,00	270,90	270,90	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	107,60	637,50	529,90	0,00	0,00	637,50	637,50	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	15 786,84	15 786,84	0,00	0,00	15 786,84	15 786,84	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	367,60	8 687 797,54	8 693 631,94	0,00	0,00	8 687 797,54	8 693 999,54	0,00	6 202,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	714 660,70	714 660,70	0,00	0,00	714 660,70	714 660,70	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	937,14	0,00	68 315,82	69 252,96	0,00	0,00	69 252,96	69 252,96	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	937,14	0,00	782 976,52	783 913,66	0,00	0,00	783 913,66	783 913,66	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	104,49	104,49	0,00	0,00	104,49	104,49	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	12 214,55	12 214,55	0,00	0,00	12 214,55	12 214,55	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	937,14	0,00	795 295,56	796 232,70	0,00	0,00	796 232,70	796 232,70	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	2,07	2,07	0,00	0,00	2,07	2,07	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	2,07	2,07	0,00	0,00	2,07	2,07	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	937,14	367,60	9 483 095,17	9 489 866,71	0,00	0,00	9 484 032,31	9 490 234,31	0,00	6 202,00
4911	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	78,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,70	0,00	78,70

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 491	0,00	78,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,70	0,00	78,70
	Sous Total compte 49	0,00	78,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,70	0,00	78,70
	Total classe 4	56 605,24	339 073,66	17 144 048,52	16 977 630,06	0,00	0,00	17 200 653,76	17 316 703,72	117 025,11	233 075,07
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	26 019,46	26 019,46	0,00	0,00	26 019,46	26 019,46	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	256,20	256,20	0,00	0,00	256,20	256,20	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	256,20	256,20	0,00	0,00	256,20	256,20	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	5 525,00	0,00	70 494,93	70 598,43	0,00	0,00	76 019,93	70 598,43	5 421,50	0,00
	Sous Total compte 511	5 525,00	0,00	96 770,59	96 874,09	0,00	0,00	102 295,59	96 874,09	5 421,50	0,00
515	Compte au Trésor	2 648 764,21	0,00	8 085 371,71	7 736 261,78	0,00	0,00	10 734 135,92	7 736 261,78	2 997 874,14	0,00
	Sous Total compte 51	2 654 289,21	0,00	8 182 142,30	7 833 135,87	0,00	0,00	10 836 431,51	7 833 135,87	3 003 295,64	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	1 137,32	0,00	3 101,41	2 424,34	0,00	0,00	4 238,73	2 424,34	1 814,39	0,00
	Sous Total compte 541	1 137,32	0,00	3 101,41	2 424,34	0,00	0,00	4 238,73	2 424,34	1 814,39	0,00
	Sous Total compte 54	1 137,32	0,00	3 101,41	2 424,34	0,00	0,00	4 238,73	2 424,34	1 814,39	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	424 244,41	424 244,41	0,00	0,00	424 244,41	424 244,41	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	62 051,65	62 051,65	0,00	0,00	62 051,65	62 051,65	0,00	0,00
586	Opérations financières entre le budget p	0,00	0,00	14 248,00	14 248,00	0,00	0,00	14 248,00	14 248,00	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	640,70	640,70	0,00	0,00	640,70	640,70	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	640,70	640,70	0,00	0,00	640,70	640,70	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	23 247,00	23 247,00	0,00	0,00	23 247,00	23 247,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	524 431,76	524 431,76	0,00	0,00	524 431,76	524 431,76	0,00	0,00
	Total classe 5	2 655 426,53	0,00	8 709 675,47	8 359 991,97	0,00	0,00	11 365 102,00	8 359 991,97	3 005 110,03	0,00
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	17 899,50	0,00	17 899,50	0,00	17 899,50	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

III

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS									
Balance des comptes									

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	17 899,50	0,00	17 899,50	0,00	17 899,50	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	20 078,14	0,00	20 078,14	0,00	20 078,14	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	236 708,01	18 861,63	236 708,01	18 861,63	217 846,38	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	256 786,15	18 861,63	256 786,15	18 861,63	237 924,52	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 889,26	0,00	5 889,26	0,00	5 889,26	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	18 443,35	1 852,68	18 443,35	1 852,68	16 590,67	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	83 298,90	0,00	83 298,90	0,00	83 298,90	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	4 149,09	0,00	4 149,09	0,00	4 149,09	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	111 780,60	1 852,68	111 780,60	1 852,68	109 927,92	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	14 833,48	0,00	14 833,48	0,00	14 833,48	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	97 297,91	0,00	97 297,91	0,00	97 297,91	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	45 036,13	0,00	45 036,13	0,00	45 036,13	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	15 778,41	0,00	15 778,41	0,00	15 778,41	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	172 945,93	0,00	172 945,93	0,00	172 945,93	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	8 511,86	0,00	8 511,86	0,00	8 511,86	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth	0,00	0,00	0,00	0,00	15 927,54	0,00	15 927,54	0,00	15 927,54	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 319,45	0,00	1 319,45	0,00	1 319,45	0,00
	Sous Total compte 6066	0,00	0,00	0,00	0,00	1 319,45	0,00	1 319,45	0,00	1 319,45	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	8 127,98	0,00	8 127,98	0,00	8 127,98	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 436,03	0,00	1 436,03	0,00	1 436,03	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	576 835,54	20 714,31	576 835,54	20 714,31	556 121,23	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	594 735,04	20 714,31	594 735,04	20 714,31	574 020,73	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS											
Balance des comptes											

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	128 925,44	0,00	128 925,44	0,00	128 925,44	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 212,63	0,00	3 212,63	0,00	3 212,63	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	719,93	0,00	719,93	0,00	719,93	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	58 262,32	0,00	58 262,32	0,00	58 262,32	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	58 982,25	0,00	58 982,25	0,00	58 982,25	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	62 194,88	0,00	62 194,88	0,00	62 194,88	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	47 824,93	0,00	47 824,93	0,00	47 824,93	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	87 859,66	0,00	87 859,66	0,00	87 859,66	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	87 859,66	0,00	87 859,66	0,00	87 859,66	0,00
615231	Voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	50 104,80	0,00	50 104,80	0,00	50 104,80	0,00
615232	Réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	4 338,00	0,00	4 338,00	0,00	4 338,00	0,00
	Sous Total compte 61523	0,00	0,00	0,00	0,00	54 442,80	0,00	54 442,80	0,00	54 442,80	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	190 127,39	0,00	190 127,39	0,00	190 127,39	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	11 658,80	0,00	11 658,80	0,00	11 658,80	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 687,67	0,00	27 687,67	0,00	27 687,67	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	39 346,47	0,00	39 346,47	0,00	39 346,47	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	64 491,48	0,00	64 491,48	0,00	64 491,48	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	293 965,34	0,00	293 965,34	0,00	293 965,34	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	38 338,17	0,00	38 338,17	0,00	38 338,17	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	38 338,17	0,00	38 338,17	0,00	38 338,17	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	4 441,93	0,00	4 441,93	0,00	4 441,93	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 079,64	0,00	3 079,64	0,00	3 079,64	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	9 446,76	660,00	9 446,76	660,00	8 786,76	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	10 649,04	2 250,60	10 649,04	2 250,60	8 398,44	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	23 175,44	2 910,60	23 175,44	2 910,60	20 264,84	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	551 041,20	2 910,60	551 041,20	2 910,60	548 130,60	0,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattaché	0,00	0,00	0,00	0,00	8 373,45	0,00	8 373,45	0,00	8 373,45	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	23 522,45	0,00	23 522,45	0,00	23 522,45	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	31 895,90	0,00	31 895,90	0,00	31 895,90	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	32 599,00	0,00	32 599,00	0,00	32 599,00	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	32 749,00	0,00	32 749,00	0,00	32 749,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	35 804,02	0,00	35 804,02	0,00	35 804,02	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 824,00	0,00	4 824,00	0,00	4 824,00	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	73 377,02	0,00	73 377,02	0,00	73 377,02	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 635,26	0,00	6 635,26	0,00	6 635,26	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	126 259,79	31 600,80	126 259,79	31 600,80	94 658,99	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	850,00	0,00	850,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 638,75	0,00	2 638,75	0,00	2 638,75	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	6 958,60	0,00	6 958,60	0,00	6 958,60	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	12 340,32	0,00	12 340,32	0,00	12 340,32	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	155 682,72	31 600,80	155 682,72	31 600,80	124 081,92	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	1 008,00	0,00	1 008,00	0,00	1 008,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,99	0,00	5 271,99	0,00	5 271,99	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	6 279,99	0,00	6 279,99	0,00	6 279,99	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 133,67	0,00	4 133,67	0,00	4 133,67	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	4 133,67	0,00	4 133,67	0,00	4 133,67	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	11 577,73	0,00	11 577,73	0,00	11 577,73	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	44 153,35	0,00	44 153,35	0,00	44 153,35	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	55 731,08	0,00	55 731,08	0,00	55 731,08	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 306,39	0,00	1 306,39	0,00	1 306,39	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 783,29	0,00	9 783,29	0,00	9 783,29	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	29 137,68	0,00	29 137,68	0,00	29 137,68	0,00
62876	Au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 936,24	0,00	1 936,24	0,00	1 936,24	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	1 936,24	0,00	1 936,24	0,00	1 936,24	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	403,52	0,00	403,52	0,00	403,52	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	41 260,73	0,00	41 260,73	0,00	41 260,73	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	369 667,50	31 600,80	369 667,50	31 600,80	338 066,70	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 323,97	0,00	6 323,97	0,00	6 323,97	0,00
6333	Participation des employeurs à la format	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	32 375,20	0,00	32 375,20	0,00	32 375,20	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	3 875,39	0,00	3 875,39	0,00	3 875,39	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	45 274,56	0,00	45 274,56	0,00	45 274,56	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	9 976,00	0,00	9 976,00	0,00	9 976,00	0,00
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	9 976,00	0,00	9 976,00	0,00	9 976,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	491,01	0,00	491,01	0,00	491,01	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

III

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS									
Balance des comptes									

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6378	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	10 467,01	0,00	10 467,01	0,00	10 467,01	0,00
	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	2 355,05	0,00	2 355,05	0,00	2 355,05	0,00
	Sous Total compte 637	0,00	0,00	0,00	0,00	2 355,05	0,00	2 355,05	0,00	2 355,05	0,00
64111	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	58 096,62	0,00	58 096,62	0,00	58 096,62	0,00
	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	1 057 491,28	0,00	1 057 491,28	0,00	1 057 491,28	0,00
	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	7 235,61	0,00	7 235,61	0,00	7 235,61	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	7 235,61	0,00	7 235,61	0,00	7 235,61	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	3 544,30	0,00	3 544,30	0,00	3 544,30	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	198 069,54	0,00	198 069,54	0,00	198 069,54	0,00
64131	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	1 266 340,73	0,00	1 266 340,73	0,00	1 266 340,73	0,00
	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	199 114,17	0,00	199 114,17	0,00	199 114,17	0,00
	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	1 039,39	0,00	1 039,39	0,00	1 039,39	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	1 039,39	0,00	1 039,39	0,00	1 039,39	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	3 773,18	0,00	3 773,18	0,00	3 773,18	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	16 166,61	0,00	16 166,61	0,00	16 166,61	0,00
6419	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	220 093,35	0,00	220 093,35	0,00	220 093,35	0,00
	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 975,10	0,00	58 975,10	0,00	58 975,10
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	1 486 434,08	58 975,10	1 486 434,08	58 975,10	1 427 458,98	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	227 069,65	0,00	227 069,65	0,00	227 069,65	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	383 547,65	0,00	383 547,65	0,00	383 547,65	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	8 684,24	0,00	8 684,24	0,00	8 684,24	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	57 106,23	0,00	57 106,23	0,00	57 106,23	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	3 118,00	0,00	3 118,00	0,00	3 118,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	14 775,99	0,00	14 775,99	0,00	14 775,99	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	694 301,76	0,00	694 301,76	0,00	694 301,76	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	11 766,00	0,00	11 766,00	0,00	11 766,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	724,16	0,00	724,16	0,00	724,16	0,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	12 490,16	0,00	12 490,16	0,00	12 490,16	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 193 226,00	58 975,10	2 193 226,00	58 975,10	2 134 250,90	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	91 870,04	0,00	91 870,04	0,00	91 870,04	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	198,90	0,00	198,90	0,00	198,90	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	6 801,38	0,00	6 801,38	0,00	6 801,38	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	7 678,95	0,00	7 678,95	0,00	7 678,95	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 706,57	0,00	1 706,57	0,00	1 706,57	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l	0,00	0,00	0,00	0,00	54,26	0,00	54,26	0,00	54,26	0,00
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	54,26	0,00	54,26	0,00	54,26	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	108 310,10	0,00	108 310,10	0,00	108 310,10	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	108 310,10	0,00	108 310,10	0,00	108 310,10	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	640,70	0,00	640,70	0,00	640,70	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	640,70	0,00	640,70	0,00	640,70	0,00
65561	Contributions au fonds de compensation d	0,00	0,00	0,00	0,00	4 185,28	706,46	4 185,28	706,46	3 478,82	0,00
	Sous Total compte 6556	0,00	0,00	0,00	0,00	4 185,28	706,46	4 185,28	706,46	3 478,82	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	4 185,28	706,46	4 185,28	706,46	3 478,82	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

III

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS									
Balance des comptes									

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00
65741	Ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	4 880,00	0,00	4 880,00	0,00	4 880,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	70 892,00	0,00	70 892,00	0,00	70 892,00	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	75 772,00	0,00	75 772,00	0,00	75 772,00	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	95 772,00	0,00	95 772,00	0,00	95 772,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	52 184,16	0,00	52 184,16	0,00	52 184,16	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	52 184,16	0,00	52 184,16	0,00	52 184,16	0,00
65821	Déficit des budgets annexes à caractère	0,00	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
	Sous Total compte 6582	0,00	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 319,99	105,43	3 319,99	105,43	3 214,56	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	3 319,99	105,43	3 319,99	105,43	3 214,56	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	117 421,88	105,43	117 421,88	105,43	117 316,45	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	326 329,96	811,89	326 329,96	811,89	325 518,07	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	188 478,27	0,00	188 478,27	0,00	188 478,27	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	56 347,18	60 600,26	56 347,18	60 600,26	0,00	4 253,08
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	244 825,45	60 600,26	244 825,45	60 600,26	184 225,19	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	244 825,45	60 600,26	244 825,45	60 600,26	184 225,19	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	244 825,45	60 600,26	244 825,45	60 600,26	184 225,19	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	14 054,37	0,00	14 054,37	0,00	14 054,37	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 327,00	0,00	4 327,00	0,00	4 327,00	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	4 327,00	0,00	4 327,00	0,00	4 327,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	18 381,37	0,00	18 381,37	0,00	18 381,37	0,00
	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	350 499,54	0,00	350 499,54	0,00	350 499,54	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	350 499,54	0,00	350 499,54	0,00	350 499,54	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	350 499,54	0,00	350 499,54	0,00	350 499,54	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	4 706 802,68	175 612,96	4 706 802,68	175 612,96	4 594 417,90	63 228,18
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00	270,00	0,00	270,00
	Sous Total compte 701	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00	270,00	0,00	270,00
70311	Concession dans les cimetières (produit	0,00	0,00	0,00	0,00	124,00	3 419,00	124,00	3 419,00	0,00	3 295,00
	Sous Total compte 7031	0,00	0,00	0,00	0,00	124,00	3 419,00	124,00	3 419,00	0,00	3 295,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 234,33	0,00	23 234,33	0,00	23 234,33
	Sous Total compte 7032	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 234,33	0,00	23 234,33	0,00	23 234,33
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 473,41	0,00	11 473,41	0,00	11 473,41
	Sous Total compte 7038	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 473,41	0,00	11 473,41	0,00	11 473,41
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	124,00	38 126,74	124,00	38 126,74	0,00	38 002,74
7062	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00	0,00	280,00	0,00	280,00
7066	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 031,37	0,00	82 031,37	0,00	82 031,37
7067	Redevances et droits des services périsc	0,00	0,00	0,00	0,00	122,80	51 267,20	122,80	51 267,20	0,00	51 144,40
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	122,80	133 578,57	122,80	133 578,57	0,00	133 455,77
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	930,00	0,00	930,00	0,00	930,00
70846	au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 320,00	0,00	2 320,00	0,00	2 320,00
	Sous Total compte 7084	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 320,00	0,00	2 320,00	0,00	2 320,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70876	par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 494,00	0,00	4 494,00	0,00	4 494,00
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 494,00	0,00	4 494,00	0,00	4 494,00
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 744,00	0,00	7 744,00	0,00	7 744,00
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	246,80	179 719,31	246,80	179 719,31	0,00	179 472,51
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 128,80	0,00	44 128,80	0,00	44 128,80
	Sous Total compte 72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 128,80	0,00	44 128,80	0,00	44 128,80
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 468 634,00	0,00	3 468 634,00	0,00	3 468 634,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 292,00	0,00	9 292,00	0,00	9 292,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 477 926,00	0,00	3 477 926,00	0,00	3 477 926,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	78,00	1 658,00	78,00	1 658,00	0,00	1 580,00
	Sous Total compte 7315	0,00	0,00	0,00	0,00	78,00	1 658,00	78,00	1 658,00	0,00	1 580,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	496,00	3 465,60	496,00	3 465,60	0,00	2 969,60
	Sous Total compte 7317	0,00	0,00	0,00	0,00	496,00	3 465,60	496,00	3 465,60	0,00	2 969,60
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	574,00	3 483 049,60	574,00	3 483 049,60	0,00	3 482 475,60
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 059,00	0,00	17 059,00	0,00	17 059,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 835,00	0,00	11 835,00	0,00	11 835,00
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 894,00	0,00	28 894,00	0,00	28 894,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 572,00	0,00	58 572,00	0,00	58 572,00
	Sous Total compte 73222	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 572,00	0,00	58 572,00	0,00	58 572,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les co	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 809,36	0,00	92 809,36	0,00	92 809,36
	Sous Total compte 7322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 381,36	0,00	151 381,36	0,00	151 381,36
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 275,36	0,00	180 275,36	0,00	180 275,36

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les pro	0,00	0,00	0,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00
	Sous Total compte 739111	0,00	0,00	0,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00
	Sous Total compte 73911	0,00	0,00	0,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00
	Sous Total compte 7391	0,00	0,00	0,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00	2 062,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00
	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00	7 172,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	9 234,00	0,00	9 234,00	0,00	9 234,00	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	9 808,00	3 663 324,96	9 808,00	3 663 324,96	0,00	3 653 516,96
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 583,00	0,00	562 583,00	0,00	562 583,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 829,00	0,00	634 829,00	0,00	634 829,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 833,00	0,00	161 833,00	0,00	161 833,00
	Sous Total compte 74112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796 662,00	0,00	796 662,00	0,00	796 662,00
	Sous Total compte 7411	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 359 245,00	0,00	1 359 245,00	0,00	1 359 245,00
	Sous Total compte 741	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 359 245,00	0,00	1 359 245,00	0,00	1 359 245,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163,00	0,00	163,00	0,00	163,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 304,79	0,00	15 304,79	0,00	15 304,79
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 345,15	0,00	41 345,15	0,00	41 345,15
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 345,15	0,00	41 345,15	0,00	41 345,15
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
	Sous Total compte 7475	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 930,49	0,00	268 930,49	0,00	268 930,49
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 930,49	0,00	268 930,49	0,00	268 930,49
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 930,49	0,00	268 930,49	0,00	268 930,49
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 275,64	0,00	314 275,64	0,00	314 275,64
74833	État - Compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 633,00	0,00	11 633,00	0,00	11 633,00
748374	Biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 245,00	0,00	12 245,00	0,00	12 245,00
	Sous Total compte 74837	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 245,00	0,00	12 245,00	0,00	12 245,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 559,00	0,00	16 559,00	0,00	16 559,00
	Sous Total compte 74838	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 559,00	0,00	16 559,00	0,00	16 559,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 437,00	0,00	40 437,00	0,00	40 437,00
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 437,00	0,00	40 437,00	0,00	40 437,00
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 729 425,43	0,00	1 729 425,43	0,00	1 729 425,43
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 236,00	0,00	47 236,00	0,00	47 236,00
75882	Reprise réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	25,00	25,00	25,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 983,15	0,00	17 983,15	0,00	17 983,15
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	18 008,15	25,00	18 008,15	0,00	17 983,15
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	18 008,15	25,00	18 008,15	0,00	17 983,15
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	65 244,15	25,00	65 244,15	0,00	65 219,15
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 980,00	0,00	11 980,00	0,00	11 980,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 401,37	0,00	6 401,37	0,00	6 401,37
	Sous Total compte 776	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 401,37	0,00	6 401,37	0,00	6 401,37
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 833,33	0,00	4 833,33	0,00	4 833,33

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

III

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 214,70	0,00	23 214,70	0,00	23 214,70
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	10 079,80	5 705 057,35	10 079,80	5 705 057,35	9 234,00	5 704 211,55
	Total général	64 991 386,93	64 991 386,93	29 442 551,33	27 406 609,68	7 677 599,78	9 713 541,43	102 111 538,04	102 111 538,04	71 930 389,50	71 930 389,50

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		227 534,32	449 067,36	0,00	14 211,52	12 643,57	69 082,43	634 381,62	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	227 534,32	298 648,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	16 138,80	0,00	0,00	0,00	16 800,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	86 335,58	0,00	14 211,52	12 643,57	37 256,20	4 618,78	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	47 944,87	0,00	0,00	0,00	15 026,23	629 762,84	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 515 586,61	1 587 510,25	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 515 586,61	387 388,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	121,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		152 607,35	447 031,44	68 840,23	829 762,24		2 905 162,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		526 182,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 003,21	0,00	0,00	446,77		70 388,78
204	Subventions d'équipement versées	59 708,70	0,00	29 230,73	0,00		88 939,43
21	Immobilisations corporelles	9 104,53	0,00	21 593,90	26 971,65		212 735,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	43 790,91	447 031,44	18 015,60	802 343,82		2 003 915,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		15 673,02	96 000,00	170,12	158 858,49		3 463 798,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 673,02	0,00	0,00	0,00		1 918 648,55
13	Subventions d'investissement	0,00	96 000,00	0,00	157 784,13		343 784,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	170,12	1 074,36		1 365,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		97 611,40	1 272 683,98	0,00	105 541,14	571 009,87	509 379,76	523 694,88	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	445 383,89	0,00	61 004,09	200 132,71	251 404,92	63 299,70	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	581 201,98	0,00	43 937,05	352 322,76	214 487,17	437 448,51	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	9 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	150 250,32	0,00	600,00	18 554,40	43 487,67	22 946,67	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	97 611,40	86 613,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 097 323,84	0,00	5 413,92	85 787,40	20 809,36	428 563,49	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	8 048,12	0,00	0,00	28 510,81	173,29	4 034,48	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	3 595,00	0,00	0,00	40 539,00	910,00	94 956,77	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	180 275,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 480 895,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 415 149,79	0,00	220,00	16 731,40	4 000,00	293 324,24	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 879,97	0,00	5 193,92	6,19	15 726,07	36 248,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	5 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	520 380,56	8 345,01	57 226,03	564 645,28		4 230 517,91
011	Charges à caractère général	0,00	226 724,10	8 345,01	56 315,60	128 534,17		1 441 144,19
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	209 767,88	0,00	0,00	431 231,11		2 270 396,46
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 234,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	83 888,58	0,00	910,43	4 880,00		325 518,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		184 225,19
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	31 974,19	6 074,00	11 473,41	20 403,54		5 707 823,15
013	Atténuations de charges	0,00	4 574,86	0,00	0,00	13 633,54		58 975,10
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	23 234,33	4 494,00	11 473,41	270,00		179 472,51
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		180 275,36
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 580,00	0,00	0,00		3 482 475,60
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 729 425,43
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 165,00	0,00	0,00	0,00		65 219,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00		11 980,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 113 000,00	2 960 525,58	2 465 906,47	686 567,95
RECETTES	6 113 000,00	4 629 450,64	334 000,00	1 149 549,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 745 000,00	4 599 398,82	0,00	1 145 601,18
RECETTES	5 745 000,00	5 763 186,65	0,00	-18 186,65

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)				
BUDGET SPANC PLOUHINEC 29/ N°SIRET : 21290197900113				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15
RECETTES	60 379,15	60 379,15	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	100 000,00	83 747,46	0,00	16 252,54
RECETTES	100 000,00	82 690,00	0,00	17 310,00

BUDGET LOTISSEMENT/ N°SIRET : 21290197900147				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	159 000,00	141 385,05	0,00	17 614,95
RECETTES	159 000,00	141 385,05	0,00	17 614,95

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation de

des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 173 379,15	2 960 525,58	2 465 906,47	746 947,10
RECETTES	6 173 379,15	4 689 829,79	334 000,00	1 149 549,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 004 000,00	4 824 531,33	0,00	1 179 468,67
RECETTES	6 004 000,00	5 987 261,70	0,00	16 738,30

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 173 379,15	2 960 525,58	2 465 906,47	746 947,10
RECETTES	6 173 379,15	4 689 829,79	334 000,00	1 149 549,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 004 000,00	4 824 531,33	0,00	1 179 468,67
RECETTES	6 004 000,00	5 987 261,70	0,00	16 738,30
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 177 379,15	7 785 056,91	2 465 906,47	1 926 415,77
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 177 379,15	10 677 091,49	334 000,00	1 166 287,66

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

ID : 029-212901979-20260402-VR2026020409-BF

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 494 655,19									
1641 Emprunts en euros (total)					10 360 000,00									
001658792A	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/01/2012		14/05/2012	300 000,00	F		4,980	4,980		T	C		A-1
00248139713	CREDIT AGRICOLE	28/12/2009		15/07/2010	300 000,00	V	EURIBOR	1,161	0,842		T	X Echéance constante		A-1
00248139731	CREDIT AGRICOLE	28/12/2009		15/04/2010	200 000,00	V	EURIBOR	1,212	0,845		T	X Echéance constante		A-1
0267743	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/04/2008	400 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
10001463676	CREDIT AGRICOLE	11/12/2024		15/03/2025	1 500 000,00	F		3,190	3,190		T	C		A-1
10001643377	CREDIT AGRICOLE	09/12/2025		15/02/2026	1 200 000,00	F		3,740	3,740		T	C		A-1
13015638	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	12/12/2018		28/02/2019	900 000,00	F		1,610	1,633		T	C		A-1
210914EUR/02156	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2003		01/01/2004	400 000,00	F		4,900	4,900		A	X Echéance constante		A-1
2252830	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		01/05/2006	500 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2252831	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		16/05/2006	560 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
231015/0239260	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2005		01/01/2006	300 000,00	F		3,960	3,960		S	X Echéance constante		A-1
DD16622076	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	22/09/2020		30/01/2021	1 500 000,00	F		0,630	0,633		T	C		A-1
DD21415002	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	19/05/2023		30/07/2023	1 500 000,00	F		3,720	3,775		T	C		A-1
MON221153EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/05/2004		01/10/2004	300 000,00	F		4,920	4,920		A	X Echéance constante		A-1
MON253369EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/05/2008	500 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 134 655,19									
110138	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	25/05/2011		15/06/2012	634 655,19	F		4,230	4,269		A	X Echéance constante		A-1
110533	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	09/01/2012		15/05/2012	500 000,00	V	EURIBOR	3,313	2,535		A	C		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 494 655,19									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 067 108,98					526 182,43	188 478,27	0,00	56 347,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 640 315,87					467 534,32	167 540,61	0,00	47 771,33
001658792A		0,00	A-1	25 000,00	1,17	F		4,980	20 000,00	1 892,40	0,00	166,16
00248139713		0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR	0,842	10 718,21	150,27	0,00	0,00
00248139731		0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR	0,845	3 578,20	35,25	0,00	0,00
0267743		0,00	A-1	56 467,93	1,17	F		4,750	26 328,30	3 932,82	0,00	2 458,71
10001463676		0,00	A-1	1 425 000,00	19,00	F		3,190	75 000,00	47 218,65	0,00	2 020,33
10001643377		0,00	A-1	1 200 000,00	19,92	F		3,740	0,00	0,00	0,00	2 618,00
13015638		0,00	A-1	585 000,00	12,92	F		1,633	45 000,00	9 871,32	0,00	829,47
210914EUR/02156		0,00	A-1	163 277,70	7,08	F		4,900	16 358,45	8 802,17	0,00	8 000,61
2252830		0,00	A-1	223 626,72	9,42	F		3,630	18 284,31	8 781,37	0,00	5 411,77
2252831		0,00	A-1	251 208,38	9,42	F		3,630	20 539,44	9 864,45	0,00	5 699,29
231015/0239260		0,00	A-1	140 708,08	9,58	F		3,960	11 269,46	5 907,84	0,00	2 786,02
DD16622076		0,00	A-1	1 000 000,00	9,83	F		0,633	100 000,00	6 693,76	0,00	1 067,50
DD21415002		0,00	A-1	1 384 615,38	17,83	F		3,775	76 923,08	53 296,16	0,00	8 727,69
MON221153EUR		0,00	A-1	117 201,21	7,17	F		4,920	11 731,51	6 343,49	0,00	5 285,78
MON253369EUR		0,00	A-1	68 210,47	1,25	F		4,750	31 803,36	4 750,66	0,00	2 700,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		426 793,11					58 648,11	20 937,66	0,00	8 575,85
110138		0,00	A-1	360 122,11	10,50	F		4,269	25 315,11	16 530,44	0,00	8 293,61
110533		0,00	A-1	66 671,00	2,17	V	EURIBOR	2,535	33 333,00	4 407,22	0,00	282,24
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 067 108,98					526 182,43	188 478,27	0,00	56 347,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS										Publié le	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										ID: 029-212901979-20260402-VR2026020409-BF	2026-04-02

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 067 108,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iv

ID: 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																			
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-MP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		27-09-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements et aménagements divers	5	27/09/2022
L	Appareils de chauffage	15	27/09/2022
L	Appareils de laboratoire	5	27/09/2022
L	Appareils de levage ascenseurs	20	27/09/2022
L	Attribution de compensation d'investissement	15	27/09/2022
L	Autres immobilisations	5	27/09/2022
L	Autres matériels et outillage de voirie	20	27/09/2022
L	Bâtiments	20	27/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	10	27/09/2022
L	Coffre fort	20	27/09/2022
L	Equipement de cuisine	10	27/09/2022
L	Equipement sportif	10	27/09/2022
L	Equipements de garages et ateliers	10	27/09/2022
L	Etudes du PLU et autres études liées	10	27/09/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	27/09/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	27/09/2022
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	27/09/2022
L	Livres	1	27/09/2022
L	Logiciels	2	27/09/2022
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	27/09/2022
L	Matériel de téléphonie	15	27/09/2022
L	Matériel et outillages techniques	10	27/09/2022
L	Matériel informatique	3	27/09/2022
L	Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	27/09/2022
L	Matériel roulant de voirie	15	27/09/2022
L	Matériels classiques	7	27/09/2022
L	Mobilier	10	27/09/2022
L	Plantations	10	27/09/2022
L	Subvention biens immobiliers compte 204 terminant par 1	15	27/09/2022
L	Subvention biens mobiliers compte 204 terminant par 2	5	27/09/2022
L	Subvention pour infrastructures national compte 204 termine 3	30	27/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Publié le	Délibération du
L	Voitures	5	ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF	27/09/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		5 259,29	0,00	0,00	5 259,29
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		5 259,29	0,00	0,00	5 259,29
Créances irrécouvrables	27/10/2022	5 259,29	0,00	0,00	5 259,29
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		5 259,29	0,00	0,00	5 259,29
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

Montant des provisions constituées au 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des provisions de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		5 259,29	0,00	0,00	5 259,29

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le **IV**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une maison				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	
454101 (2)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	
RECETTES (b)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,40	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une parcelle YL 10				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	
454102 (2)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	
RECETTES (b)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une parcelle YL 10				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00

N° opération : 454103		Intitulé de l'opération : Travaux de nettoyage parcelle ZL89				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80
4541103 Dépenses nouvelles (2)	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80
RECETTES (b)	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80
4541203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	499,80

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 969 044,63	2 362 076,36	198 642,64
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 969 044,63	2 362 076,36											71 485,46	127 157,18
AIGUILLON CONSTRUCTION	2007	X Echéance constante	Logements Aiguillon à Menglenot	CDC/CLF	178 683,44	146 004,74	31,08	A	F		3,750	F		3,750	-		5 563,21	2 347,53
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION LOGEMENT RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	252 000,00	218 960,02	16,75	A	F		1,550	F		1,550	-		3 567,22	11 183,15
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	5 076,00	4 486,19	16,75	A	F		2,890	F		2,890	-		135,50	202,23
Espacyl habitat	2003	X Echéance constante	Prêt garanti pour HLM Espacyl Habitat	CDC/CLF	1 784 426,85	938 768,96	12,08	A	F		3,950	F		3,950	-		39 233,60	54 486,77

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-duelle	Périodi-cité des rem-bour-sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT 29	1999	X Echéance constante	Prêt garanti pour logements sociaux Hameau de Trébeuzec	CDC/CLF	652 858,34	180 324,00	5,08	A	F		3,550	F		3,550	-		7 344,12	26 552,58
LES HAUTS DU PORT	2016	X Echéance constante	LOGEMENTS SOCIAUX RUE PIERRE BROSSOLETTE	CREDIT AGRICOLE	1 096 000,00	873 532,45	20,58	T	F		1,750	F		1,750	-		15 641,81	32 384,92
TOTAL GENERAL					3 969 044,63	2 362 076,36											71 485,46	127 157,18

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 707 823,15
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	184 711,43	
Personnes de droit privé	75 772,00	
Associations	70 792,00	
AMICALE SPORTIVE PLOUHINECOISE	0,00	Prêt des terrains de foot et vestiaires
AMICALE SPORTIVE PLOUHINECOISE	6 720,00	
AMICALE TY PENN AR BED	500,00	
APE GROUPE SCOLAIRE LES AJONCS	6 000,00	
AR C'HAB E TANSAL	340,00	
AR C'HAB E TANSAL	0,00	Prêt de salle communale
ARCHERS DU CASTEL	100,00	
ASS POUR LA PROMOTION DE L'ART	0,00	prêt local Pors Poulhan
ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PORS POULHAN	0,00	Prêt local de Pors Poulhan
ASSOCIATION SPORTIVE	484,00	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LA MENNAIS CAP SIZUN	462,00	
ATELIER TRADITION ET DECOR	0,00	prêt maison des associations
Association ARZOURIEN PLOENEG	0,00	Prêt salle communale
Association CSB CAP SIZUN BADMINTON	325,00	
Association CSB CAP SIZUN BADMINTON	0,00	Prêt salle omnisports
Association PETAKED CLUB	300,00	
Association PETAKED CLUB	0,00	Prêt terrain de boule Poulgoazec
BIBLIOTHEQUE SONORE	50,00	
BRETAGNE ECOSSE	250,00	
BRETAGNE ECOSSE	0,00	Prêt du mille clubs
CAP CYCLO	0,00	Prêt salle omnisports
CAP CYCLO	210,00	
CAP EVENTS	3 000,00	
CAP SIZUN CYCLISME	4 471,00	
CAP SUR L'OSIER	0,00	Prêt salle espace nautique
CENTRE NAUTIQUE PLOUHINEC	0,00	prêt salle espace nautique
CENTRE NAUTIQUE PLOUHINEC	3 526,00	
CHM PLOUHINEC POINTE DU RAZ	1 500,00	
CHM PLOUHINEC POINTE DU RAZ	0,00	Prêt de salle omnisports
COMITE DE RESTAURATION DES EDIFICES RELIGIEUX	300,00	
COMITE OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	1 500,00	
COOP. SCOL COLLEGE LOCQUERAN	528,00	
DANSES EN CAP SIZUN	0,00	prêt salle communale
DIWAN	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Publié le
EAU ET RIVIERES DE BRETAGN	100,00	Prestations en nature
ECOLE DIWAN	9 800,00	ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF
ECOLE MUSIQUE DU CAP SIZUN	0,00	Prêt de salle communale
EMGLEV AR C'HAB	300,00	
ESCALADE BIGOUDENE	89,00	
FINIST'AIR EVENEMENTS	1 000,00	
FNACA	300,00	
FRANCE ALZHEIMER 29	0,00	prêt de salle mille clubs
GROUPE DES BRUYERES	300,00	
HAND BALL CLUB DU CAP SIZUN	6 264,00	
HAND BALL CLUB DU CAP SIZUN	0,00	Prêt de salle omnisports
HANDISPORT CORNOUAILLE	100,00	
KLIPENN AR C'HAB	200,00	
KLIPENN AR C'HAB	0,00	prêt salle mille clubs
L'ASSO DU PORT	1 000,00	
LA PREVENTION ROUTIERE	100,00	
LANGOUSTIER CAP SIZUN	1 500,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	300,00	
LES VOILES DU CAP SIZUN	500,00	
LEUCEMIE ESPOIR 29	100,00	
MASCARET	880,00	
MASCARET	0,00	Prêt salle espace nautique
MFR PLABENNEC-PLOUDANIEL	33,00	
MOB KOZH 29	1 000,00	
MONDIAL PUPILLES	500,00	
OGEC COLLEGE LA MENNAIS CAP-SIZUN	759,00	
PETANQUE LOISIRS PLOUHINEC	550,00	
PETANQUE LOISIRS PLOUHINEC	0,00	prêt terrain de boule
PING-PONG CLUB	89,00	
PLAISANCE CAP SIZUN	0,00	prêt salle espace nautique
PLAISANCE CAP SIZUN	3 000,00	
POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC	6 000,00	
RASED	326,00	
SECOURS CATHOLIQUE	250,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	250,00	
SNSM DE LA BAIE D'AUDIERNE	0,00	prêt salle espace nautique
SNSM DE LA BAIE D'AUDIERNE	600,00	
SOCIETE CHASSE DE MENEZ RHEUN	0,00	Prêt local Pors Poulhan
SPORT ET DETENTE	300,00	
SUD ET OUEST	300,00	
SUD ET OUEST	0,00	prêt local Ar Veil
TAROT CLUB	200,00	
TAROT CLUB	0,00	prêt salle maison des associations

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TENNIS CLUB DU CAP SIZUN	2 836,00	
TENNIS CLUB DU CAP SIZUN	0,00	Prêt de salle omnisports + terrain Kersiny
UN FIL A LA PATCH	0,00	prêt salle maison des associations
VOIES DE TERRE	0,00	Prêt de salle communele
Entreprises	100,00	
BRETAGNE VIVANTE	100,00	
Personnes physiques	4 880,00	
ANSQUER Nelly	80,00	
BAERT Tiphanie	80,00	
BALDIATI Julia	80,00	
BASSET MENS Claudine	80,00	
BLAUWART Audrey	80,00	
BUREL Alexandrine	80,00	
BUREN Julien	80,00	
CABILLIC VINCENT	80,00	
CADALEN EMMANUEL	80,00	
CARVALHO DOS SANTOS Rui Jorge	80,00	
CAZZARO Jonathan	80,00	
CHARRON Yoann	80,00	
CHOCHOY Richard	80,00	
CLOAREC Johan	80,00	
CORMONT LE ROUX Chloé	80,00	
DALOUR Valerie	80,00	
DANIEL ANAELLE	80,00	
DERU Elodie	80,00	
DESPLANCHES ELODIE	80,00	
DONNART Philippe	80,00	
FRABOLOT Johann	80,00	
FUSTEC Emmanuelle	80,00	
GARNIER Anthony	80,00	
GODEFROY EMELINE	80,00	
GRANDET Gaëlle	80,00	
GRANDET Yann	80,00	
HOYOUX Gilles	80,00	
JADE Marylise	80,00	
JAFFRY Audrey	80,00	
JESTIN SABRINA	80,00	
KERGONNA Maryne	80,00	
LAGARDE Raphaël	80,00	
LE BOURHIS Chantal	160,00	
LE TEXIER Antoine	80,00	
LE TEXIER Mathilde	80,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LOPES EMILIE	80,00	
LORGUEZ Jérémie	80,00	
LUCAS Carole	80,00	
MAILLY Olivier	80,00	
MARIN LEBEAU Vincent	80,00	
MASCLET Frederic	80,00	
MASSE Vincent	80,00	
MONTEILLET Chloé	80,00	
MOURRAIN François	80,00	
NICOLAS Cécile	80,00	
NORMANT Romain	80,00	
POULHAZAN Florence	80,00	
QUEMENER Loïc	160,00	
RAMBAUD Mathilde	80,00	
RIOU Coralie	160,00	
RIVIER MARJORIE	80,00	
ROGEL Marie	80,00	
ROUGEUL Virginie	80,00	
SENECHAL Prescillia	80,00	
STALANOWSKI Roman	80,00	
TREVEDY Virginie	80,00	
VICHON Olivier	80,00	
WERBICKI Olivier	80,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	108 939,43	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	88 939,43	
Syndicat SDEF	88 939,43	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	20 000,00	
CCAS DE PLOUHINEC	20 000,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	3,45	22,45	21,10	0,00	21,10
Adjoint technique	C	6,00	0,71	6,71	6,36	0,00	6,36
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	2,74	5,74	5,74	0,00	5,74
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,80	5,80	5,80	0,00	5,80
Agent social	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Agent social principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1ère classe écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Auxiliaire puériculture classe normale	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 07/04/2026
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire puériculture classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	1,70	0,00	1,70
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		42,00	4,25	46,25	43,40	1,00	44,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
agent administratif	C	ADM		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
agent de cuisine	C	TECH		0,00	A	CDD
agent de voirie	C	TECH		0,00	A	CDD
agent du CCAS	C	ADM		0,00	A	CDD
agent social	C	S		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iv

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B11.1****B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****B11.2****B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	796 771,24
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-619 243,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	177 528,24

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 515 586,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	177 528,24
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 693 114,85

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	538 000,00	534 015,76	2 465 906,47	2 999 922,23
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 892 142,15	753 561,48	334 000,00	1 087 561,48
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 354 142,15	219 545,72	-2 131 906,47	-1 912 360,75
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	796 771,24			796 771,24
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 515 586,61	1 515 586,61		1 515 586,61
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	2 312 357,85			2 312 357,85
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				399 997,10

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		538 000,00	I 534 015,76
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		530 000,00	526 182,43
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	395 000,00	467 534,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	135 000,00	58 648,11
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 000,00	7 833,33
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000,00	4 833,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 892 142,15	III 753 561,48
Ressources propres externes de l'année (a)		434 142,15	403 061,94
10222	FCTVA	390 000,00	387 388,92
10226	Taxe d'aménagement (2)	44 142,15	15 673,02
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 458 000,00	350 499,54
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 872,21	9 872,21
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	107 147,58	94 283,49
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	600,00	600,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 370,00	10 370,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	6 977,00	6 977,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 999,34	4 160,40
281321	Immeubles de rapport	22 508,00	22 508,00
28138	Autres constructions	313,25	313,25
281828	Autres matériels de transport	84 886,62	82 775,16
281831	Matériel informatique scolaire	7 881,08	7 990,40
281838	Autre matériel informatique	17 000,00	16 073,63
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	815,03	848,75

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le **Réalisations**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 939,58	17 962,53
28185	Matériel de téléphonie	305,66	305,66
28188	Autres immo. corporelles	79 384,65	75 459,06
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	938 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS		Publié le	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF	

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	88 939,43	0,00	0,00	0,00	0,00	88 939,43
A110	Autres immobilisations incorporelles	70 388,78	0,00	0,00	0,00	0,00	70 388,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	28 955,10	0,00	0,00	0,00	0,00	28 955,10
A125	Constructions	26 499,44	0,00	0,00	0,00	0,00	26 499,44
A130	Réseaux et installations de voirie	696,77	0,00	0,00	0,00	0,00	696,77
A135	Réseaux divers	43 528,13	0,00	0,00	0,00	0,00	43 528,13
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	113 056,29	0,00	0,00	0,00	0,00	113 056,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 003 915,71	0,00	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 375 979,65	0,00	0,00	0,00	0,00	2 375 979,65

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	88 939,43	0,00	0,00	0,00	88 939,43
A110	Autres immobilisations incorporelles	70 388,78	0,00	0,00	0,00	70 388,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	28 955,10	0,00	0,00	0,00	28 955,10
A125	Constructions	26 499,44	0,00	0,00	0,00	26 499,44
A130	Réseaux et installations de voirie	696,77	0,00	0,00	0,00	696,77
A135	Réseaux divers	43 528,13	0,00	0,00	0,00	43 528,13
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	113 056,29	0,00	0,00	0,00	113 056,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 003 915,71	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 375 979,65	0,00	0,00	0,00	2 375 979,65

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	88 939,43	0,00	0,00	0,00	88 939,43
A110	Autres immobilisations incorporelles	70 388,78	0,00	0,00	0,00	70 388,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	28 955,10	0,00	0,00	0,00	28 955,10
A125	Constructions	26 499,44	0,00	0,00	0,00	26 499,44
A130	Réseaux et installations de voirie	696,77	0,00	0,00	0,00	696,77
A135	Réseaux divers	43 528,13	0,00	0,00	0,00	43 528,13
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	113 056,29	0,00	0,00	0,00	113 056,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 003 915,71	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 375 979,65	0,00	0,00	0,00	2 375 979,65

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	88 939,43	0,00	0,00	0,00	88 939,43
A110	Autres immobilisations incorporelles	70 388,78	0,00	0,00	0,00	70 388,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	28 955,10	0,00	0,00	0,00	28 955,10
A125	Constructions	26 499,44	0,00	0,00	0,00	26 499,44
A130	Réseaux et installations de voirie	696,77	0,00	0,00	0,00	696,77
A135	Réseaux divers	43 528,13	0,00	0,00	0,00	43 528,13
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	113 056,29	0,00	0,00	0,00	113 056,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 003 915,71	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 375 979,65	0,00	0,00	0,00	2 375 979,65

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	88 939,43	0,00	0,00	0,00	88 939,43
A110	Autres immobilisations incorporelles	70 388,78	0,00	0,00	0,00	70 388,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	28 955,10	0,00	0,00	0,00	28 955,10
A125	Constructions	26 499,44	0,00	0,00	0,00	26 499,44
A130	Réseaux et installations de voirie	696,77	0,00	0,00	0,00	696,77
A135	Réseaux divers	43 528,13	0,00	0,00	0,00	43 528,13
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	113 056,29	0,00	0,00	0,00	113 056,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 003 915,71	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 375 979,65	0,00	0,00	0,00	2 375 979,65

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	88 939,43	0,00	0,00	0,00	88 939,43
A110	Autres immobilisations incorporelles	70 388,78	0,00	0,00	0,00	70 388,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	28 955,10	0,00	0,00	0,00	28 955,10
A125	Constructions	26 499,44	0,00	0,00	0,00	26 499,44
A130	Réseaux et installations de voirie	696,77	0,00	0,00	0,00	696,77
A135	Réseaux divers	43 528,13	0,00	0,00	0,00	43 528,13
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	113 056,29	0,00	0,00	0,00	113 056,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 003 915,71	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 375 979,65	0,00	0,00	0,00	2 375 979,65

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	88 939,43	0,00	0,00	0,00	88 939,43
A110	Autres immobilisations incorporelles	70 388,78	0,00	0,00	0,00	70 388,78
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	28 955,10	0,00	0,00	0,00	28 955,10
A125	Constructions	26 499,44	0,00	0,00	0,00	26 499,44
A130	Réseaux et installations de voirie	696,77	0,00	0,00	0,00	696,77
A135	Réseaux divers	43 528,13	0,00	0,00	0,00	43 528,13
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	113 056,29	0,00	0,00	0,00	113 056,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 003 915,71	0,00	0,00	0,00	2 003 915,71
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 375 979,65	0,00	0,00	0,00	2 375 979,65

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION
FONCTION

C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	150 419,25	0,00	0,00	0,00	0,00	150 419,25
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	14 211,52	0,00	0,00	0,00	0,00	14 211,52
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 643,57	0,00	0,00	0,00	0,00	12 643,57
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	69 082,43	0,00	0,00	0,00	0,00	69 082,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	634 381,62	0,00	0,00	0,00	0,00	634 381,62
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	152 607,35	0,00	0,00	0,00	0,00	152 607,35
6	Action économique	447 031,44	0,00	0,00	0,00	0,00	447 031,44
7	Environnement	68 840,23	0,00	0,00	0,00	0,00	68 840,23
8	Transports	829 762,24	0,00	0,00	0,00	0,00	829 762,24
TOTAL		2 378 979,65	0,00	0,00	0,00	0,00	2 378 979,65

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	150 419,25	0,00	0,00	0,00	150 419,25
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	14 211,52	0,00	0,00	0,00	14 211,52
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 643,57	0,00	0,00	0,00	12 643,57
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	69 082,43	0,00	0,00	0,00	69 082,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	634 381,62	0,00	0,00	0,00	634 381,62
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	152 607,35	0,00	0,00	0,00	152 607,35
6	Action économique	447 031,44	0,00	0,00	0,00	447 031,44
7	Environnement	68 840,23	0,00	0,00	0,00	68 840,23
8	Transports	829 762,24	0,00	0,00	0,00	829 762,24
TOTAL		2 378 979,65	0,00	0,00	0,00	2 378 979,65

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	150 419,25	0,00	0,00	0,00	150 419,25
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	14 211,52	0,00	0,00	0,00	14 211,52
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 643,57	0,00	0,00	0,00	12 643,57
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	69 082,43	0,00	0,00	0,00	69 082,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	634 381,62	0,00	0,00	0,00	634 381,62
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	152 607,35	0,00	0,00	0,00	152 607,35
6	Action économique	447 031,44	0,00	0,00	0,00	447 031,44
7	Environnement	68 840,23	0,00	0,00	0,00	68 840,23
8	Transports	829 762,24	0,00	0,00	0,00	829 762,24
TOTAL		2 378 979,65	0,00	0,00	0,00	2 378 979,65

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	150 419,25	0,00	0,00	0,00	150 419,25
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	14 211,52	0,00	0,00	0,00	14 211,52
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 643,57	0,00	0,00	0,00	12 643,57
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	69 082,43	0,00	0,00	0,00	69 082,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	634 381,62	0,00	0,00	0,00	634 381,62
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	152 607,35	0,00	0,00	0,00	152 607,35
6	Action économique	447 031,44	0,00	0,00	0,00	447 031,44
7	Environnement	68 840,23	0,00	0,00	0,00	68 840,23
8	Transports	829 762,24	0,00	0,00	0,00	829 762,24
TOTAL		2 378 979,65	0,00	0,00	0,00	2 378 979,65

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	150 419,25	0,00	0,00	0,00	150 419,25
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	14 211,52	0,00	0,00	0,00	14 211,52
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 643,57	0,00	0,00	0,00	12 643,57
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	69 082,43	0,00	0,00	0,00	69 082,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	634 381,62	0,00	0,00	0,00	634 381,62
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	152 607,35	0,00	0,00	0,00	152 607,35
6	Action économique	447 031,44	0,00	0,00	0,00	447 031,44
7	Environnement	68 840,23	0,00	0,00	0,00	68 840,23
8	Transports	829 762,24	0,00	0,00	0,00	829 762,24
TOTAL		2 378 979,65	0,00	0,00	0,00	2 378 979,65

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	150 419,25	0,00	0,00	0,00	150 419,25
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	14 211,52	0,00	0,00	0,00	14 211,52
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 643,57	0,00	0,00	0,00	12 643,57
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	69 082,43	0,00	0,00	0,00	69 082,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	634 381,62	0,00	0,00	0,00	634 381,62
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	152 607,35	0,00	0,00	0,00	152 607,35
6	Action économique	447 031,44	0,00	0,00	0,00	447 031,44
7	Environnement	68 840,23	0,00	0,00	0,00	68 840,23
8	Transports	829 762,24	0,00	0,00	0,00	829 762,24
TOTAL		2 378 979,65	0,00	0,00	0,00	2 378 979,65

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	150 419,25	0,00	0,00	0,00	150 419,25
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	14 211,52	0,00	0,00	0,00	14 211,52
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 643,57	0,00	0,00	0,00	12 643,57
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	69 082,43	0,00	0,00	0,00	69 082,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	634 381,62	0,00	0,00	0,00	634 381,62
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	152 607,35	0,00	0,00	0,00	152 607,35
6	Action économique	447 031,44	0,00	0,00	0,00	447 031,44
7	Environnement	68 840,23	0,00	0,00	0,00	68 840,23
8	Transports	829 762,24	0,00	0,00	0,00	829 762,24
TOTAL		2 378 979,65	0,00	0,00	0,00	2 378 979,65

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VR2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-MP2026020409-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
GUILLOU Jean-Jacques	MERVENT Plonéour-Lanvern	874,50	1 séance par semaine à Audierne	Formation au breton
LE BORGNE Sylvie	MERVENT Plonéour-Lanvern	467,03	1 séance par semaine à Audierne	Formation au breton
PALUD Isabelle	MERVENT Plonéour-Lanvern	215,04	1 séance par semaine du 01/01/25 au 30/06/25 à Audierne	Formation au breton
STREFF LE BOZEC Armelle	UBO Brest	150,00	09/10/25 à Quimper	Sensibilisation à l'Intelligence Artificielle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM –
INVESTISSEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D7.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D7.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020409-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Date d'édition : 04/03/2026

Comptable(s)

M Joel GARIN

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 04/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ABHERVE-GUEGUEN Anne (1017864055-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DDFiP DU FINISTERE, le 06/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

GARIN Joel (1013721264-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DOUARNENEZ, le 09/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 02/04/2026 par l'organe délibérant.

MOULLEC YVAN (ymoullec-xt), Maire

A PLOUHINEC, le 03/04/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PLOUHINEC 29

Numéro SIRET : 21290197900113

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M. 49(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : SPANC PLOUHINEC 29 (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29

III - Etats financiers

C - Balance des comptes	32

IV - États annexés

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	35

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B6.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B6.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B8.1 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.2 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B8.3 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.4 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9.1 - Etat du personnel	Sans Objet
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	36
C1.2 - Équilibre budgétaire - Dépenses	37
C1.3 - Équilibre budgétaire - Recettes	38
C2.1 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet

IV - Annexes

C. États annexés budgétaires

C3 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

IV - États annexés**D. Autres éléments d'information**

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (3) Sans Objet

D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (3) Sans Objet

D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (3) Sans Objet

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (3) Sans Objet

E - État des Contrôles du Compte Financier 39

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 40

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(3) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	100 000,00	100 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	82 690,00	82 690,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	60 379,15	99 122,54	159 501,69
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	82 870,00	82 870,00
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-180,00	-180,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	60 379,15	-877,46	59 501,69
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	60 379,15	-1 057,46	59 321,69
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	60 379,15	-1 057,46	59 321,69

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

B

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Résultat de clôture de l'exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SPANC DE PLOUHINEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15
Fonctionnement	-877,46	0,00	-180,00	0,00	-1 057,46
Sous-Total	59 501,69	0,00	-180,00	0,00	59 321,69
TOTAL III	59 501,69	0,00	-180,00	0,00	59 321,69
TOTAL I + II + III	59 501,69	0,00	-180,00	0,00	59 321,69

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET A

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	60,38
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	-0,88
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-0,18
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0,00	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	59,32
Créances	65,24	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	5,92
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	65,24	Total des dettes à court terme	5,92
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	5,92
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	65,24	TOTAL PASSIF	65,24

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	0,00	0,00
Dotations et subventions reçues	0,00	0,00
Produits des services	82,69	36,25
Autres produits	0,00	0,60
Transferts de charges	0,00	0,00
Produits courants non financiers	82,69	36,85
Traitements, salaires, charges sociales	0,00	0,00
Achats et charges externes	82,69	37,41
Participations et interventions	0,18	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Charges courantes non financières	82,87	37,41
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-0,18	-0,56
Produits courants financiers	0,00	0,00
Charges courantes financières	0,00	0,00
RESULTAT COURANT FINANCIER	0,00	0,00
RESULTAT COURANT	-0,18	-0,56
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	-0,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	-0,18	-0,74

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	97 000,00	82 690,00	0,00	82 690,00	85,25	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	500,00	180,00	0,00	180,00	36,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		97 500,00	82 870,00	0,00	82 870,00	84,99	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 622,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		99 122,54	82 870,00	0,00	82 870,00	83,60	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		99 122,54	82 870,00	0,00	82 870,00	83,60	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		877,46					
Total des dépenses de la section d'exploitation		100 000,00	82 870,00	0,00	82 870,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 000,00	76 770,00	5 920,00	82 690,00	82,69	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		100 000,00	76 770,00	5 920,00	82 690,00	82,69	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		100 000,00	76 770,00	5 920,00	82 690,00	82,69	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		100 000,00	76 770,00	5 920,00	82 690,00	82,69	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des recettes de la section d'exploitation		100 000,00	76 770,00	5 920,00	82 690,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	60 379,15	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		60 379,15	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		60 379,15	0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		60 379,15	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		60 379,15	0,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		60 379,15			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		60 379,15	0,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

11

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'exploitation - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
611	Sous-traitance générale	0,00	90 930,00	8 240,00	82 690,00	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	97 000,00	90 930,00	8 240,00	82 690,00	14 310,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	500,00	180,00	0,00	180,00	320,00
Total des dépenses de gestion courante		97 500,00	91 110,00	8 240,00	82 870,00	14 630,00
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 622,54	0,00	0,00	0,00	1 622,54
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		99 122,54	91 110,00	8 240,00	82 870,00	16 252,54
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		99 122,54	91 110,00	8 240,00	82 870,00	16 252,54
002 Résultat d'exploitation reporté		877,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'exploitation		100 000,00	91 110,00	8 240,00	82 870,00	17 130,00

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de service	0,00	91 270,00	8 580,00	82 690,00	0,00
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	100 000,00	91 270,00	8 580,00	82 690,00	17 310,00
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		100 000,00	91 270,00	8 580,00	82 690,00	17 310,00
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		100 000,00	91 270,00	8 580,00	82 690,00	17 310,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		100 000,00	91 270,00	8 580,00	82 690,00	17 310,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'exploitation		100 000,00	91 270,00	8 580,00	82 690,00	17 310,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

11

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15
Total des dépenses d'équipement		60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

||

ID : 029-212901979-20260402-VR2026020410-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		60 379,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		60 379,15	0,00	0,00	0,00	60 379,15

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET A

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

Cet état ne contient pas d'information.

III –   TATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILIS��	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d��tablissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d��tudes, de R et D	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
1) En toute propri��t��	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, mat��riels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	40 856,00	40 856,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations affect��es �� un service non personnalis��	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession ou �� disposition et immobilisations affect��es	0,00	0,00	0,00	0,00
2) Re��ues au titre d'une mise �� disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, mat��riels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
3) Reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	40 856,00	40 856,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Clients et comptes rattachés	29 380,00	0,00	29 380,00	18 840,00
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances diverses	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	36 261,69	0,00	36 261,69	50 977,60
Opérations pour le compte de tiers (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	400,00	-400,00	-400,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	65 641,69	400,00	65 241,69	69 417,60
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à classer et à régulariser	0,00	0,00	0,00	0,00
Écarts de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	106 497,69	41 256,00	65 241,69	69 417,60

Envoé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Fonds internes	0,00	0,00
Dotations	0,00	0,00
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	0,00
Affectation (par la collectivité de rattachement)	0,00	0,00
Écarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	60 379,15	60 379,15
Report à nouveau (1)	-877,46	-137,40
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-180,00	-740,06
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
Autres fonds	0,00	0,00
Fonds globalisés	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00
TOTAL I	59 321,69	59 501,69
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,00	0,00

Envoé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	5 920,00	9 880,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Dettes diverses	0,00	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	0,00	0,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL III	5 920,00	9 880,00
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	35,91
Écart de conversion - Passif	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	35,91
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	65 241,69	69 417,60

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit
(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

EnvoExercice 2025yé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	0,00	0,00
Prestations de services	82 690,00	36 250,00
Divers	0,00	0,00
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Autres produits	0,00	600,00
TOTAL I	82 690,00	36 850,00
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	82 690,00	37 410,00
Impôts, taxes, et versements assimilés	0,00	0,00
Sur rémunérations	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux dépréciations des immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le



ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS**Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	0,00	0,00
Autres charges	180,00	0,06
TOTAL II	82 870,00	37 410,06
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-180,00	-560,06
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
A + B - RÉSULTAT COURANT	-180,00	-560,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
Subventions exceptionnelles	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	180,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Valeur comptable des immobilisations cédées	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	0,00	180,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	-180,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	82 690,00	36 850,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	82 870,00	37 590,06
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-180,00	-740,06

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves	0,00	60 379,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 379,15	0,00	60 379,15
	Sous Total compte 106	0,00	60 379,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 379,15	0,00	60 379,15
	Sous Total compte 10	0,00	60 379,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 379,15	0,00	60 379,15
119	Report à nouveau solde débiteur	137,40	0,00	740,06	0,00	0,00	0,00	877,46	0,00	877,46	0,00
	Sous Total compte 11	137,40	0,00	740,06	0,00	0,00	0,00	877,46	0,00	877,46	0,00
12	Résultat exercice bénéf ou perte	740,06	0,00	0,00	740,06	0,00	0,00	740,06	740,06	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	740,06	0,00	0,00	740,06	0,00	0,00	740,06	740,06	0,00	0,00
	Total classe 1	877,46	60 379,15	740,06	740,06	0,00	0,00	1 617,52	61 119,21	877,46	60 379,15
218	Autres immobilisations corporelles	40 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 856,00	0,00	40 856,00	0,00
	Sous Total compte 21	40 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 856,00	0,00	40 856,00	0,00
2818	Amort autres immobilisations corporelles	0,00	40 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 856,00	0,00	40 856,00
	Sous Total compte 281	0,00	40 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 856,00	0,00	40 856,00
	Sous Total compte 28	0,00	40 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 856,00	0,00	40 856,00
	Total classe 2	40 856,00	40 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 856,00	40 856,00	40 856,00	40 856,00
4011	Fournisseurs	0,00	1 640,00	86 650,00	90 930,00	0,00	0,00	86 650,00	92 570,00	0,00	5 920,00
	Sous Total compte 401	0,00	1 640,00	86 650,00	90 930,00	0,00	0,00	86 650,00	92 570,00	0,00	5 920,00
408	Fournis factures non parvenues	0,00	8 240,00	8 240,00	0,00	0,00	0,00	8 240,00	8 240,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	9 880,00	94 890,00	90 930,00	0,00	0,00	94 890,00	100 810,00	0,00	5 920,00
411	Clients	10 420,00	0,00	85 350,00	73 030,00	0,00	0,00	95 770,00	73 030,00	22 740,00	0,00
4161	Créances douteuses	180,00	0,00	1 250,00	710,00	0,00	0,00	1 430,00	710,00	720,00	0,00
	Sous Total compte 416	180,00	0,00	1 250,00	710,00	0,00	0,00	1 430,00	710,00	720,00	0,00
418	Clients - produits non encore facturés	8 240,00	0,00	5 920,00	8 240,00	0,00	0,00	14 160,00	8 240,00	5 920,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le



ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4512	Sous Total compte 41	18 840,00	0,00	92 520,00	81 980,00	0,00	0,00	111 360,00	81 980,00	29 380,00	0,00
	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	50 977,60	0,00	72 358,00	87 073,91	0,00	0,00	123 335,60	87 073,91	36 261,69	0,00
	Sous Total compte 451	50 977,60	0,00	72 358,00	87 073,91	0,00	0,00	123 335,60	87 073,91	36 261,69	0,00
466	Sous Total compte 45	50 977,60	0,00	72 358,00	87 073,91	0,00	0,00	123 335,60	87 073,91	36 261,69	0,00
	Excédnt de verSEMENT	0,00	0,00	388,00	388,00	0,00	0,00	388,00	388,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 46	0,00	0,00	388,00	388,00	0,00	0,00	388,00	388,00	0,00	0,00
4713	Recettes percués avant émission titres	0,00	35,91	35,91	0,00	0,00	0,00	35,91	35,91	0,00	0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques	0,00	0,00	308,00	308,00	0,00	0,00	308,00	308,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	0,00	308,00	308,00	0,00	0,00	308,00	308,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	0,00	308,00	308,00	0,00	0,00	308,00	308,00	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	80,00	80,00	0,00	0,00	80,00	80,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	35,91	423,91	388,00	0,00	0,00	423,91	423,91	0,00	0,00
	DACR - autres dépenses à régul	0,00	0,00	35,91	35,91	0,00	0,00	35,91	35,91	0,00	0,00
4728	Sous Total compte 472	0,00	0,00	35,91	35,91	0,00	0,00	35,91	35,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	35,91	459,82	423,91	0,00	0,00	459,82	459,82	0,00	0,00
	Dépréciat comptes de débiteurs divers	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
496	Sous Total compte 49	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
	Total classe 4	69 817,60	10 315,91	260 615,82	260 795,82	0,00	0,00	330 433,42	271 111,73	65 641,69	6 320,00
5118	Autres valeurs à l'encaisEMENT	0,00	0,00	480,00	480,00	0,00	0,00	480,00	480,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 511	0,00	0,00	480,00	480,00	0,00	0,00	480,00	480,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 51	0,00	0,00	480,00	480,00	0,00	0,00	480,00	480,00	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	180,00	180,00	0,00	0,00	180,00	180,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

III

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

III – ÉTATS FINANCIERS											
Balance des comptes											

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	180,00	180,00	0,00	0,00	180,00	180,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	180,00	180,00	0,00	0,00	180,00	180,00	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	660,00	660,00	0,00	0,00	660,00	660,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	0,00	0,00	0,00	90 930,00	8 240,00	90 930,00	8 240,00	82 690,00	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	90 930,00	8 240,00	90 930,00	8 240,00	82 690,00	0,00
6541	Créances admises ANV	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	91 110,00	8 240,00	91 110,00	8 240,00	82 870,00	0,00
7068	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00	91 270,00	8 580,00	91 270,00	0,00	82 690,00
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00	91 270,00	8 580,00	91 270,00	0,00	82 690,00
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00	91 270,00	8 580,00	91 270,00	0,00	82 690,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00	91 270,00	8 580,00	91 270,00	0,00	82 690,00
	Total général	111 551,06	111 551,06	262 015,88	262 195,88	99 690,00	99 510,00	473 256,94	473 256,94	190 245,15	190 245,15

IV – ANNEXES

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 745 000,00	4 599 398,82	0,00	4 599 398,82
RECETTES	5 745 000,00	5 763 186,65	0,00	5 763 186,65
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 113 000,00	2 960 525,58	2 465 906,47	5 426 432,05
RECETTES	6 113 000,00	4 629 450,64	334 000,00	4 963 450,64

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SPANC PLOUHINEC 29 / Numéro SIRET : 21290197900113				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	100 000,00	83 747,46	0,00	83 747,46
RECETTES	100 000,00	82 690,00	0,00	82 690,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	60 379,15	0,00	0,00	0,00
RECETTES	60 379,15	60 379,15	0,00	60 379,15

BUDGET LOTISSEMENT / Numéro SIRET : 21290197900147				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05
RECETTES	159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 004 000,00	4 824 531,33	0,00	4 824 531,33
RECETTES	6 004 000,00	5 987 261,70	0,00	5 987 261,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 173 379,15	2 960 525,58	2 465 906,47	5 426 432,05
RECETTES	6 173 379,15	4 689 829,79	334 000,00	5 023 829,79
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	12 177 379,15	7 785 056,91	2 465 906,47	10 250 963,38
TOTAL AGREGE DES RECETTES	12 177 379,15	10 677 091,49	334 000,00	11 011 091,49

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS F

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	60 379,15
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	60 379,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	60 379,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	60 379,15

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	60 379,15			60 379,15
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	60 379,15			60 379,15
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				60 379,15

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS
DÉPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS
RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

État des Contrôles du Compte Financier

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020410-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Date d'édition : 04/03/2026

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
M Joel GARIN	du 01/01/2025 au 04/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ABHERVE-GUEGUEN Anne (1017864055-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DDFiP DU FINISTERE, le 06/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

GARIN Joel (1013721264-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DOUARNENEZ, le 09/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 02/04/2026 par l'organe délibérant.

MOULLEC YVAN (ymoullec-xt), Maire

A PLOUHINEC, le 03/04/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE PLOUHINEC (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PLOUHINEC 29

Numéro SIRET : 21290197900147

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	28

III - Etats financiers

A - Bilan	30
B - Compte de résultat	34
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	37
D - Balance des comptes	38

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	45

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B9 - Etat du personnel

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire

48

C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses

49

C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

50

C2.1 - Situation des AP

Sans Objet

C2.2 - Situation des AE

Sans Objet

IV - Annexes**C - Etats annexés budgétaires**

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

52

C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction

59

IV - Etats annexés**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

D2 - Gestion des fonds européens

Sans Objet

D3 - Actions de formation des élus

Sans Objet

D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes

Sans Objet

D5 - Identification des flux croisés

Sans Objet

D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement

Sans Objet

D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

Sans Objet

D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)

Sans Objet

D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse

Sans Objet

D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

Sans Objet

E - Etat des Contrôles du Compte Financier

66

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	3 990

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	35,43
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	15,52
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5 DGF / population	0,00

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	228,34 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	-128,34 %
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	-128,34 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	79 532,97	79 532,97
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	61 918,02	61 918,02
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	159 000,00	159 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	141 385,05	141 385,05
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	-79 467,03	-79 467,03
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	79 467,03	79 467,03
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

B2

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOT RENE QUILLIVIC PLOUHINEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	79 467,03	0,00	-79 467,03	0,00	0,00
Sous-Total	79 467,03	0,00	-79 467,03	0,00	0,00
TOTAL II	79 467,03	0,00	-79 467,03	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	79 467,03	0,00	-79 467,03	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	79,47
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	-79,47
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	0,00
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	61,92
Créances	61,92	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	61,92
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	61,92	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	61,92
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	61,92	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	61,92

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	61,92	150,00
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	61,92	150,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	141,39	70,53
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	141,39	70,53

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-79,47	79,47
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-79,47	79,47

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

Publié le

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE**DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		0,00	0,00		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		0,00	0,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	158 995,00	141 385,05	0,00	141 385,05	88,92	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05	88,92	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05	88,92	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05	88,92	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE**RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	77,85	0,00
Total des recettes de gestion des services		79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	77,85	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	77,85	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	77,85	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		79 467,03					
Total des recettes de la section de fonctionnement		159 000,00	61 918,02	0,00	61 918,02		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE

Publié le

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	0,00	4 033,36	0,00	4 033,36	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	137 351,69	0,00	137 351,69	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	158 995,00	141 385,05	0,00	141 385,05	17 609,95
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05	17 614,95
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05	17 614,95
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05	17 614,95
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		159 000,00	141 385,05	0,00	141 385,05	17 614,95

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
75888	Autres	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	17 614,95
Total des recettes de gestion des services		79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	17 614,95
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	17 614,95
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		79 532,97	61 918,02	0,00	61 918,02	17 614,95
002 Résultat de fonctionnement reporté		79 467,03	0,00	0,00	0,00	0,00

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		159 000,00	61 918,02	0,00	61 918,02	97 081,98

Envoé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	159 242,70
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		61 917,73	0,00	61 917,73	159 242,70
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		61 917,73	0,00	61 917,73	159 242,70

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		79 467,03	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-79 467,03	79 467,03
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		0,00	79 467,03
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	59 342,56
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		61 917,73	20 433,11
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		61 917,73	79 775,67
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		61 917,73	79 775,67
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		61 917,73	159 242,70

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		61 918,02	150 000,00	-88 081,98
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		61 918,02	150 000,00	-88 081,98
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		141 385,05	70 531,93	70 853,12
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		0,00	0,00	0,00
Dont charges sociales		0,00	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	1,04	-1,04
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

Envo y  en pr f cture le 07/04/2026

Re u en pr f cture le 07/04/2026

Publi  le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III –  TATS FINANCIERS

Compte de r sultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		141 385,05	70 532,97	70 852,08
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
Dont m�nages		0,00	0,00	0,00
Dont personnes morales de droit priv�		0,00	0,00	0,00
Dont collectivit�s territoriales		0,00	0,00	0,00
Dont autres organismes publics		0,00	0,00	0,00
Dont �tablissements d'enseignement		0,00	0,00	0,00
Charges r�sultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivit�		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-79 467,03	79 467,03	-158 934,06
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des pr�ts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobili�res de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobili�res de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, d�pr�ciations, provisions financi�res et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCI�RES		0,00	0,00	0,00
Charges d'int�r�ts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobili�res de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financi�res		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux d�pr�ciations et aux provisions financi�res		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCI�RES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-79 467,03	79 467,03	-158 934,06

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

iii

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le



ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

III – ÉTATS FINANCIERS
Annexe

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	79 467,03	0,00	0,00	0,00	79 467,03	0,00	79 467,03
	Sous Total compte 11	0,00	0,00	0,00	79 467,03	0,00	0,00	0,00	79 467,03	0,00	79 467,03
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	79 467,03	79 467,03	0,00	0,00	0,00	79 467,03	79 467,03	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	79 467,03	79 467,03	0,00	0,00	0,00	79 467,03	79 467,03	0,00	0,00
	Total classe 1	0,00	79 467,03	79 467,03	79 467,03	0,00	0,00	79 467,03	158 934,06	0,00	79 467,03
4011	Fournisseurs	0,00	22 572,00	192 234,06	169 662,06	0,00	0,00	192 234,06	192 234,06	0,00	0,00
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie	0,00	36 770,56	41 879,03	5 108,47	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	36 770,56	41 879,03	5 108,47	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	59 342,56	234 113,09	174 770,53	0,00	0,00	234 113,09	234 113,09	0,00	0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00
	Sous Total compte 4047	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00
	Sous Total compte 404	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00	41 879,03	41 879,03	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	59 342,56	275 992,12	216 649,56	0,00	0,00	275 992,12	275 992,12	0,00	0,00
44342	Recettes - Amiable	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	3 762,00	0,00	31 063,65	34 825,65	0,00	0,00	34 825,65	34 825,65	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	3 546,00	0,00	33 974,00	37 520,00	0,00	0,00	37 520,00	37 520,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	7 308,00	0,00	65 037,65	72 345,65	0,00	0,00	72 345,65	72 345,65	0,00	0,00
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	0,00	0,00	37 520,00	37 520,00	0,00	0,00	37 520,00	37 520,00	0,00	0,00
44585	TVA à régulariser - Retenue de garantie	1 934,70	0,00	851,41	2 786,11	0,00	0,00	2 786,11	2 786,11	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4516	Sous Total compte 4458	1 934,70	0,00	38 371,41	40 306,11	0,00	0,00	40 306,11	40 306,11	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	9 242,70	0,00	103 409,06	112 651,76	0,00	0,00	112 651,76	112 651,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	159 242,70	0,00	103 409,06	262 651,76	0,00	0,00	262 651,76	262 651,76	0,00	0,00
	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	20 433,11	192 320,00	233 804,62	0,00	0,00	192 320,00	254 237,73	0,00	61 917,73
	Sous Total compte 451	0,00	20 433,11	192 320,00	233 804,62	0,00	0,00	192 320,00	254 237,73	0,00	61 917,73
	Sous Total compte 45	0,00	20 433,11	192 320,00	233 804,62	0,00	0,00	192 320,00	254 237,73	0,00	61 917,73
46721	Débiteurs divers - Amiable	0,00	0,00	61 917,73	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
	Sous Total compte 4672	0,00	0,00	61 917,73	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
	Sous Total compte 467	0,00	0,00	61 917,73	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
	Sous Total compte 46	0,00	0,00	61 917,73	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	9 600,53	9 600,53	0,00	0,00	9 600,53	9 600,53	0,00	0,00
	Total classe 4	159 242,70	79 775,67	643 239,44	722 706,47	0,00	0,00	802 482,14	802 482,14	61 917,73	61 917,73
6045	Achats d'études et de prestations de ser	0,00	0,00	0,00	0,00	4 033,36	0,00	4 033,36	0,00	4 033,36	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	4 033,36	0,00	4 033,36	0,00	4 033,36	0,00
605	Achats de matériel, équipements et trava	0,00	0,00	0,00	0,00	137 351,69	0,00	137 351,69	0,00	137 351,69	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	141 385,05	0,00	141 385,05	0,00	141 385,05	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	141 385,05	0,00	141 385,05	0,00	141 385,05	0,00
75822	Prise en charge du déficit du budget ann	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73
	Sous Total compte 7582	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73	0,00	61 917,73
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00	0,29
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00	0,29
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 918,02	0,00	61 918,02	0,00	61 918,02
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 918,02	0,00	61 918,02	0,00	61 918,02
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 918,02	0,00	61 918,02	0,00	61 918,02
	Total général	159 242,70	159 242,70	722 706,47	802 173,50	141 385,05	61 918,02	1 023 334,22	1 023 334,22	203 302,78	203 302,78

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	141 385,05	0,00	0,00	0,00		141 385,05
011	Charges à caractère général	0,00	141 385,05	0,00	0,00	0,00		141 385,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	61 918,02	0,00	0,00	0,00		61 918,02
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	61 918,02	0,00	0,00	0,00		61 918,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 113 000,00	2 960 525,58	2 465 906,47	686 567,95
RECETTES	6 113 000,00	4 629 450,64	334 000,00	1 149 549,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 745 000,00	4 599 398,82	0,00	1 145 601,18
RECETTES	5 745 000,00	5 763 186,65	0,00	-18 186,65

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET SPANC PLOUHINEC 29/ N°SIRET : 21290197900113				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	60 379,15	0,00	0,00	60 379,15
RECETTES	60 379,15	60 379,15	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	100 000,00	83 747,46	0,00	16 252,54
RECETTES	100 000,00	82 690,00	0,00	17 310,00

BUDGET LOTISSEMENT/ N°SIRET : 21290197900147				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	159 000,00	141 385,05	0,00	17 614,95
RECETTES	159 000,00	141 385,05	0,00	17 614,95

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation de

des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 173 379,15	2 960 525,58	2 465 906,47	746 947,10
RECETTES	6 173 379,15	4 689 829,79	334 000,00	1 149 549,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 004 000,00	4 824 531,33	0,00	1 179 468,67
RECETTES	6 004 000,00	5 987 261,70	0,00	16 738,30

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 173 379,15	2 960 525,58	2 465 906,47	746 947,10
RECETTES	6 173 379,15	4 689 829,79	334 000,00	1 149 549,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 004 000,00	4 824 531,33	0,00	1 179 468,67
RECETTES	6 004 000,00	5 987 261,70	0,00	16 738,30
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 177 379,15	7 785 056,91	2 465 906,47	1 926 415,77
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 177 379,15	10 677 091,49	334 000,00	1 166 287,66

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

IV

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	
	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION FONCTION

C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

État des Contrôles du Compte Financier

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020411-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Date d'édition : 04/03/2026

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
M Joel GARIN	du 01/01/2025 au 04/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ABHERVE-GUEGUEN Anne (1017864055-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale	A DDFiP DU FINISTERE, le 06/03/2026
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. GARIN Joel (1013721264-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe	A DOUARNENEZ, le 09/03/2026
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 02/04/2026 par l'organe délibérant. MOULLEC YVAN (ymoullec-xt), Maire	A PLOUHINEC, le 03/04/2026

Annexe 5

29197 Code INSEE	COMMUNE PLOUHINEC BUDGET PLOUHINEC 29	2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 163 787,83
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 163 787,83
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	1 668 925,06
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-2 131 906,47
Besoin de financement F. = D. + E.	462 981,41
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 163 787,83
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 163 787,83
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission , le et de la publication le

A , le

Annexe 6

29197 Code INSEE	COMMUNE PLOUHINEC SPANC PLOUHINEC 29	2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-180,00
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	-877,46
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-1 057,46
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	60 379,15
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-1 057,46

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

A, le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE PLOUHINEC
Commune

Numéro SIRET : 21290197900121
Poste comptable : TRESORERIE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	48
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	51
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	52
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	56
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	59
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	62
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	63
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	66
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	68
A1.908 - Fonction 8 - Transports	71
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	75
A2.01 - Opérations non ventilables	77
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	78
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	92
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	95
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	96
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	97
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	100
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	102
A2.938 - Fonction 8 - Transports	105

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	109
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	110
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	115
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	121
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	122
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	124
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	126
B3.1 - Etat des provisions constituées	127
B3.2 - Etalement des provisions	128
B4 - Etat des charges transférées	130
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	131
B6 - Prêts	132
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	133
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	135
B7.3 - Etat des emprunts garantis	136
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	137
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	138
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	139
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	140
B7.8 - Autres engagements donnés	141
B7.9 - Autres engagements reçus	142
B8 - Subventions versées	146
B9 - Etat du personnel	147
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	148
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	149
B11.2 - Liste des établissements publics créés	150
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	151
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	152
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	154
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	155
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	156
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	158
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	159
D3 - Décisions en matière de taux	161
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	163
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	164
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	165
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	166
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	167

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	3 990

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	945,85

Informations financières – ratios**Valeurs**

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 105,01
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 398,25
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 209,47
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 771,21
5	DGF / population	334,59
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54,43 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,51 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	86,50 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	126,67 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	20,97 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****CI**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	7 559 924,40	9 595 866,05	796 771,24	A1	2 832 712,89
Investissement	2 960 525,58	3 832 679,40	(3) 796 771,24	A2	1 668 925,06
Fonctionnement	4 599 398,82	5 763 186,65	(4) 0,00	A3	1 163 787,83

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 2 465 906,47	III + IV 334 000,00	B1	-2 131 906,47	
Investissement	I 2 465 906,47	III 334 000,00	B2	-2 131 906,47	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	700 806,42
Investissement	A2 + B2	-462 981,41
Fonctionnement	A3 + B3	1 163 787,83

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****CZ****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 465 906,47
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	8 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	440 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 326,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 014 679,60
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES**

CS

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 334 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	334 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 634 093,53	4 097 074,94
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 465 906,47	334 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 668 925,06
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 100 000,00	6 100 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 664 000,00	5 664 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 664 000,00	5 664 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		11 764 000,00	11 764 000,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	169 070,80	8 900,00	38 900,00	38 900,00	47 800,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	634 600,00	440 000,00	0,00	0,00	440 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	226 172,20	2 326,87	220 673,13	220 673,13	223 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 485 157,00	2 014 679,60	2 460 320,40	2 460 320,40	4 475 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 515 000,00	2 465 906,47	2 719 893,53	2 719 893,53	5 185 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000,00	0,00	585 000,00	585 000,00	585 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		533 000,00	0,00	588 000,00	588 000,00	588 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 048 000,00	2 465 906,47	3 307 893,53	3 307 893,53	5 773 800,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	65 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		241 200,00	241 200,00	241 200,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		65 000,00		326 200,00	326 200,00	326 200,00

TOTAL	6 113 000,00	2 465 906,47	3 634 093,53	3 634 093,53	6 100 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	708 500,00	334 000,00	356 746,00	356 746,00	690 746,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 200 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 908 500,00	334 000,00	966 746,00	966 746,00	1 300 746,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	434 142,15	0,00	400 341,11	400 341,11	400 341,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 515 586,61	0,00	1 163 787,83	1 163 787,83	1 163 787,83
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes financières		2 099 728,76	0,00	1 714 128,94	1 714 128,94	1 714 128,94
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 008 228,76	334 000,00	2 680 874,94	2 680 874,94	3 014 874,94

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	938 000,00		840 000,00	840 000,00	840 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	370 000,00		335 000,00	335 000,00	335 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		241 200,00	241 200,00	241 200,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 308 000,00		1 416 200,00	1 416 200,00	1 416 200,00

TOTAL	5 316 228,76	334 000,00	4 097 074,94	4 097 074,94	4 431 074,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 668 925,06

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 090 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé ou d'un service public personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 470 200,00	0,00	1 558 000,00	1 558 000,00	1 558 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
014	Atténuations de produits	9 700,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	371 600,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 251 500,00	0,00	4 268 500,00	4 268 500,00	4 268 500,00
66	Charges financières	185 000,00	0,00	219 000,00	219 000,00	219 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 437 000,00	0,00	4 489 000,00	4 489 000,00	4 489 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	938 000,00		840 000,00	840 000,00	840 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	370 000,00		335 000,00	335 000,00	335 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 308 000,00		1 175 000,00	1 175 000,00	1 175 000,00

TOTAL	5 745 000,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00	5 664 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 664 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	177 925,00	0,00	154 059,00	154 059,00	154 059,00
731	Fiscalité locale	3 458 300,00	0,00	3 479 500,00	3 479 500,00	3 479 500,00
74	Dotations et participations (3)	1 697 100,00	0,00	1 657 300,00	1 657 300,00	1 657 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	59 675,00	0,00	63 141,00	63 141,00	63 141,00
Total des recettes de gestion courante		5 680 000,00	0,00	5 579 000,00	5 579 000,00	5 579 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 680 000,00	0,00	5 579 000,00	5 579 000,00	5 579 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	65 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		65 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00

TOTAL	5 745 000,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00	5 664 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 664 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 090 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	585 000,00	0,00	585 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	47 800,00	0,00	47 800,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	440 000,00	0,00	440 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	223 000,00	176 200,00	399 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 475 000,00	145 000,00	4 620 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 773 800,00	326 200,00	6 100 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 558 000,00		1 558 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 400 000,00		2 400 000,00
014	Atténuations de produits	17 500,00		17 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	293 000,00	0,00	293 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	219 000,00	0,00	219 000,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	335 000,00	336 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		840 000,00	840 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 489 000,00	1 175 000,00	5 664 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 664 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****BZ****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 341,11	0,00	400 341,11
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	690 746,00	166 200,00	856 946,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	75 000,00	75 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		335 000,00	335 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		840 000,00	840 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		150 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 851 087,11	1 416 200,00	3 267 287,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 668 925,06

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 163 787,83

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	40 000,00		40 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	185 000,00		185 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		80 000,00	80 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	154 059,00		154 059,00
731	Fiscalité locale	3 479 500,00		3 479 500,00
74	Dotations et participations (8)	1 657 300,00		1 657 300,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	63 141,00	0,00	63 141,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 579 000,00	85 000,00	5 664 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			5 664 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 113 000,00	2 465 906,47	0,00	3 634 093,53	3 634 093,53	0,00	3 634 093,53	6 100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	169 070,80	8 900,00	0,00	38 900,00	38 900,00	0,00	38 900,00	47 800,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	634 600,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
21	Immobilisations corporelles	226 172,20	2 326,87	0,00	220 673,13	220 673,13	0,00	220 673,13	223 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 485 157,00	2 014 679,60	0,00	2 460 320,40	2 460 320,40	0,00	2 460 320,40	4 475 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 515 000,00	2 465 906,47	0,00	2 719 893,53	2 719 893,53	0,00	2 719 893,53	5 185 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	530 000,00	0,00		585 000,00	585 000,00		585 000,00	585 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		533 000,00	0,00	0,00	588 000,00	588 000,00	0,00	588 000,00	588 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 048 000,00	2 465 906,47	0,00	3 307 893,53	3 307 893,53	0,00	3 307 893,53	5 773 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	65 000,00			85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			241 200,00	241 200,00		241 200,00	241 200,00
Total des dépenses d'ordre		65 000,00			326 200,00	326 200,00		326 200,00	326 200,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)**0,00****Total des dépenses d'investissement cumulées****6 100 000,00**

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 800 642,15	334 000,00	2 933 287,11	2 933 287,11	3 267 287,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	708 500,00	334 000,00	356 746,00	356 746,00	690 746,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 908 500,00	334 000,00	966 746,00	966 746,00	1 300 746,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	434 142,15	0,00	400 341,11	400 341,11	400 341,11
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes financières		584 142,15	0,00	550 341,11	550 341,11	550 341,11
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 492 642,15	334 000,00	1 517 087,11	1 517 087,11	1 851 087,11
021	Virement de la section de fonctionnement	938 000,00		840 000,00	840 000,00	840 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	370 000,00		335 000,00	335 000,00	335 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		241 200,00	241 200,00	241 200,00
Total des recettes d'ordre		1 308 000,00		1 416 200,00	1 416 200,00	1 416 200,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**1 668 925,06****Affectation au compte 1068 (8)****1 163 787,83**

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

TOTAL
(RAR N-1 + Vote)

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées	6 100 000,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 113 000,00	2 465 906,47	0,00	3 634 093,53	3 634 093,53	0,00	3 634 093,53	6 100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	169 070,80	8 900,00	0,00	38 900,00	38 900,00	0,00	38 900,00	47 800,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	44 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	105 700,00	8 900,00		18 900,00	18 900,00	0,00	18 900,00	27 800,00
2051	Concessions, droits similaires	18 870,80	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	634 600,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	634 600,00	440 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
21	Immobilisations corporelles	226 172,20	2 326,87	0,00	220 673,13	220 673,13	0,00	220 673,13	223 000,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21828	Autres matériels de transport	48 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	5 875,40	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	22 796,80	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	7 500,00	2 326,87		20 673,13	20 673,13	0,00	20 673,13	23 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	81 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 485 157,00	2 014 679,60	0,00	2 460 320,40	2 460 320,40	0,00	2 460 320,40	4 475 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	50 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2313	Constructions	3 156 757,00	1 929 679,60		1 075 320,40	1 075 320,40	0,00	1 075 320,40	3 005 000,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	1 278 400,00	85 000,00		1 225 000,00	1 225 000,00	0,00	1 225 000,00	1 310 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 515 000,00	2 465 906,47	0,00	2 719 893,53	2 719 893,53	0,00	2 719 893,53	5 185 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	530 000,00	0,00		585 000,00	585 000,00		585 000,00	585 000,00
1641	Emprunts en euros	395 000,00	0,00		525 000,00	525 000,00		525 000,00	525 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	135 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		533 000,00	0,00	0,00	588 000,00	588 000,00	0,00	588 000,00	588 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 048 000,00	2 465 906,47	0,00	3 307 893,53	3 307 893,53	0,00	3 307 893,53	5 773 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	65 000,00			85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	60 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	25 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	25 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			241 200,00	241 200,00		241 200,00	241 200,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			166 200,00	166 200,00		166 200,00	166 200,00
2313	Constructions	0,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		65 000,00			326 200,00	326 200,00		326 200,00	326 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT



A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 800 642,15	334 000,00	2 933 287,11	2 933 287,11	3 267 287,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	708 500,00	334 000,00	356 746,00	356 746,00	690 746,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	156 000,00	120 000,00	61 746,00	61 746,00	181 746,00
1323	Subv. non transf. Départements	182 500,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	210 000,00	84 000,00	200 000,00	200 000,00	284 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 200 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 908 500,00	334 000,00	966 746,00	966 746,00	1 300 746,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	434 142,15	0,00	400 341,11	400 341,11	400 341,11
10222	FCTVA	390 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
10226	Taxe d'aménagement	44 142,15	0,00	20 341,11	20 341,11	20 341,11
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes financières		584 142,15	0,00	550 341,11	550 341,11	550 341,11
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 492 642,15	334 000,00	1 517 087,11	1 517 087,11	1 851 087,11

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II		III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	938 000,00		840 000,00	840 000,00		840 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	370 000,00		335 000,00	335 000,00		335 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00		0,00
21538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	9 872,21		4 054,22	4 054,22		4 054,22
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	107 147,58		103 210,99	103 210,99		103 210,99
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	600,00		600,00	600,00		600,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 370,00		9 170,00	9 170,00		9 170,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	6 977,00		6 977,00	6 977,00		6 977,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 999,34		9 000,00	9 000,00		9 000,00
281321	Immeubles de rapport	22 508,00		22 508,00	22 508,00		22 508,00
28138	Autres constructions	313,25		313,25	313,25		313,25
281828	Autres matériels de transport	84 886,62		68 960,66	68 960,66		68 960,66
281831	Matériel informatique scolaire	7 881,08		4 500,00	4 500,00		4 500,00
281838	Autre matériel informatique	17 000,00		9 510,00	9 510,00		9 510,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	815,03		916,19	916,19		916,19
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 939,58		21 000,00	21 000,00		21 000,00
28185	Matériel de téléphonie	305,66		0,00	0,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	79 384,65		74 279,69	74 279,69		74 279,69
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		241 200,00	241 200,00		241 200,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		166 200,00	166 200,00		166 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00
Total des recettes d'ordre		1 308 000,00		1 416 200,00	1 416 200,00		1 416 200,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 745 000,00	0,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00
011	Charges à caractère général (3)	1 470 200,00	0,00	0,00	1 558 000,00	1 558 000,00	0,00	1 558 000,00	1 558 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 400 000,00	0,00		2 400 000,00	2 400 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00
014	Atténuations de produits	9 700,00	0,00		17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	371 600,00	0,00	0,00	293 000,00	293 000,00	0,00	293 000,00	293 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 251 500,00	0,00	0,00	4 268 500,00	4 268 500,00	0,00	4 268 500,00	4 268 500,00
66	Charges financières	185 000,00	0,00		219 000,00	219 000,00		219 000,00	219 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		185 500,00	0,00	0,00	220 500,00	220 500,00		220 500,00	220 500,00
Total des dépenses réelles		4 437 000,00	0,00	0,00	4 489 000,00	4 489 000,00	0,00	4 489 000,00	4 489 000,00
023	Virement à la section d'investissement	938 000,00			840 000,00	840 000,00		840 000,00	840 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	370 000,00			335 000,00	335 000,00		335 000,00	335 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 308 000,00			1 175 000,00	1 175 000,00		1 175 000,00	1 175 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**0,00****Total des dépenses de fonctionnement cumulées****5 664 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 745 000,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00	5 664 000,00
013	Atténuations de charges (2)	120 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	177 925,00	0,00	154 059,00	154 059,00	154 059,00
731	Fiscalité locale	3 458 300,00	0,00	3 479 500,00	3 479 500,00	3 479 500,00
74	Dotations et participations (2)	1 697 100,00	0,00	1 657 300,00	1 657 300,00	1 657 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	59 675,00	0,00	63 141,00	63 141,00	63 141,00
Total des recettes de gestion des services		5 680 000,00	0,00	5 579 000,00	5 579 000,00	5 579 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 680 000,00	0,00	5 579 000,00	5 579 000,00	5 579 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	65 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		65 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****5 664 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 745 000,00	0,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00
011	Charges à caractère général (4)	1 470 200,00	0,00	0,00	1 558 000,00	1 558 000,00	0,00	1 558 000,00	1 558 000,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	233 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
60621	Combustibles	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	18 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	82 000,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	100 000,00	0,00		111 000,00	111 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00
60633	Fournitures de voirie	49 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	17 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	15 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 000,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6078	Autres marchandises	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	148 000,00	0,00		148 000,00	148 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00
6132	Locations immobilières	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61351	Matériel roulant	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61521	Entretien terrains	64 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	72 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	23 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	53 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL (CAPA) (Vote) III = I + II
6161	Multirisques	40 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	36 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	82 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
6233	Foires et expositions	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	22 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 700,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 400 000,00	0,00		2 400 000,00	2 400 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL (CAPA) (Vote) III = I + II
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 150 000,00	0,00		1 165 000,00	1 165 000,00		1 165 000,00	1 165 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	9 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64113	NBI	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
64118	Autres indemnités	200 000,00	0,00		235 000,00	235 000,00		235 000,00	235 000,00
64131	Rémunérations	210 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64138	Primes et autres indemnités	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	240 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	373 000,00	0,00		428 000,00	428 000,00		428 000,00	428 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	14 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6488	Autres	3 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	9 700,00	0,00		17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 200,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	371 600,00	0,00	0,00	293 000,00	293 000,00	0,00	293 000,00	293 000,00
65311	Indemnités de fonction	93 000,00	0,00		119 000,00	119 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	38 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	20 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65818	Autres	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 251 500,00	0,00	0,00	4 268 500,00	4 268 500,00	0,00	4 268 500,00	4 268 500,00
66	Charges financières	185 000,00	0,00		219 000,00	219 000,00		219 000,00	219 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	190 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00		-1 000,00	-1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAB) (4) Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		185 500,00	0,00	0,00	220 500,00	220 500,00		220 500,00	220 500,00
Total des dépenses réelles		4 437 000,00	0,00	0,00	4 489 000,00	4 489 000,00	0,00	4 489 000,00	4 489 000,00
023	Virement à la section d'investissement	938 000,00			840 000,00	840 000,00		840 000,00	840 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	370 000,00			335 000,00	335 000,00		335 000,00	335 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	370 000,00			335 000,00	335 000,00		335 000,00	335 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 308 000,00			1 175 000,00	1 175 000,00		1 175 000,00	1 175 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	55 347,18
Montant des ICNE de l'exercice N-1	56 347,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 745 000,00	0,00	5 664 000,00	5 664 000,00	5 664 000,00
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Red. occupation dom. public	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7066	Redevances services à caractère social	67 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
706888	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	177 925,00	0,00	154 059,00	154 059,00	154 059,00
73211	Attribution de compensation	17 059,00	0,00	17 059,00	17 059,00	17 059,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	20 866,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
731	Fiscalité locale	3 458 300,00	0,00	3 479 500,00	3 479 500,00	3 479 500,00
73111	Impôts directs locaux	3 450 000,00	0,00	3 470 000,00	3 470 000,00	3 470 000,00
73118	Autres contributions directes	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73154	Droits de place	2 300,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 697 100,00	0,00	1 657 300,00	1 657 300,00	1 657 300,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	560 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
741121	DSR des communes	620 000,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
741127	DNP des communes	160 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté par l'assemblée II	Total III = I + II
742	Dot. aux élus locaux	100,00	0,00	300,00	300,00	300,00
744	FCTVA	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	13 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	290 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	12 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	11 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
748388	Autres	16 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	59 675,00	0,00	63 141,00	63 141,00	63 141,00
752	Revenus des immeubles	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
75888	Autres	19 675,00	0,00	18 141,00	18 141,00	18 141,00
Total des recettes de gestion des services		5 680 000,00	0,00	5 579 000,00	5 579 000,00	5 579 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 680 000,00	0,00	5 579 000,00	5 579 000,00	5 579 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	65 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		65 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		219 237,91	411 835,22	0,00	20 000,00	25 000,00	47 820,40	655 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	219 237,91	365 762,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	23 900,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 173,13	0,00	0,00	15 000,00	9 500,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	12 000,00	0,00	20 000,00	10 000,00	33 320,40	640 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 163 787,83	1 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 163 787,83	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 047 311,00	390 000,00	0,00	491 689,00		3 307 893,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		585 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00		38 900,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	156 000,00		220 673,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 019 311,00	390 000,00	0,00	335 689,00		2 460 320,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		230 341,11	81 746,00	0,00	45 000,00		2 680 874,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 341,11	0,00	0,00	0,00		1 564 128,94
13	Subventions d'investissement	200 000,00	81 746,00	0,00	45 000,00		356 746,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		600 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 9

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

TOTAL

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		219 237,91
164	Emprunts auprès des éts financiers	219 237,91
RECETTES		1 163 787,83
106	Réserves	1 163 787,83

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.900

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		411 835,22	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	365 762,09	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	13 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	10 173,13	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét s financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét s financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé			04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411 835,22
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 762,09
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 173,13
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.900-5

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.901

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	5 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES													IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE													A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV
									A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.903

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	32 500,00	14 320,40	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	24 000,00	9 320,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV
									A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327		
Soutien aux sportifs										
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 820,40
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 320,40
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.904

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	640 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	620 000,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	655 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.904-4

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.905

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	13 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	884 311,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 311,00
RECETTES		0,00	20 341,11	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	200 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	20 341,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 047 311,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019 311,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 341,11
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 341,11
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
RECETTES		81 746,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 746,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	81 746,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 746,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.907

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

A1.908

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)		Libellé	83 Transports de marchandises						
			830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	491 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	335 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV
									A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	491 689,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 689,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		91 817,41	3 373 882,59	0,00	0,00	85 100,00	202 000,00	463 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 079 200,00	0,00	0,00	85 100,00	70 500,00	55 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 885 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	385 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	263 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	23 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	91 817,41	127 182,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 095 300,00	0,00	0,00	42 500,00	500,00	410 900,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	17 000,00	0,00	0,00	42 500,00	500,00	96 700,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	154 059,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 478 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 388 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 200,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	18 141,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	119 200,00	0,00	25 000,00	129 000,00		4 489 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	119 200,00	0,00	25 000,00	124 000,00		1 558 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		293 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		219 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
RECETTES		0,00	0,00	6 300,00	23 000,00	500,00		5 579 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	4 800,00	23 000,00	500,00		185 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		154 059,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00		3 479 500,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 657 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		63 141,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		91 817,41
661	Charges d'intérêts	91 817,41
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

AZ.930

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		3 041 182,59	141 000,00	0,00	0,00	191 700,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	359 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	63 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	147 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	84 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	39 500,00	0,00	0,00	0,00	98 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	35 700,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	38 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	41 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	601 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	127 182,59	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 086 300,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	10 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 475 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	154 059,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 335 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	20 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	18 141,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils					Publié le ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-B	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 373 882,59
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 050,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 700,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	601 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 500,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 182,59
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	CHAPITRE
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 095 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 478 000,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 059,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 800,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 141,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

AZ.930-5

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

AZ.931

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	13 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES													IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE													A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 100,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
RECETTES		0,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	500,00	0,00	197 000,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	33 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	500,00	0,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	84 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	38 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 050,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

AZ.934

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille		4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
DEPENSES		23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 200,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 900,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 800,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 100,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 700,00	343 200,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	85 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00	257 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 100,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 900,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 200,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

AZ.934-3

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

AZ.934-4

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	53 200,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	13 200,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00
708	Autres produits	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
731	Fiscalité locale	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

AZ.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV
									A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

B1.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 994 655,19									
1641 Emprunts en euros (total)					9 860 000,00									
001658792A	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/01/2012		14/05/2012	300 000,00	F		4,980	4,980		T	C		A-1
0267743	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/04/2008	400 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
10001463676	CREDIT AGRICOLE	11/12/2024		15/03/2025	1 500 000,00	F		3,190	3,190		T	C		A-1
10001643377	CREDIT AGRICOLE	09/12/2025		15/02/2026	1 200 000,00	F		3,740	3,740		T	C		A-1
13015638	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	12/12/2018		28/02/2019	900 000,00	F		1,610	1,633		T	C		A-1
210914EUR/02156	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2003		01/01/2004	400 000,00	F		4,900	4,900		A	X Echéance constante		A-1
2252830	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		01/05/2006	500 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
2252831	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE-PAYS LOIRE	14/11/2005		16/05/2006	560 000,00	F		3,630	3,630		A	X Echéance constante		A-1
231015/0239260	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2005		01/01/2006	300 000,00	F		3,960	3,960		S	X Echéance constante		A-1
DD16622076	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	22/09/2020		30/01/2021	1 500 000,00	F		0,630	0,633		T	C		A-1
DD21415002	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE AUDIERNE	19/05/2023		30/07/2023	1 500 000,00	F		3,720	3,775		T	C		A-1
MON221153EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/05/2004		01/10/2004	300 000,00	F		4,920	4,920		A	X Echéance constante		A-1
MON253369EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2007		01/05/2008	500 000,00	F		4,750	4,750		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 134 655,19									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414	dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
110138	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	25/05/2011		15/06/2012	634 655,19	F		4,230	4,269		A	X Echéance constante			A-1
110533	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	09/01/2012		15/05/2012	500 000,00	V	EURIBOR	3,313	2,538		A	C			A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					10 994 655,19										

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
 Reçu en préfecture le 07/04/2026
 Publié le
 ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 067 108,98					578 956,84	211 733,42	0,00	52 444,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 640 315,87					519 237,91	194 392,69	0,00	44 617,44
001658792A		0,00	A-1	25 000,00	0,83	F		4,980	20 000,00	882,57	0,00	33,23
0267743		0,00	A-1	56 467,93	0,83	F		4,750	27 578,89	2 682,23	0,00	1 257,74
10001463676		0,00	A-1	1 425 000,00	18,67	F		3,190	75 000,00	44 560,31	0,00	1 914,00
10001643377		0,00	A-1	1 200 000,00	19,58	F		3,740	60 000,00	40 921,83	0,00	5 447,93
13015638		0,00	A-1	585 000,00	12,58	F		1,633	45 000,00	9 146,81	0,00	765,66
210914EUR/02156		0,00	A-1	163 277,70	6,75	F		4,900	17 160,01	8 000,61	0,00	7 159,77
2252830		0,00	A-1	223 626,72	9,08	F		3,630	18 948,03	8 117,65	0,00	4 953,23
2252831		0,00	A-1	251 208,38	9,08	F		3,630	21 285,03	9 118,86	0,00	5 216,39
231015/0239260		0,00	A-1	140 708,08	9,25	F		3,960	11 720,15	5 457,15	0,00	2 553,96
DD16622076		0,00	A-1	1 000 000,00	9,50	F		0,633	100 000,00	6 063,76	0,00	960,75
DD21415002		0,00	A-1	1 384 615,38	17,50	F		3,775	76 923,08	50 434,61	0,00	8 242,82
MON221153EUR		0,00	A-1	117 201,21	6,83	F		4,920	12 308,70	5 766,30	0,00	4 730,65
MON253369EUR		0,00	A-1	68 210,47	0,92	F		4,750	33 314,02	3 240,00	0,00	1 381,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		426 793,11					59 718,93	17 340,73	0,00	7 827,07
110138		0,00	A-1	360 122,11	10,17	F		4,269	26 385,93	15 233,17	0,00	7 685,94
110533		0,00	A-1	66 671,00	1,83	V	EURIBOR	2,538	33 333,00	2 107,56	0,00	141,13
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 067 108,98					578 956,84	211 733,42	0,00	52 444,51

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 067 108,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

B1.6

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

IV

B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		27-09-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements et aménagements divers	5	27/09/2022
L	Appareils de chauffage	15	27/09/2022
L	Appareils de laboratoire	5	27/09/2022
L	Appareils de levage ascenseurs	20	27/09/2022
L	Attribution de compensation d'investissement	15	27/09/2022
L	Autres immobilisations	5	27/09/2022
L	Autres matériels et outillage de voirie	20	27/09/2022
L	Bâtiments	20	27/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	10	27/09/2022
L	Coffre fort	20	27/09/2022
L	Equipement de cuisine	10	27/09/2022
L	Equipement sportif	10	27/09/2022
L	Equipements de garages et ateliers	10	27/09/2022
L	Etudes du PLU et autres études liées	10	27/09/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	27/09/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	27/09/2022
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	27/09/2022
L	Livres	1	27/09/2022
L	Logiciels	2	27/09/2022
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	27/09/2022
L	Matériel de téléphonie	15	27/09/2022
L	Matériel et outillages techniques	10	27/09/2022
L	Matériel informatique	3	27/09/2022
L	Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	27/09/2022
L	Matériel roulant de voirie	15	27/09/2022
L	Matériels classiques	7	27/09/2022
L	Mobilier	10	27/09/2022
L	Plantations	10	27/09/2022
L	Subvention biens immobiliers compte 204 terminant par 1	15	27/09/2022
L	Subvention biens mobiliers compte 204 terminant par 2	5	27/09/2022
L	Subvention pour infrastructures national compte 204 termine 3	30	27/09/2022

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

Délibération du

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

27/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	
L	Voitures	5

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N****PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29
Créances irrécouvrables	0,00	27/10/2022	5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

SOLDE

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		5 259,29	5 259,29	0,00	5 259,29

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une maison		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	
454101 (5)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 220,40	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une parcelle YL 10		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	720,00	0,00	0,00	0,00	
454102 (5)	720,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	720,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	720,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	720,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45402	Intitulé de l'opération : travaux de nettoyage d'une parcelle YL 10			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Recettes nettes (b - d)	720,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 454103	Intitulé de l'opération : Travaux de nettoyage parcelle ZL89			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	499,80	0,00	0,00	0,00
4541103 Dépenses nouvelles (5)	499,80	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	499,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	499,80	0,00	0,00	0,00
4541203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	499,80	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	499,80	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 969 044,63	2 362 076,36	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

B7.2

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 969 044,63	2 362 076,36											67 552,92	131 089,73
AIGUILLON CONSTRUCTION	2007	X Echéance constante	Logements Aiguillon à Menglenot	CDC/CLF	178 683,44	146 004,74	30,75	A	F		3,750	F		3,750	-		5 475,18	2 435,56
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION LOGEMENT RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	252 000,00	218 960,02	16,42	A	F		1,550	F		1,550	-		3 393,88	11 356,49
ESPACIL HABITAT	2022	X Echéance constante	RENOVATION RESIDENCE DE LANN ILIS	BANQUE DES TERRITOIRES	5 076,00	4 486,19	16,42	A	F		2,890	F		2,890	-		129,65	208,08
Espacyl habitat	2003	X Echéance constante	Prêt garanti pour HLM Espacyl Habitat	CDC/CLF	1 784 426,85	938 768,96	11,75	A	F		3,950	F		3,950	-		37 081,37	56 639,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 07/04/2026

Indices
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Année de vote du budget 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT 29	1999	X Echéance constante	Prêt garanti pour logements sociaux Hameau de Trébeuzec	CDC/CLF	652 858,34	180 324,00	4,75	A	F		3,550	F		3,550	-		6 401,50	27 495,20
LES HAUTS DU PORT	2016	X Echéance constante	LOGEMENTS SOCIAUX RUE PIERRE BROSSOLETTE	CREDIT AGRICOLE	1 096 000,00	873 532,45	20,25	T	F		1,750	F		1,750	-		15 071,34	32 955,40
TOTAL GENERAL					3 969 044,63	2 362 076,36											67 552,92	131 089,73

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 579 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

DTT

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D’UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

57.9

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	3,45	22,45	21,10	0,00	21,10
Adjoint technique	C	6,00	0,71	6,71	6,36	0,00	6,36
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	2,74	5,74	5,74	0,00	5,74
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
 Reçu en préfecture le 07/04/2026
 Publié le 0,00 1,00 3,00
 ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Agent social principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00		
Agent spéc. ppal 1ère classe écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00		
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Auxiliaire puériculture classe normale	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Auxiliaire puériculture classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	1,70	0,00	1,70
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		43,00	3,45	46,45	43,60	1,00	44,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
agent administratif	C	ADM		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
agent de cuisine	C	TECH		0,00	A	CDD
agent de voirie	C	TECH		0,00	A	CDD
agent du CCAS	C	ADM		0,00	A	CDD
agent social	C	S		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « A / autres »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI) sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

BII.1

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPIC	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME	21/01/2002		SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	CCAS			26290166300027	SPA	non
SPIC	SERVICE ASSAINISSEMENT	01/01/1983		21290197900105	SPIC	oui
SPIC	S.P.A.N.C	15/03/2005		21290197900113	SPIC	non
SPIC	LOTISSEMENT	01/01/2014		21290197900139	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS*****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 668 925,06	1 668 925,06
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 131 906,47	-2 131 906,47
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-462 981,41	-462 981,41

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 163 787,83	1 163 787,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-462 981,41	-462 981,41
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	700 806,42	700 806,42

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	593 000,00	593 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 725 341,11	1 725 341,11
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 132 341,11	1 132 341,11

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		593 000,00	I 593 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		585 000,00	585 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	525 000,00	525 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	60 000,00	60 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 000,00	8 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000,00	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 725 341,11	III 1 725 341,11
Ressources propres externes de l'année (a)		400 341,11	400 341,11
10222	FCTVA	380 000,00	380 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 341,11	20 341,11
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 325 000,00	1 325 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 054,22	4 054,22
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	103 210,99	103 210,99
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	600,00	600,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	9 170,00	9 170,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	6 977,00	6 977,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 000,00	9 000,00
281321	Immeubles de rapport	22 508,00	22 508,00
28138	Autres constructions	313,25	313,25
281828	Autres matériels de transport	68 960,66	68 960,66
281831	Matériel informatique scolaire	4 500,00	4 500,00
281838	Autre matériel informatique	9 510,00	9 510,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	916,19	916,19
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 000,00	21 000,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	74 279,69	74 279,69
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	150 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	840 000,00	840 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

IV

D1

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

- (1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
- (2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
- (3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
- (4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
- (5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
- (6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****IV****D4.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

D4.2

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020414-BF

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2026

Présenté par Le MAIRE (1),

A Plouhinec, le 02/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Plouhinec, le 02/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ANSQUER Alain	
ANSQUER Kilian	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUËR Yves-Marie	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GARNIER Romuald	
GOMET Patricia	
GONIDOU Bruno	
GONIDOU Isabelle	
GUEGUEN Eric	
GUILLOU Jean-Jacques	
HANNECART Claire	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie-Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
PERENNOU Sandrine	
POQUET David	
QUEMENER Annie	
STREIFF LE BOZEC Armelle	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2026, et de la publication le 07/04/2026

A Plouhinec, le 07/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE PLOUHINEC
Commune

Numéro SIRET : 21290197900113
Poste comptable : TRESORERIE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : SPANC PLOUHINEC 29

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	44
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	45
B1.7 - Etat des engagements reçus	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	48

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	52
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	53

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 0.00% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 0.00% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****AI****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	100 942,54	102 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 1 057,46	(si excédent) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		102 000,00	102 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	80 379,15	20 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 60 379,15
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		80 379,15	80 379,15

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	182 379,15	182 379,15

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****AZ****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	97 000,00	0,00	99 500,00	99 500,00	99 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		97 500,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 622,54	0,00	942,54	942,54	942,54
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		99 122,54	0,00	100 942,54	100 942,54	100 942,54
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		99 122,54	0,00	100 942,54	100 942,54	100 942,54

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 057,46**

=

102 000,00**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		100 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		100 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		100 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**102 000,00****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 379,15	0,00	60 379,15	60 379,15	60 379,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		60 379,15	0,00	60 379,15	60 379,15	60 379,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		60 379,15	0,00	80 379,15	80 379,15	80 379,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		60 379,15	0,00	80 379,15	80 379,15	80 379,15

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**80 379,15****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	20 000,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	60 379,15

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 379,15

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	99 500,00		99 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	942,54	0,00	942,54
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		100 942,54	0,00	100 942,54

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 057,46**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**102 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	60 379,15	0,00	60 379,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	20 000,00	0,00	20 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		80 379,15	0,00	80 379,15

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**80 379,15**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	102 000,00		102 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		102 000,00	0,00	102 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**102 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	20 000,00	0,00	20 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		20 000,00	0,00	20 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**60 379,15**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**80 379,15**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	97 000,00	99 500,00	99 500,00
611	Sous-traitance générale	97 000,00	99 500,00	99 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		97 500,00	100 000,00	100 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	1 622,54	942,54	942,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 622,54	942,54	942,54
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		99 122,54	100 942,54	100 942,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		99 122,54	100 942,54	100 942,54

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	1 057,46

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	102 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 000,00	102 000,00	102 000,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	102 000,00	102 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		100 000,00	102 000,00	102 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		100 000,00	102 000,00	102 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		100 000,00	102 000,00	102 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	102 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	60 379,15	60 379,15	60 379,15
2318	Autres immo. corporelles en cours	60 379,15	60 379,15	60 379,15
Total des dépenses d'équipement		60 379,15	60 379,15	60 379,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
45811	réhabilitation de 4 assainissements (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		60 379,15	80 379,15	80 379,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		60 379,15	80 379,15	80 379,15

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 379,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45821	réhabilitation de 4 assainissements (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	20 000,00	20 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	20 000,00	20 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	60 379,15

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 379,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020415-BF

IV

A1.1

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020415-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****A1.2****A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020415-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****A1.5****A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	60 379,15	60 379,15
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	60 379,15	60 379,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	60 379,15	60 379,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	60 379,15	60 379,15

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****A4.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES****A4.3****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

Publié le

IV

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020415-BF

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****IV**
A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

N° opération : 4581		Intitulé de l'opération : réhabilitation de 4 assainissements		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
45811 Dépenses nouvelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
Financement par le tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
45821 Financement par d'autres tiers	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée rési-duelle	Périodi-cité des rem-bour-sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****IV****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	102 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

IV

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2**

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3**

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2026

Présenté par Le MAIRE,
A Plouhinec le 02/04/2026
Le MAIRE,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire
A Plouhinec, le 02/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ANSQUER Alain	
ANSQUER Kilian	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUËR Yves-Marie	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GARNIER Romuald	
GOMET Patricia	
GONIDOU Bruno	
GONIDOU Isabelle	
GUEGUEN Eric	
GUILLOU Jean-Jacques	
HANNECART Claire	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	
LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie-Yvonne	

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES**

MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
PERENNOU Sandrine	
POQUET David	
QUEMENER Annie	
STREIFF LE BOZEC Armelle	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2026, et de la publication le 07/04/2026

A Plouhinec, le 07/04/2026

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
 Reçu en préfecture le 07/04/2026
 Publié le 07/04/2026
 ID : 029-212901979-20260402-VP2026020419-DE

Budget alloué : 80 000,00 €

ORIGINE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	OBSERVATIONS	SOMME VERSEE EN 2025	SOMME PROPOSEE EN 2026	SOMME VOTEE EN 2026
ECOLES						
APE des Ajoncs Plouhinec	23/01/2026	3 000,00 €	Financement activités scolaires	3 000,00 €	3 000,00 €	
OCCE des Ajoncs Plouhinec	03/02/2026	4 000,00 €	Financement activités scolaires		4 000,00 €	
Association sportive collège de Locquéran	12/01/2026		25 élèves de Plouhinec	484,00 €	550,00 €	
Ecole Notre Dame de Roscudon Pont Croix	25/09/2025		Classe de neige pour 4 élèves de Plouhinec		132,00 €	
Ecole Notre Dame de Roscudon Pont-Croix	15/01/2026		Forfait communal pour 21 élèves de Plouhinec		0,00 €	
Ecole Henri Matisse Pont-Croix	11/12/2025	180,00 €	Voyage en Normandie pour 1 élève		33,00 €	
Maison Familiale Rurale Pleyben	14/01/2026		1 apprenti de Plouhinec		33,00 €	
ASSOCIATIONS SPORTIVES						
Ping Pong Club Plozévet	26/11/2025		2 licenciés de Plouhinec	89,00 €	76,00 €	
Centre nautique Plouhinec	19/12/2025	3 500,00 €		3 526,00 €	2 902,00 €	
Cap Sizun Badminton -CSB	22/12/2025		14 licenciés de Plouhinec	310,00 €	240,00 €	
Pétanque Loisirs Plouhinec	05/01/2026	500,00 €	40 licenciés de Plouhinec	550,00 €	450,00 €	
Sport et Detente Plouhinec	15/01/2026	300,00 €	120 licenciés de Plouhinec	300,00 €	300,00 €	
Tennis Club du Cap Sizun	27/01/2026	3 000,00 €	50 licenciés de Plouhinec + élèves classe CM1/CM2 école des ajoncs	2 836,00 €	2 940,00 €	
Club Haltérophilie Muscualtion Plouhinec Pointe du Raz	27/01/2026	3 000,00 €	136 licenciés de Plouhinec	1 500,00 €	1 134,00 €	

ORIGINE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	OBSERVATIONS	SOMME VERSEE EN 2025	SOMME VERSEE EN 2026	SOMME VOTEE EN 2026
Suite ASSOCIATIONS SPORTIVES						
Pointe du Raz Ladies Classic	22/01/2026	20 000,00 €	Courses le 05 et 06 septembre 2026	6 000,00 €	15 000,00 €	
Cap Cyclo	27/01/2026	220,00 €	18 adhérents de Plouhinec	210,00 €	230,00 €	
Cap Sizun Cyclisme	28/01/2026	1 350,00 €	7 adhérents de Plouhinec	1 471,00 €	442,00 €	
Football : ASP	30/01/2026	5 000,00 €	71 licenciés de Plouhinec	2 705,00 €	2 913,00 €	
Escalade Bigoudène Plogastel Saint Germain	31/01/2026		6 licenciés de Plouhinec	89,00 €	128,00 €	
Handball Club du Cap Sizun	02/02/2026		54 adhérents de Plouhinec	6 204,00 €	5 722,00 €	
Petaked Club (pétanque Plouhinec)	11/02/2026	300,00 €	32 licenciés de Plouhinec	300,00 €	380,00 €	
ASSOCIATIONS CARITATIVES						
Association de Bretagne des Laryngectomisés et mutilés de la voix Brest	27/09/2025	50,00 €			0,00 €	
Solidarité Paysans de Bretagne	16/10/2025				0,00 €	
CIDFF 29 : droits des femmes et familles	21/11/2025				0,00 €	
Handisport Cornouaille Quimper	15/12/2025	100,00 €		100,00 €	100,00 €	
Prévention routière Quimper	22/12/2025	200,00 €		100,00 €	100,00 €	
Comité des Oeuvres Sociales Mairie de Plouhinec	14/01/2026	1 500,00 €	30 adhérents	1 500,00 €	1 500,00 €	
Amicale Ty Penn Ar Bed Clédén Cap Sizun	13/01/2026			500,00 €	500,00 €	
Secours Catholique Cap Sizun	20/01/2026	300,00 €		250,00 €	250,00 €	
Adapei	02/02/2026				100,00 €	
Céline et Stéphane - Leucémie Espoir 29	19/02/2026			100,00 €	100,00 €	

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 2026
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020419-DE

ORIGINE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	OBSERVATIONS	SOMME VERSEE EN 2025	PRO	SOMME VOTEE EN 2026
ASSOCIATIONS CULTURELLES						
Le Théâtre du Bout du Monde	11/12/2025	500,00 €	10 ahérents de Plouhinec		300,00 €	
Mobkozh 29	15/01/2026	1 000,00 €	6 adhérents de Plouhinec		300,00 €	
Mascaret	26/01/2026	860,00 €	86 adhérents de Plouhinec	880,00 €	860,00 €	
Bretagne Ecosse	26/01/2026	250,00 €		250,00 €	250,00 €	
Tarot Club Plouhinec	27/01/2026	200,00 €	18 adhérents de Plouhinec	200,00 €	200,00 €	
Finist'air évènements	28/01/2026	2 000,00 €	Animation musicale marché nocturne Pors Poulhan	1 000,00 €	Report en septembre	
Ar C'hab E Tansal	29/01/2026	1 000,00 €	30 ans de l'association	340,00 €	1 000,00 €	
Un Fil à la Patch	29/01/2026	350,00 €	6 adhérents de Plouhinec		300,00 €	
Atelier Tradition Décor	30/01/2026	300,00 €	Achat ordinateur portable		300,00 €	
Sud et Ouest	30/01/2026	300,00 €	Renouvellement du matériel	300,00 €	300,00 €	
L'Asso du Port	31/01/2026	2 000,00 €	Organisation de la fête le 08/08/2026		Report en septembre	
Langoustier Cap Sizun	02/02/2026	500,00 €	Rénovation du bateau		500,00 €	
Groupe des Bruyères Beuzec Cap Sizun	18/02/2026	300,00 €	11 adhérents de Plouhinec	300,00 €	300,00 €	
Graines des Possibles - Forest Cool Primelin	20/02/2026	930,00 €	apprentissage avec la nature		300,00 €	
DIVERS						
Eau & rivières de Bretagne	31/10/2025	110,00 €		100,00 €	100,00 €	
Bretagne vivante	07/11/2025			100,00 €	100,00 €	
FNACA de Plouhinec	26/12/2025	300,00 €		300,00 €	300,00 €	
SNSM de Plouhinec	22/01/2026	700,00 €		600,00 €	600,00 €	
CAP SIZUN INFO	25/02/2026	1 000,00 €	Remboursement installation webcam à Pors Poulhan		1 000,00 €	
			TOTAL ACCORDE :		50 265,00 €	

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 2026
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020419-DE

SOMME PROPOSEE EN 2026
SOMME VOTEE EN 2026

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2026

ASSOCIATIONS	DATE DE LA DEMANDE	SOMME DEMANDEE	EVENEMENT	SOMME VERSEE EN 2025	SOMME PROPOSEE EN 2026
ECOLE					
GRAINES DES POSSIBLES - FOREST COOL PRIMELIN	20/02/2026	320,00 €	Projet séances en nature pour une classe de maternelle école des Ajoncs		320,00 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES					
Cap Sizun Cyclisme	28/01/2026	3 000,00 €	Organisation de la course cycliste du 29/03/2026	3 000,00 €	1 000,00 €
Plaisance en Cap Sizun	02/03/2026	2 000,00 €	Mise en conformité du voilier GEB SEA 105		0,00 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES					
MOB KOZH 29	15/01/2026	3 000,00 €	Organisation d'une course d'endurance sur 6 heures	1 000,00 €	1 000,00 €
SUD ET OUEST	30/01/2026	700,00 €	Exposition pour les 400 ans de la marine		700,00 €
TOTAL ACCORDE					3 020,00 €

CHEQUES SPORTS

Pour information : 15,00 € par licencié

ASSOCIATION SPORTIVE	NOMBRE DE JEUNES DE 11 à 13 ANS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Handball Club du Cap Sizun	8	120,00 €
Football : ASP	1	15,00 €
Cap Sizun badminton	1	15,00 €
Club Haltérophlie et Musculation	2	30,00 €
		180,00 €

Projet de convention

Convention sur le forfait scolaire communal entre la commune de PLOUHINEC et l'école Diwan de PONT-CROIX

Entre,

Monsieur le Maire de la commune de PLOUHINEC autorisé par le Conseil Municipal (délibération du 2 avril 2026)

D'une part,

Et

Monsieur/Madame _____, président-e de l'Association d'Education Populaire (AEP) _____, dont le siège est à _____, déclarée au journal officiel du _____, personne morale civilement responsable de la gestion de l'établissement, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés,

D'autre part,

Vu

- Les articles L 442-5 et L 442-5-1 du Code de l'Education,
- La circulaire n° 2021-47 du 14 décembre 2021 sur les langues et cultures régionales – cadre applicable et promotion de leur enseignement,
- L'article L 1111-4 du Code des collectivités

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1er – Objet

Cette convention définit les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires de l'école Diwan de PONT-CROIX par la commune de PLOUHINEC dont **DOUZE** [12] élèves de l'école sont originaires.

La contribution financière de la commune est dénommée "forfait scolaire communal".

Article 2 - Montant

Le forfait scolaire communal est évalué à partir des dépenses de fonctionnement assumés par la commune pour les classes élémentaires et maternelles publiques. Les dépenses prises en compte pour calculer le coût moyen par élève sont relevées dans le compte administratif de l'année n-1.

Le forfait communal fixé par élève pour l'année scolaire 2025-2026 s'élève à **1 200 euros en maternelle et 600 euros en élémentaire.**

En aucun cas, les avantages consentis par la commune ne peuvent être proportionnellement supérieurs à ceux consentis aux classes primaires et maternelles publiques.

Article 3 - Revalorisation

Le forfait communal sera ensuite réévalué chaque année, en octobre, au vu des effectifs inscrits à la rentrée précédente et selon l'indice moyen annuel des prix à la consommation (ensemble des ménages France entière hors tabac) de l'année n-1 et selon la formule suivante :

$$\text{Année N} = \text{Participation Année N-1} \times \frac{\text{Indice moyen annuel Août N-1 / Septembre N-2}}{\text{Indice moyen annuel Août N-2 / Septembre N-3}}$$

Article 4 – Modalités de versement

Le·a directeur·rice de l'école Diwan de PONT-CROIX s'engage à fournir chaque année, au mois de septembre, un état nominatif des élèves inscrits dans l'école au jour de la rentrée. Cet état, établi par classe, indiquera les prénom, nom, date de naissance et adresse des élèves.

Le versement du forfait scolaire communal par la commune de PLOUHINEC s'effectuera par un versement annuel en avril de chaque année (à l'issue du vote du budget communal).

Article 5 – Durée

La présente convention est conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement par tacite reconduction.

La convention peut être résiliée d'un commun accord entre les parties. Si c'est la volonté d'une seule des deux parties, elle ne peut être résiliée qu'avec un préavis de 4 mois pour une application à la rentrée scolaire suivante. Elle doit être notifiée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à PLOUHINEC , le

Le maire

Le·a président·e de l'AEP

Projet de convention

Convention sur le forfait scolaire communal entre la commune de PLOUHINEC et l'école Diwan de PLOGASTEL SAINT-GERMAIN

Entre,

Monsieur le Maire de la commune de PLOUHINEC autorisé par le Conseil Municipal (délibération du 2 avril 2026)

D'une part,

Et

Monsieur·Madame _____, président·e de l'Association d'Education Populaire (AEP) _____, dont le siège est à _____, déclarée au journal officiel du _____, personne morale civilement responsable de la gestion de l'établissement, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés,

D'autre part,

Vu

- Les articles L 442-5 et L 442-5-1 du Code de l'Education,
- La circulaire n° 2021-47 du 14 décembre 2021 sur les langues et cultures régionales – cadre applicable et promotion de leur enseignement,
- L'article L 1111-4 du Code des collectivités

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1er – Objet

Cette convention définit les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires de l'école Diwan de PLOGASTEL SAINT GERMAIN par la commune de PLOUHINEC dont **DEUX** [2] élèves de l'école sont originaires.

La contribution financière de la commune est dénommée "forfait scolaire communal".

Article 2 - Montant

Le forfait scolaire communal est évalué à partir des dépenses de fonctionnement assumés par la commune pour les classes élémentaires et maternelles publiques. Les dépenses prises en compte pour calculer le coût moyen par élève sont relevées dans le compte administratif de l'année n-1.

Le forfait communal fixé par élève pour l'année scolaire 2025-2026 s'élève à **1 200 euros en maternelle et 600 euros en élémentaire.**

En aucun cas, les avantages consentis par la commune ne peuvent être proportionnellement supérieurs à ceux consentis aux classes primaires et maternelles publiques.

Article 3 - Revalorisation

Le forfait communal sera ensuite réévalué chaque année, en octobre, au vu des effectifs inscrits à la rentrée précédente et selon l'indice moyen annuel des prix à la consommation (ensemble des ménages France entière hors tabac) de l'année n-1 et selon la formule suivante :

$$\text{Année N} = \text{Participation Année N-1} \times \frac{\text{Indice moyen annuel Août N-1 / Septembre N-2}}{\text{Indice moyen annuel Août N-2 / Septembre N-3}}$$

Article 4 – Modalités de versement

Le·a directeur·rice de l'école Diwan de PLOGASTEL SAINT GERMAIN s'engage à fournir chaque année, au mois de septembre, un état nominatif des élèves inscrits dans l'école au jour de la rentrée. Cet état, établi par classe, indiquera les prénom, nom, date de naissance et adresse des élèves.

Le versement du forfait scolaire communal par la commune de PLOUHINEC s'effectuera par un versement annuel en avril de chaque année (à l'issue du vote du budget communal).

Article 5 – Durée

La présente convention est conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement par tacite reconduction.

La convention peut être résiliée d'un commun accord entre les parties. Si c'est la volonté d'une seule des deux parties, elle ne peut être résiliée qu'avec un préavis de 4 mois pour une application à la rentrée scolaire suivante. Elle doit être notifiée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à PLOUHINEC , le

Le maire

Le·a président·e de l'AEP

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

**CONVENTION RELATIVE À LA RÉALISATION DE LA MISE SOUS PLI
ET DU COLISAGE DE LA PROPAGANDE ÉLECTORALE**

Entre :

La préfecture du Finistère, représentée par le Préfet, d'une part,

et

La commune de Plouhinec , dénommée ci-après « Commune », représentée par le Maire, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : Missions objet de la convention

À l'occasion de l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la présente convention a pour objet de confier la réalisation des travaux suivants pour l'ensemble des tours de scrutin à la Commune de Plouhinec :

- ☒ Mise sous pli de la propagande électorale à destination des électeurs ;
- ☒ Colisage des bulletins de vote à destination des bureaux de vote.

Cette convention est conclue dans le cadre des articles L. 2511-6 du code de la commande publique et L. 241 du code électoral.

ARTICLE 2 : Détail des missions

Sous la responsabilité de la commission de propagande, la Commune réalise les missions déterminées à l'article 1^{er}.

Pour chacun des deux tours des élections, après réception et stockage par la Commune des documents électoraux (professions de foi et bulletins de vote) des listes de candidats, ces missions consistent à :

- ☒ Mettre sous pli la propagande électorale du tour de scrutin concerné :
 - o Adressage ou libellé des enveloppes (le cas échéant impression sur les enveloppes directement ou impression et collage d'étiquettes) à partir d'une extraction du Répertoire Électoral Unique ;
 - o Mise sous pli de la propagande électorale pour chaque électeur (une profession de foi et un bulletin de vote de chaque liste candidate) ;
 - o Ordonnancement des enveloppes en préparation de leur remise à La Poste,
 - o Remise à La Poste, au fur et à mesure de l'avancement de l'atelier de mise sous pli, des plis cachetés à destination des électeurs dans les contenants fournis par La Poste à cet effet.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026040211-DE

- ☒ Coliser les bulletins de vote à destination des bureaux de vote :
- o Préparation et mise en colis des paquets de bulletins de vote, afin de pourvoir l'ensemble des bureaux de vote de la commune, en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits ;
 - o Mise à disposition des bureaux de vote de la commune des paquets de bulletins de vote qui leur sont destinés.

ARTICLE 3 : Modalités de réalisation des missions par la Commune

La Commune détermine les conditions matérielles de réalisation des missions qui lui sont confiées. Elle est responsable du bon déroulement des opérations objet de la présente convention.

Si elle effectue la prestation en régie municipale, elle procède le cas échéant aux recrutements des personnels nécessaires, selon les modalités adaptées à sa situation. Dans ce cadre, si la Commune décide de faire appel à des personnels extérieurs, il lui appartient d'établir les fiches de paie individuelles, de procéder au règlement des charges sociales, d'adresser aux organismes sociaux les déclarations rendues obligatoires par les textes en vigueur et de procéder aux versements correspondants dans les délais légaux.

Si elle confie la prestation à un prestataire privé, la Commune prend à sa charge, conformément au code de commande publique, la passation et le suivi d'exécution du marché afférent.

Précision : En tout état de cause, le colisage des bulletins de vote destinés aux bureaux de vote de la commune est une opération qui, pour sa part, ne pourra pas être externalisée en faisant appel à un tiers : cette opération de colisage des paquets de bulletins de vote sera mise en œuvre en régie par la collectivité elle-même.

La réussite opérationnelle de la mise sous pli et/ou du colisage est conditionnée au respect strict des modalités techniques convenues avec La Poste. Le bureau des élections de la préfecture et le correspondant élections départemental de La Poste sont chargés de conseiller et d'accompagner la commune dans sa mise en œuvre.

Précision : Pour sa part, l'envoi par La Poste aux électeurs des enveloppes de propagande est effectué exclusivement dans le cadre d'un marché national conclu par le ministère de l'intérieur avec La Poste. Le coût de cet envoi est à la charge de l'État.

ARTICLE 4 : Fourniture des matériels

La préfecture met à disposition de la Commune les enveloppes destinées à la mise sous pli de la propagande à destination des électeurs.

Ces enveloppes seront à retirer par les services municipaux, selon un planning défini ultérieurement par la Préfecture, à l'adresse suivante :

Local du Petit Guélen, 162, vieille route de Rosporden 29000 QUIMPER

La Commune est chargée de l'acquisition, le cas échéant, des cartons qui peuvent être nécessaires pour le colisage des bulletins de vote à destination des bureaux de vote.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026040211-DE

ARTICLE 5 : Délais et contrôle

Les dates et heures limites de dépôt des professions de foi et des bulletins de vote par les listes candidates pour chaque tour de scrutin seront fixées, le moment venu, par arrêté préfectoral.

Les opérations décrites à l'article 1^{er} sont réalisées par la Commune dans un calendrier qui sera arrêté par la préfecture pour le premier et le second tour des élections municipales de 2026.

La Commune informe sans délai la préfecture de toute difficulté ou retard constaté dans la réalisation des opérations.

Les membres de la commission de propagande ou leurs représentants peuvent se rendre à tout moment dans les locaux de la Commune ou de son prestataire, au cours des périodes susvisées, aux fins de contrôle des travaux de mise sous pli et de colisage.

ARTICLE 6 : Dispositions financières

La dotation allouée à la Commune pour cette opération est arrêtée par la préfecture par tour de scrutin, à l'issue du second tour, en fonction des tarifs définis ci-dessous et du nombre de listes candidates ayant remis leur propagande.

Cette dotation unique couvre l'ensemble des dépenses liées aux missions objet de la présente convention (dont les dépenses de personnel et de matériel, les charges patronales, l'éventuelle location de salle, etc.). Aucune dotation complémentaire ne sera accordée à la Commune.

Mise sous pli	Tarif par électeur
<u>6 premières</u> listes de candidats	0,30 €
listes supplémentaires ayant une propagande <u>complète</u>	0,05 €
listes supplémentaires ayant une propagande <u>incomplète ou partielle</u>	0,03 €

Cette dépense est imputée sur le programme 232, domaine fonctionnel 0232-02-06, code activité 023202060007. Elle est versée dans un délai maximal de 30 jours après notification par la préfecture à la Commune du montant arrêté.

Fait en double exemplaire, le 31 octobre 2025, à QUIMPER

Le Préfet

Le Maire



Pour le préfet,
secrétaire général

Rémi RECIO

Le Maire

Yvan MOULLEC



3

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026040211-DE

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026040211-DE

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026040211-DE



Convention tripartite pour la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis, de nouvelles canalisations en technique non discrète (aérienne sur poteaux)

Entre

- 1) La commune de PLOUHINEC représentée par son Maire Monsieur Yvan MOULLEC, ci-dessous désignée la Mairie, dûment autorisé à signer la présente convention en vertu d'une délibération en date du,
- 2) L'autorité concédante du réseau de distribution d'électricité représentée par son Président Monsieur Antoine COROLLEUR, ci-dessous désigné le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement du Finistère), agissant en vertu d'une délibération en date du,
- 3) Le concessionnaire du réseau de distribution d'électricité en Finistère, représenté par son directeur Monsieur Régis SICARD, ci-dessous désigné Enedis,

Préambule

Enedis, par application du cahier des charges de concession signé avec le SDEF le 6 mars 2020, est maître d'ouvrage de certains travaux portant sur les réseaux électriques moyenne et basse tension du territoire de la commune de PLOUHINEC. L'article 8B de ce même cahier des charges et l'article 4B de son annexe 1 définissent les dispositions à mettre en œuvre pour la réalisation des nouvelles canalisations afin d'améliorer leur insertion dans l'environnement et impose notamment un recours aux techniques discrètes (= techniques souterraine ou façade) :

- 1) Dans un périmètre de 500 m autour des immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire, ainsi que dans les sites classés ou inscrits,
- 2) En bord de mer, à l'intérieur d'une bande côtière d'une largeur de 150 mètres le long de l'estran.
- 3) En agglomération hors des zones 1 et 2 précitées,
- 4) Dans les zones de protection des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ou de tout autre dispositif de protection s'y substituant

En revanche, ce même article 4B laisse la possibilité, dans les zones numérotées 3 et 4 ci-dessus, de déroger à la règle du tout discret et donc de permettre une réalisation des nouvelles canalisations en technique aérienne sur poteaux, et ce, dès lors qu'un accord tripartite est préalablement formalisé entre le SDEF, la commune concernée et Enedis.

Enfin, on rappellera que, conformément à l'article 15 de l'annexe 1 du cahier des charges de concession, on entend par « nouvelle canalisation » tout réseau construit sur un tracé différent du réseau existant, ou selon une technique différente (par exemple du réseau en câble isolé torsadé pour remplacer ou compléter du réseau en fils nus) et que tous les travaux hors extensions sont concernés, déplacements compris.



Article 1 – Objet.

L'objet de la présente convention est d'autoriser Enedis à réaliser les travaux désignés à l'article 2 ci-dessous.

Article 2 – Description des opérations.

L'objet de cette convention concerne la liste des affaires citées ci-dessous :

Code GDO du Poste	Nom du Poste	Année de réalisation souhaitée	Technique
29197P0014	BOURG	2026	Pose 126 M Souterrain et 63 M Torsadé

En annexe, la liste des opérations détaillées.

Les poteaux existants ou remplacés pour cette opération serviront, dans les conditions habituelles en vigueur au moment de leur mise à disposition, de support aux réseaux de télécommunications et/ou de téléport.

Ils pourront également servir à la desserte de la fibre optique sous réserve de l'accord du SDEF et d'Enedis dans le cadre d'une convention tripartite avec l'opérateur (MEGALIS, ou ORANGE pour les zones AMII).

Article 3 – Consentement nécessaire de la commune.

La validation de l'opération en technique aérienne sur poteaux ne peut se faire qu'après accord du Maire qui, préalablement autorisé par délibération de son conseil municipal, marque son consentement par la signature de la présente convention.



Article 4 – Conditions de réalisation.

Une étude de compatibilité électrique et mécanique sera réalisée sous la responsabilité d'Enedis.

Conformément à la réglementation pour ce type de travaux, une autorisation de construire (article R323-25 du Code de l'Energie) sera nécessaire. Les travaux seront réalisés sous réserve d'obtention de tous les accords administratifs (conventions de servitude et autorisations de branchement, accord Batiments de France, etc...)

L'ouvrage de distribution d'électricité ainsi établi rentrera dans le patrimoine de la concession.

Par la présente, la commune s'engage à ne pas demander, pendant 15 ans à compter de la date de signature de la convention, la mise en souterrain des tronçons de réseau posés en technique aérienne sur poteaux suite à cet accord et décrits en annexe. A défaut de respect de cet engagement, la commune devra prendre en charge la totalité du coût de l'effacement desdits tronçons, et ce, même si elle n'en est pas elle-même maître d'ouvrage.

Après la signature de la convention tripartite, dans le cas d'une demande de modification de la technique à employer formulée par la commune, compte tenu des délais de reprise d'étude et impact financier, l'opération concernée sera exclue de la convention tripartite par la signature d'un avenant. La programmation de l'opération concernée pourra être réétudiée par les parties à une date ultérieure.

Article 5 - Participations financières.

Par application de l'article 2 du cahier des charges de concession, Enedis prendra en charge dans le cadre de l'opération, objet de la présente convention, :

- Le déplacement et/ou changement des canalisations électriques de distribution,
- Le remplacement des poteaux si nécessaire,
- La reprise des branchements de l'ensemble des réseaux concernés,
- La reprise des matériels notamment d'éclairage public et des autres réseaux existants fixés sur les supports faisant l'objet du projet décrit à l'annexe 1 de la présente convention.

Article 6 – Durée.

Début prévisionnel de l'opération : 2026

Fin prévisionnelle de l'opération : 2026

Article 7 – Modalité de résiliation et recours.

7.1 Résiliation

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une de ses obligations inscrites dans la présente convention, les autres Parties la mettent en demeure d'y satisfaire dans un délai déterminé par une décision notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.



Ce délai, sauf cas d'urgence, ne peut être inférieur à quinze (15) jours à compter de la date de notification de la mise en demeure.

Si la Partie fautive n'a pas satisfait à ses obligations dans le délai imparti par la mise en demeure, les autres Parties peuvent résilier la présente convention.

En cas de résiliation pour non-respect des clauses de la convention, le coût des travaux supplémentaires pour permettre l'utilisation du réseau électrique ou des réseaux BT, EP et FT devra être pris en charge par la Partie fautive.

7.2 Recours

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention fera l'objet, à l'initiative de la Partie la plus diligente, d'une recherche de conciliation préalablement à toute action contentieuse devant le tribunal administratif compétent.

Fait en trois exemplaires originaux,

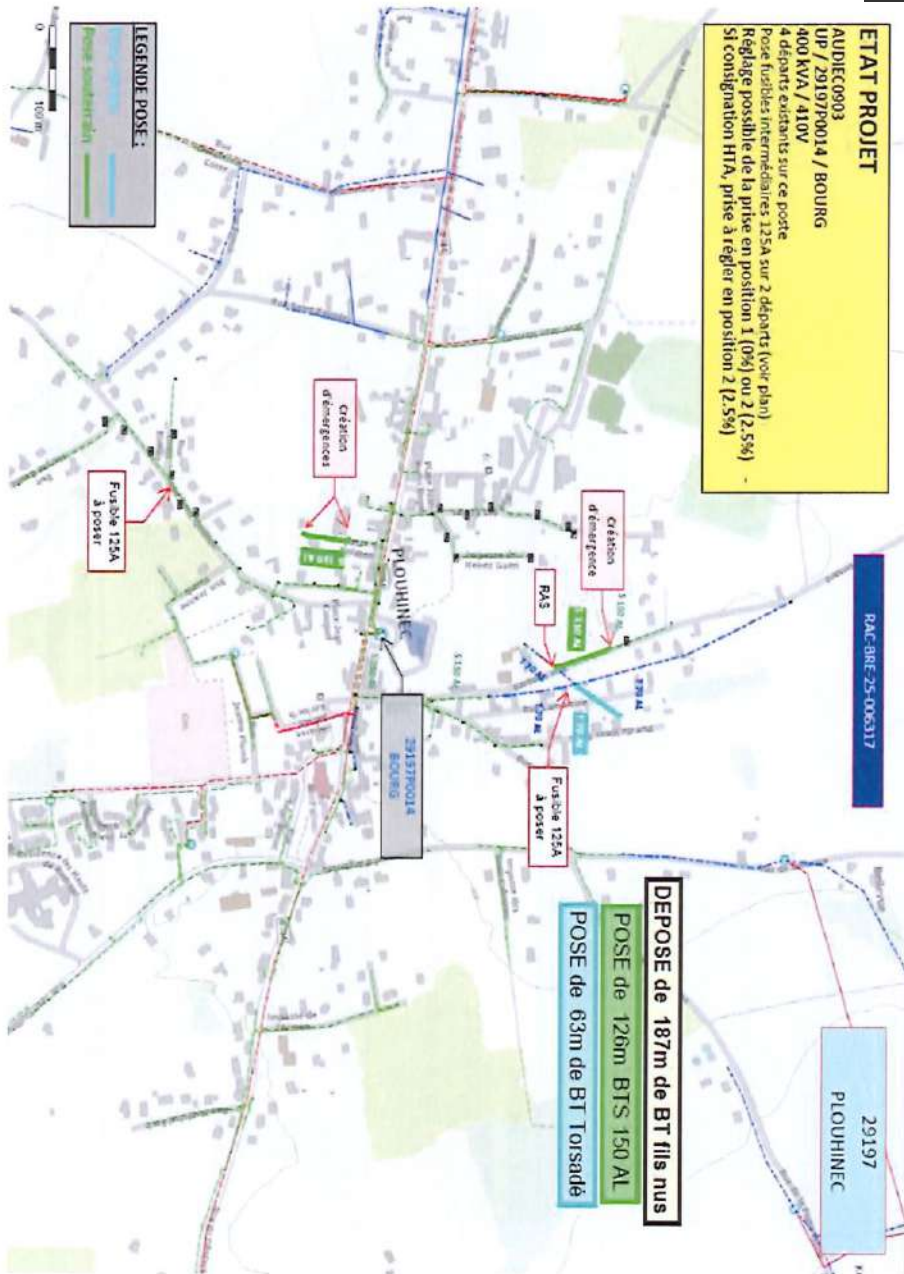
A PLOUHINEC, le

La Commune,
Yvan MOULLEC
Maire

Le SDEF,
Antoine COROLLEUR
Président

Enedis,
Régis SICARD
Directeur Territorial





**DECISION DU MAIRE DU 30 DECEMBRE 2025****Nature : 7.1 Décision budgétaire**

**Objet : M57 – Fongibilité des crédits –
Décision budgétaire portant
Virement de crédit de chapitre à chapitre**

DDM2025123001**Décision budgétaire portant virement de crédit****Le Maire de la commune de PLOUHINEC (29780),**

Vu le référentiel M57 qui s'applique par droit d'option et par délibération de l'Assemblée délibérante, à toutes collectivités locales en application de l'article 106 de la loi NOTRe ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°VP2022292704 du conseil municipal en date du 27/09/2022 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023, portant sur la fongibilité des crédits et autorisant Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacun des sections (fonctionnement et investissement) ;

Vu la délibération n°VP2025040309 en date du 03 04 2025 approuvant le budget primitif 2025 ;

Vu la délibération n°VP2025200204 en date du 02 10 2025 portant décision modificative budgétaire n°1 ;

Vu la délibération n°VP2025120206 en date du 02 12 2025 portant décision modificative budgétaire n°2 ;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de chapitre à chapitre afin de permettre le paiement complémentaire de 1500 € environ, concernant le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, non prévus au budget primitif 2025, ni aux décisions modificatives n°1 et n°2 ;

DECIDE :**Article 1 :** D'autoriser le transfert suivant :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7392221-020 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65561-020 : Contrib. au fonds de compensation des charges territoriales	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Arrêté N°2025123001 – Ville de Plouhinec

Article 2 : Conformément au code général des collectivités territoriales et au principe de fongibilité prévu par la M57, il sera rendu compte de ces virements de crédits à la prochaine réunion du conseil municipal ;

Article 3 : Le directeur général des services et la responsable de la comptabilité de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté du Maire sera transmise à M. le Préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité et à Monsieur le Trésorier, responsable du service de gestion comptable de Douarnenez.

Monsieur le Maire

Yvan MOULLEC



Le Maire certifie sous sa responsabilité le présent acte. Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.



**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Bureau des installations classées
et des enquêtes publiques

N°AIOT : 0005517859

**Arrêté préfectoral du 06 MARS 2026
portant autorisation environnementale
Installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent
Société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2**

LE PRÉFET DU FINISTÈRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'environnement ;

Vu le Code de l'énergie ;

Vu le Code de la défense ;

Vu le Code du patrimoine ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation notamment l'article L. 112-12 concernant la réception de la radiodiffusion ou de la télévision ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 août 2011 modifié relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la nomenclature des installations classées ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2018 relatif à la réalisation du balisage des obstacles à la navigation aérienne ;

Vu la demande présentée le 30 janvier 2024 par la société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2 dont le siège social est situé Immeuble le Terra - 250 rue Maryam MIRZAKHANI, CS 20756, 34000 MONTPELLIER, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant 6 aérogénérateurs d'une puissance maximale de 3,675 MW chacun ;

Vu les pièces du dossier jointes à la demande visée ci-dessus ;

Vu les pièces complémentaires déposées le 6 juin 2025 ;

Vu les avis exprimés par les services et organismes consultés :

- Armée de l'Air - Direction de la sécurité aéronautique d'État - Direction de la circulation aérienne militaire le 23 août 2024,
- Direction Générale de l'Aviation Civile le 2 février 2024,
- Météo France le 13 novembre 2024,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer le 12 février 2024 ;

Vu l'absence d'avis de l'Agence Régionale de Santé consultée le 23 décembre 2023 ;

Vu l'avis de la Mission Régionale d'Autorité ;

Vu le registre d'enquête, le rapport et l'avis favorable du commissaire enquêteur du 4 novembre 2025 ;

Vu le mémoire que la société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2 a transmis le 31 octobre 2025, en réponse aux observations recueillies lors de l'enquête publique en date du 31 octobre 2025 ;

Vu les avis favorables émis par les communes de GUILER-SUR-GOYEN, MAHALON et PLOZEVET;

Vu l'absence d'avis des conseils municipaux des communes de CONFORT-MEILARS, LANDUDEC, PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, PLOUHINEC, PLOVAN, POULDERGAT, POULDREUZIC et POUILLAN-SUR-MER ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2026 prorogeant le délai de la phase de décision jusqu'au 7 avril 2026 ;

Vu le rapport du 4 février 2026 de l'inspection de l'environnement en charge des installations classées ;

Vu le projet d'arrêté porté à la connaissance du demandeur par courriel en date du 9 février 2026 ;

Vu les observations sur ce projet d'arrêté présentées par le pétitionnaire le 19 février 2026 ;

Vu les avis favorables de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, dans sa formation sites et paysages en date du 24 février 2026 ;

CONSIDÉRANT que l'installation faisant l'objet de la demande est soumise à autorisation environnementale au titre du Livre I, Titre VIII, Chapitre I du Code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT les engagements pris par le pétitionnaire dans son dossier et lors de l'instruction en vue de protéger les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du Code de l'Environnement ;

CONSIDÉRANT l'implantation des éoliennes à plus de 500 m des constructions à usage d'habitation ;

CONSIDÉRANT la mise en place de mesures compensatoires suite à la destruction de haies ;

CONSIDÉRANT la mise en œuvre de mesures spécifiques d'accompagnement pendant la phase de travaux ;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un plan de gestion acoustique spécifique afin de limiter les émergences acoustiques notamment en période nocturne ;

CONSIDÉRANT les engagements de l'exploitant à réaliser une campagne de mesure de bruit dès la mise en service de la totalité des aérogénérateurs et à prendre, le cas échéant, les mesures compensatoires nécessaires à la prévention et la réduction des émissions sonores ;

CONSIDÉRANT l'engagement de l'exploitant à brider l'ensemble des éoliennes à certaines périodes de l'année et selon la vitesse du vent, afin de prévenir les risques de collisions avec les chiroptères, ;

CONSIDÉRANT l'obligation du pétitionnaire à mettre en place un protocole de suivi de la mortalité et d'activité de l'avifaune et des chiroptères conformément aux recommandations du protocole national en vigueur ;

CONSIDÉRANT les mesures prises par l'exploitant pour limiter l'impact paysager du projet en concertation avec les riverains ;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un plan d'information, d'une écoute et de réunions de concertation avec les riverains destinés à leur permettre de transmettre toute information sur une gêne ou une nuisance éventuelle, tel que prescrit à l'article II-3.4. du présent arrêté ;

CONSIDÉRANT les prescriptions du présent arrêté consolidant les mesures prévues par le pétitionnaire et visant à renforcer :

- La protection et le suivi de la mortalité des chiroptères et de l'avifaune,
- La réalisation des travaux,
- Les modalités de réalisation des mesures de bruit ;

CONSIDÉRANT que l'autorisation environnementale ne peut être accordée que si les mesures que spécifie le présent arrêté permettent de prévenir les dangers ou incidents mentionnés aux articles L. 181-3, L. 211-1 et L. 511-1 du Code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que les conditions d'aménagement et d'exploitation, les modalités d'implantation, fixées par le présent arrêté préfectoral d'autorisation permettent de prévenir les dangers et inconvénients de l'installation pour les intérêts mentionnés aux articles L. 181-3, L. 211-1 et L. 511-1 du Code de l'environnement, notamment pour la commodité du voisinage, pour la santé, la sécurité, la salubrité publique et pour la protection de la nature et de l'environnement ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Finistère

ARRÊTE

TITRE I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article I-1 : Domaine d'application

La présente autorisation environnementale tient lieu d'autorisation d'exploiter au titre de l'article L. 181-1-2° du Code de l'environnement.

Article I-2 : Bénéficiaire de l'autorisation environnementale

La société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2, filiale du groupe ENGIE GREEN, dont le siège social est situé – Immeuble le Terra – 250 rue Maryam MIRZAKHANI, CS 20756, 34000 MONTPELLIER, est bénéficiaire de l'autorisation environnementale définie à l'article II-1.

Article I-3 : Liste des installations concernées par l'autorisation environnementale

La géolocalisation des installations est la suivante :

Installation	Coordonnées et altitudes sommitales			Parcelles cadastrales et superficies (m²)	Commune d'implantation
	Latitude	Longitude	Cote sommitale (m)		
E1	48°00'48.1" N	004°23'34.6" W	240	ZO 25 38 220	MAHALON
E2	48°00'43.1" N	004°23'20.2" W	241.5	ZO 123 57 840	MAHALON
E3	48°00'35.1" N	004°23'11.4" W	237.5	ZL 97 39 445	GUILER-SUR-GOYEN
E4	48°00'20.7" N	004°23'37.4" W	229	ZM 43 6 120 ZM 41 87 930	PLOZEVET
E5	48°00'10.5" N	004°23'28.5" W	228.5	ZN 138 26 814	PLOZEVET
E6	48°00'03.4" N	004°23'14.9" W	225	ZN 136 23 556	PLOZEVET
Poste de livraison A	48°0'44.8" N	004°23'29.4" W	95.1	ZO 125 6 216	MAHALON
Poste de livraison B	48°0'15.1" N	004°23'35.1" W	79.1	ZN 134 7 255	PLOZEVET

Article I-4 : Conformité au dossier de demande d'autorisation environnementale

Sauf disposition contraire mentionnée dans le présent arrêté, les installations et leurs annexes mentionnées à l'article 1.3 du présent arrêté, sont construites, disposées, aménagées et exploitées conformément aux plans et données techniques contenus dans le dossier joint à la demande

d'autorisation environnementale déposée et complétée par le demandeur. Elles respectent par ailleurs les dispositions du présent arrêté et les réglementations en vigueur.

Article I-5 : Déclaration de démarrage et d'achèvement des travaux

La société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2 transmet au Préfet du Finistère, à l'inspection de l'environnement en charge des installations classées, à la Direction Générale de l'Aviation Civile et aux services de la Défense l'attestation d'engagement des travaux, au plus tard un mois avant leur démarrage.

Dès l'achèvement des travaux, l'exploitant procède à la mesure de l'altimétrie de chaque éolienne et à leur géolocalisation. Les résultats sont consignés dans un rapport transmis au plus tard un an mois après les mesures à l'inspection des installations classées, à la DGAC et à la Défense.

Article I-6 : Archéologie

Conformément aux dispositions prévues par les articles L. 531-14 et L. 531-15 du Code du patrimoine, en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques, l'exploitant doit prendre toute disposition pour empêcher la destruction, la dégradation ou la détérioration de ces vestiges. Ces découvertes doivent être déclarées dans les meilleurs délais au service régional de l'archéologie (DRAC) et à l'inspection de l'environnement en charge des installations classées.

TITRE II

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES À L'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DE L'ARTICLE L. 181-1-2° DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Article II-1 : Liste des installations concernées par une rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Rubrique	Nature / Volume des activités	Caractéristiques de l'installation	Régime
2980-1	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs, comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m.	6 aérogénérateurs Nordex N117 Hauteur maximale au moyeu : 91 m Hauteur totale maximale : 149,5 m Diamètre du rotor : 117 m Hauteur de garde au sol : 32,5 m Puissance maximale unitaire : 3,675 MW Puissance totale maximale : 22,05 MW	A (6 km)

A : installation soumise à autorisation

Article II-2 : Montant des garanties financières fixé par l'arrêté ministériel du 26/08/2011 modifié

Les garanties financières définies dans le présent arrêté s'appliquent pour les activités visées à l'article II-1.

Montant initial :

Le montant initial des garanties financières à constituer en application de l'article R. 515-101 à R. 515-104 du Code de l'environnement est calculé selon la formule définie par l'arrêté susvisé.

Le montant initial, par application de la formule mentionnée à l'annexe II de l'arrêté du 26 août 2011 modifié susvisé, pour les 6 aérogénérateurs du parc de « Kerigaret » est de : **701 250 euros**

L'exploitant constitue des garanties financières au plus tard un mois avant la mise en service des

installations et les transmet à la préfecture et à l'inspection de l'environnement en charge des installations classées. Le justificatif de leur constitution est réactualisé à la mise en service industrielle.

Réactualisation :

L'exploitant actualise tous les cinq ans le montant de la garantie financière, par application de la formule mentionnée à l'annexe II de l'arrêté du 26 août 2011 modifié susvisé.

Article II-3 : Mesures spécifiques liées à la préservation des enjeux environnementaux locaux (biodiversité)

Article II-3-1.- Protection des chiroptères / avifaune

I - Dès la mise en service des aérogénérateurs, le mode de fonctionnement spécifique initial conforme aux engagements pris dans l'étude d'impact du dossier est mis en place. L'ensemble des éoliennes est bridé sur la période comprise du 1^{er} juillet au 31 octobre, dès que toutes les conditions suivantes sont réunies :

- 4 heures d'activation du bridage, *a minima*, après le début du coucher du soleil du 1^{er} juillet au 31 août,
- 6 heures d'activation du bridage, *a minima*, après le début du coucher du soleil du 1^{er} septembre au 30 septembre,
- Du début du coucher du soleil jusqu'au lever du soleil du 1^{er} octobre au 31 octobre,
- À des températures supérieures ou égales à 10 °C du 1^{er} juillet au 30 septembre,
- À des températures supérieures ou égales à 9 °C du 1^{er} octobre au 31 octobre,
- À des vitesses de vent inférieures à 6 m/s à hauteur de moyeu.

L'exploitant établit et tient à jour un registre des paramètres de fonctionnement des installations mentionnant : la date, l'heure, la température ambiante, la vitesse du vent, le relevé des précipitations.

II - L'exploitant met en place un suivi environnemental permettant notamment d'estimer la mortalité et la fréquentation / activité de l'avifaune et des chiroptères en lien avec la présence des aérogénérateurs. Ce suivi environnemental comprend :

- Un suivi de la mortalité (avifaune et chiroptères) réalisé sur la période du 1^{er} mars au 10 novembre à raison d'un comptage hebdomadaire ;
- Un suivi de l'activité des chiroptères avec un enregistrement passif pour chaque ligne de 3 éoliennes, en altitude au niveau des nacelles des éoliennes réalisé sur la totalité du cycle biologique des chiroptères, soit du 1^{er} mars au 10 novembre.

L'exploitant met en place ces suivis dès la mise en service des aérogénérateurs, puis annuellement sur les trois premières années du parc, puis 5 et 10 ans après la mise en service, puis tous les 10 ans.

III - Les suivis respectent les recommandations du protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres en vigueur à la date de l'autorisation et reconnu par le ministère en charge de la protection de l'environnement.

IV – L'exploitant établit et tient un registre de l'ensemble des mortalités découvertes sur le site.

V – Toute découverte d'une mortalité d'espèce en voie d'extinction ou de mortalité massive d'une espèce protégée constitue *a minima* un incident d'exploitation. Cet incident est déclaré selon les modalités prescrites à l'article R. 512-69 du Code de l'environnement. Les installations sont mises à l'arrêt jusqu'à la mise en œuvre des éventuelles actions correctives et préventives décrites dans le rapport d'incident mentionné à l'article R. 512-69 précité.

VI – L'exploitant analyse les suivis, en interprète les résultats et transmet son analyse à l'inspection de l'environnement en charge des installations classées. Cette analyse prend position sur la nécessité de mettre en place des actions complémentaires.

VII – Seuls les dispositifs lumineux strictement nécessaires au balisage des aérogénérateurs pour la navigation aérienne sont mis en place. Ces dispositifs sont orientés vers le haut ou horizontalement.

VIII – Toute cavité de l'éolienne susceptible d'abriter des chiroptères est obturée.

Article II-3-2.- protection paysagère**Mesure concertée :**

Des aménagements paysagers (plantation de haies, arbres...) sont réalisés à charge par l'exploitant, de manière concertée avec les habitants des hameaux présentant une ouverture visuelle importante sur le parc éolien.

Article II-3.3 : Mesures spécifiques liées à la phase travaux

En phase travaux, l'exploitant met notamment en œuvre les mesures suivantes : Lors du transport des différents éléments relatifs à la construction, une distance minimale de 3 mètres est respectée par rapport aux lignes électriques aériennes ;

- Les travaux de décapage de la terre végétale, d'arrachage et d'élagage de haies et de destruction de talus sont interdits entre le 15 mars et le 31 août ;
- Aucun travail n'est réalisé en dehors des heures ouvrées ;
- Un plan de circulation des engins est établi afin de limiter le dérangement de l'avifaune ;
- Le déplacement des engins de chantier est limité aux aménagements prévus à cet effet selon le plan de circulation susvisé (pistes et aires de montage) ;
- Un écologue est présent dès le début de chantier afin de vérifier le respect général des engagements du pétitionnaire et de la réglementation du point de vue écologique. Les compte-rendus de visite qu'il rédigera sont tenus à la disposition de l'inspection de l'environnement en charge des installations classées ;
- L'exploitant respecte les conditions d'entretien et de ravitaillement des engins de chantier et de stockage du carburant ;
- Dès la fin de la construction, les emprises temporaires de chantier sont remises en l'état avant travaux : les surfaces agricoles sont restituées aux exploitants agricoles et les végétations sont restaurées ;
- Les travaux sont réalisés de préférence en période d'assèchement du site. Les travaux de terrassement lors de fortes pluies sont interdits ;
- Les fondations, leurs caractéristiques et les spécifications de leur réalisation sont définies par l'exploitant. Ces dernières sont adaptées au type de sol rencontré et feront l'objet d'une vérification avant la mise en service ;

- Les eaux de ruissellement et les eaux émanant du chantier sont gérées pour garantir la qualité des milieux récepteurs.

Mesures compensatoires de la phase travaux

En compensation de la destruction de 51 ml de haies (création des accès), la restauration de la continuité de haies (102 ml) sera mise en place conformément au dossier de demande d'autorisation.

A l'issue de la réalisation de cette mesure compensatoire, l'exploitant transmettra au préfet une attestation précisant les parcelles concernées et la date de mise en œuvre.

Article II-3.4 : Autres mesures de suppression, réduction et compensation

Radiodiffusion – Télévision – Téléphonie :

Sans préjudice des dispositions du Code de la construction et de l'habitation, en cas de dégradation de la réception de la radiodiffusion, de la télévision ou de la téléphonie liée au fonctionnement des aérogénérateurs signalée par un tiers, l'exploitant met en œuvre sous un délai de 2 mois les actions correctives de manière à assurer des conditions de réception dans le voisinage au moins équivalentes à celles existantes avant l'implantation des installations. L'exploitant est tenu de prendre en charge l'installation, la maintenance et le renouvellement des équipements mis en œuvre jusqu'au démantèlement des aérogénérateurs.

Balisage :

Un balisage diurne et nocturne est mis en place conformément à l'arrêté ministériel du 23 avril 2018 susvisé. L'exploitant s'assure que ce balisage n'interfère pas avec le balisage maritime. Le balisage est synchronisé à l'échelle du parc ainsi qu'avec les éoliennes du(es) parc(s) voisin(s).

Réunions de suivi, information et écoute des riverains :

L'exploitant met en place des réunions régulières de concertation et de suivi avec les riverains.

L'exploitant instaure un dispositif de collecte et de traitement des signalements et des troubles exprimés par les riverains. L'exploitant communique aux personnes intéressées avant le démarrage des travaux, les modalités à suivre pour porter à sa connaissance les dysfonctionnements ou troubles constatés et les coordonnées téléphoniques et postales (y compris de messagerie électronique) de la personne responsable. Ces modalités sont décrites dans un document communiqué à la mairie ainsi qu'à l'inspection de l'environnement en charge des installations classées.

Article II-4 : Acoustique

I - Plan de gestion acoustique :

Les éoliennes sont équipées d'un dispositif de serration.

L'exploitant établit un plan de gestion acoustique permettant de s'assurer du respect des dispositions de l'article 26 de l'arrêté ministériel du 26 août 2011 modifié susvisé (notamment pour la période nocturne, soit de 22 h à 7 h).

Après réalisation des mesures prévues au point II ci-dessous et analyse des résultats, l'exploitant met à jour, si nécessaire, dans un délai de 3 mois à compter de la date du rapport des mesures, le plan de gestion acoustique afin d'assurer le respect des dispositions de l'article 26 de l'arrêté ministériel du 26 août 2011 modifié susvisé. L'efficacité des modifications apportées au plan de

gestion acoustique est vérifiée sous un délai maximal de 6 mois après la modification, selon les modalités décrites dans l'article II-5 du présent arrêté. Ces modifications de caractère suffisant au plan de la prévention des nuisances sonores sont portées à connaissance de l'inspection de l'environnement en charge des installations classées.

L'exploitant tient à disposition de l'inspection de l'environnement en charge des installations classées les enregistrements des conditions de fonctionnement du parc éolien pour chaque aérogénérateur (date et heure, vitesse mesurée au niveau de l'anémomètre de chaque aérogénérateur, état des aérogénérateurs).

II - Surveillance des niveaux sonores :

En complément des mesures d'autosurveillance décrites dans l'arrêté ministériel du 26 août 2011 modifié susvisé, l'exploitant définit et met en œuvre le programme de surveillance complémentaire défini au présent article.

Le programme mentionné à l'alinéa précédent spécifie les modalités de réalisation des campagnes de mesures de la situation acoustique, les niveaux sonores et émergences maximaux retenus ainsi que de la tonalité marquée à réaliser, en période de jour et de nuit. Ce programme prévoit *a minima* une mesure en été en présence de végétation et une mesure en hiver en l'absence de végétation, la première de ces 2 campagnes de mesure devant être réalisée dans un délai maximal de 12 mois après la mise en service de la première éolienne.

Les mesures sont réalisées par un organisme ou une personne qualifiée dont le choix sera communiqué préalablement à l'inspection des installations classées.

Les mesures sont effectuées selon les dispositions du protocole de mesure de l'impact acoustique d'un parc éolien terrestre dans sa version en vigueur.

Les résultats des mesures ainsi que les caractéristiques acoustiques sont transmis à l'inspection de l'environnement en charge des installations classées, au plus tard trois mois après l'achèvement de la campagne de mesure.

III – Actions correctives :

L'exploitant exploite les résultats des mesures qu'il réalise en application de l'article II-4, les analyse et les interprète. Il prend les actions correctives appropriées lorsque des résultats font état de risques ou inconvénients pour l'environnement ou d'écart par rapport aux valeurs réglementaires définies dans l'arrêté ministériel du 26 août 2011 modifié susvisé.

En cas d'anomalie ou d'écart, l'exploitant en analyse les causes et prend les mesures nécessaires. Il met en place les éventuelles mesures compensatoires (bridages, coupures temporaires...) dont l'efficacité est contrôlée par une nouvelle campagne de mesures engagée dans un délai de 6 mois après la mise en œuvre des mesures compensatoires précitées, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Les résultats des mesures sont inscrits dans un registre et transmis à l'inspection de l'environnement en charge des installations classées.

Article II-5 : Récapitulatif des documents tenus à la disposition de l'inspection de l'environnement en charge des installations classées

L'exploitant établit et tient à jour un dossier comportant les documents suivants :

- Le dossier de demande d'autorisation initial ;
- Les plans des installations au récolement des travaux de construction ;
- Les arrêtés préfectoraux relatifs aux installations soumises à autorisation, pris en application de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,
- Tous les documents, enregistrements, résultats de vérification et registres mentionnés dans le présent arrêté et l'arrêté du 26 août 2011 susvisé. Ces documents peuvent être informatisés, mais dans ce cas, des dispositions doivent être prises pour la sauvegarde des données.

Ce dossier est tenu à la disposition de l'inspection de l'environnement en charge des installations classées durant toute la période d'exploitation.

Article II-6 : Bilan d'exploitation

L'exploitant transmet au préfet, au plus tard le 1^{er} juin de chaque année, le bilan d'exploitation comportant tout élément d'information pertinent concernant le fonctionnement des installations pendant l'année écoulée.

Ce bilan fait apparaître notamment :

- Les actions réalisées en application du présent arrêté ;
- Pour chaque aérogénérateur et pour l'ensemble des installations, sur l'année considérée :
 - La durée de fonctionnement ;
 - La production électrique cumulée exprimée en MWh ;
 - La durée cumulée sur chaque mois, des périodes d'arrêts de chaque aérogénérateur pour cause :
 - D'activation des mesures d'évitement ou de réduction des impacts du fonctionnement des installations sur les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du Code de l'environnement,
 - De maintenance des installations ou d'incident d'exploitation,
- Un récapitulatif des échanges avec les associations, les collectivités et les riverains.

Pour la première année d'exploitation, ce bilan intègre le retour d'expérience de la phase chantier, en particulier du point de vue de la mise en œuvre des mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Article II-7 : Cessation d'activité – Remise en état des sols

Sans préjudice des mesures des articles R. 515-105 à R. 515-108 du Code de l'environnement, les modalités de remise en état du site sont conformes à celles prévues au dossier de demande d'autorisation environnementale et aux modalités définies dans l'arrêté ministériel du 26 août 2011 modifié susvisé.

TITRE III

DISPOSITIONS DIVERSES

Article III-1 : Délais et voies de recours

Conformément à l'article R.181-50 du Code de l'environnement, le présent arrêté peut être déféré à la juridiction administrative :

1° Par les pétitionnaires ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision leur a été notifiée ;

2° Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article L.181-3 du Code de l'environnement, dans un délai de deux mois à compter de :

- a) L'affichage de l'extrait de la décision en mairie ;
- b) La publication de la décision sur le site internet de la préfecture.

Le délai court à compter de la dernière formalité accomplie. Si l'affichage constitue cette dernière formalité, le délai court à compter du premier jour d'affichage de la décision.

La Cour administrative d'appel de NANTES peut être saisie en utilisant l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

L'arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux 1° et 2°.

Tout recours administratif ou contentieux doit être notifié à l'auteur et au bénéficiaire de la décision, à peine, selon le cas, de non prorogation du délai de recours contentieux ou d'irrecevabilité.

Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter de la date d'envoi du recours administratif ou du dépôt du recours contentieux (article R.181-51 du Code de l'environnement).

Article III-2 : Publicité

Conformément à l'article R. 181-44 du Code de l'environnement, en vue de l'information des tiers :

1° Une copie de l'arrêté sera déposée aux mairies de GUILER-SUR-GOYEN, MAHALON et PLOZEVET et pourra y être consultée ;

2° Ce même arrêté sera affiché aux mairies de GUILER-SUR-GOYEN, MAHALON et PLOZEVET pendant une durée minimum d'un mois ; procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire ;

3° Une copie dudit arrêté sera également adressée à chaque conseil municipal consulté, à savoir : CONFORT-MEILARS, LANDUDEC, PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, PLOUHINEC, PLOVAN, POULDERGAT, POULDREUZIC et POUILLAN-SUR-MER ;

4° L'arrêté sera publié sur le site internet de la préfecture du Finistère pendant une durée minimale de quatre mois.

L'information des tiers s'effectue dans le respect du secret de la défense nationale, du secret industriel et de tout secret protégé par la loi.

Article III-3 : Exécution

Le Secrétaire général de la préfecture du Finistère, le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux Maires des communes de GUILER-SUR-GOYEN, MAHALON et PLOZEVET, au bénéficiaire de l'autorisation environnementale, la société ENGIE GREEN KERIGARET 1 & 2.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le secrétaire Général,

Rémi RECIO

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 029-212901979-20260402-VP2026020427-DE

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29

19/03/2026 10:32 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par **H^{no} LE BORGNE Sylvie**
 A Plouhinec, le 02/04/2026
 Le MAIRE

Délibération

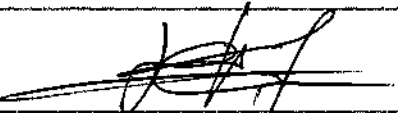
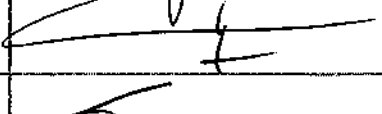
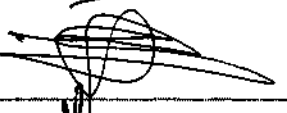
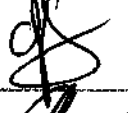
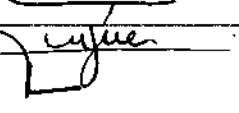
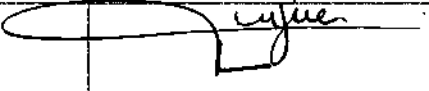
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A Plouhinec, le 02/04/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 Pour : 26
 Contre : -
 Abstention : -

Les membres du Conseil Municipal,

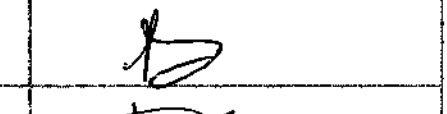
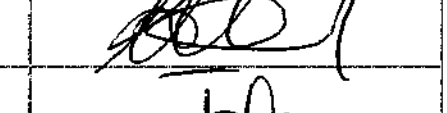
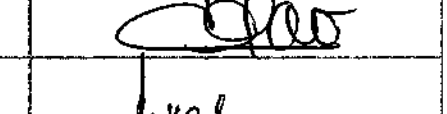
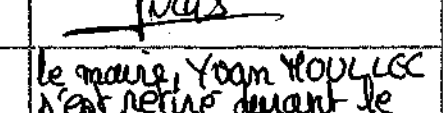
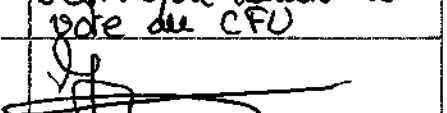
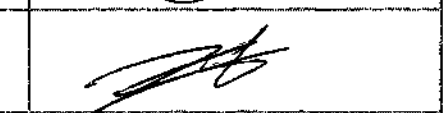
Date de convocation : 21/03/2026

Signataire	
ANSQUER Alain	
ANSQUER Kilian	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	
BOUËR Yves-Marie	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GARNIER Romuald	
GOMET Patricia	
GONIDOU Bruno	
GONIDOU Isabelle	
GUEGUEN Eric	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29

19/03/2026 10:32 Page 2 / 2

Signataire	
GUILLOU Jean-Jacques	
HANNECART Claire	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	
LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie-Yvonne	
MOULLEC Yvan	le maire, Yvan MOULLEC s'est retiré devant le vote du CFU
PALUD Isabelle	
PERENNOU Sandrine	
POQUET David	
QUEMENER Annie	
STREIFF LE BOZEC Armelle	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - LOTISSEMENT

19/03/2026 10:34 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par **M. LE BORGNE Sylvie**
 A Plouhinec, le 02/04/2026
 Le M. LE MAIRE

Délibération

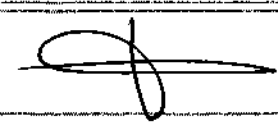
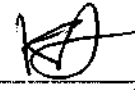
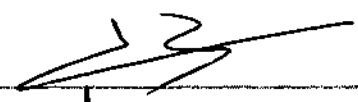
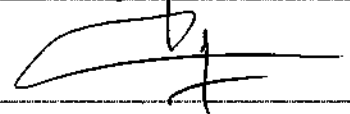
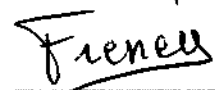
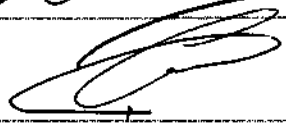
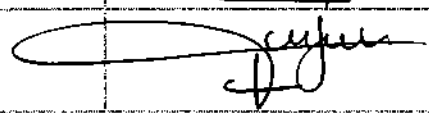
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A Plouhinec, le 02/04/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 Pour : 26
 Contre : -
 Abstention : -

Les membres du Conseil Municipal,

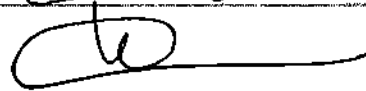
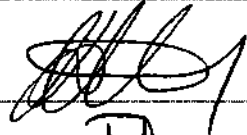
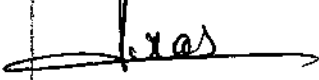
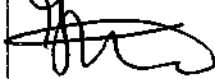
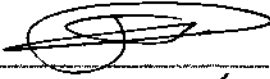
Date de convocation : 21/03/2026

Signataire	
ANSQUER Alain	Plo 
ANSQUER Kilian	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	PO 
BOUËR Yves-Marie	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	Freney 
GARNIER Romuald	
GOMET Patricia	
GONIDOU Bruno	B. Gonidou 
GONIDOU Isabelle	
GUEGUEN Eric	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - LOTISSEMENT

19/03/2026 10:34 Page 2 / 2

Signataire	
GUILLOU Jean-Jacques	
HANNECART Claire	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	
LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie-Yvonne	
MOULLEC Yvan	le maire, Yvan MOULLEC s'est seriné durant le père du CFU
PALUD Isabelle	
PERENNOU Sandrine	
POQUET David	
QUEMENER Annie	
STREIFF LE BOZEC Armelle	

Certifié exécutoire par le M. LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - SPANC PLOUHINEC 29

19/03/2026 10:33 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par **YMO LE BORGNE Syloce**
 A Plouhinec, le 02/04/2026
 Le MAIRE

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A Plouhinec, le 02/04/2026

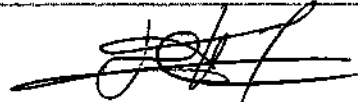
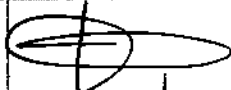
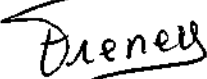
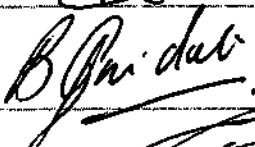
Votes

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26
 Contre : —
 Abstention : —

Les membres du Conseil Municipal,

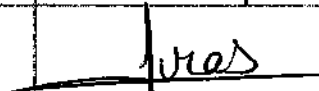
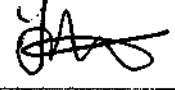
Date de convocation : 21/03/2026

Signataire	
ANSQUER Alain	Plo 
ANSQUER Kilian	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	Po 
BOUËR Yves-Marie	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	
GARNIER Romuald	
GOMET Patricia	
GONIDOU Bruno	
GONIDOU Isabelle	
GUEGUEN Eric	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - SPANC PLOUHINEC 29

19/03/2026 10:33 Page 2 / 2

Signataire	
GUILLOU Jean-Jacques	
HANNECART Claire	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	
LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie-Yvonne	
MOULLEC Yvan	Yvan MOULLEC Maire s'exprime durant le vote du CFU
PALUD Isabelle	
PERENNOU Sandrine	
POQUET David	
QUEMENER Annie	
STREIFF LE BOZEC Armelle	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29

19/03/2026 11:53 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le MAIRE,
A Plouhinec, le 02/04/2026
Le MAIRE

**Délibération**

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Plouhinec, le 02/04/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : —

Abstention : —

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 21/03/2026

Signataire

ANSQUER Alain

Plo

ANSQUER Kilian

BIOLCHINI Marc-Ange

BONNIZEC Audrey

PO

BOUËR Yves-Marie

COLIN Nathalie

DRUON Pascal

FRENEY Françoise

Freney

GARNIER Romuald

GOMET Patricia

GONIDOU Bruno

B. Gonidou

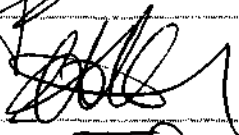
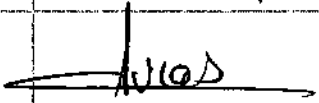
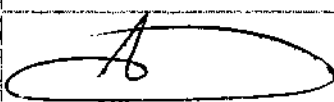
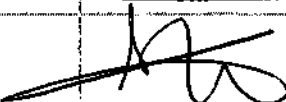
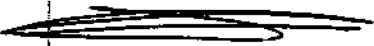
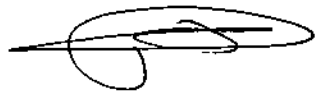
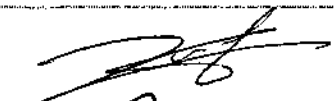
GONIDOU Isabelle

GUEGUEN Eric

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - BUDGET PLOUHINEC 29

19/03/2026 11:53 Page 2 / 2

Signataire	
GUILLOU Jean-Jacques	
HANNECART Claire	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	
LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie-Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
PERENNOU Sandrine	
POQUET David	
QUEMENER Annie	
STREIFF LE BOZEC Armelle	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Plouhinec, le

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - SPANC PLOUHINEC 29

19/03/2026 11:20 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le MAIRE,
A Plouhinec, le 02/04/2026
Le MAIRE


**Votes**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : —

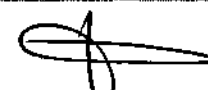
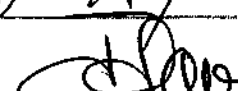
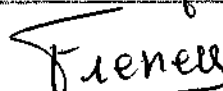
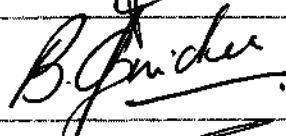
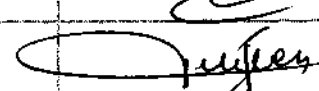
Abstention : —

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Plouhinec, le 02/04/2026

Les membres du Conseil Municipal,

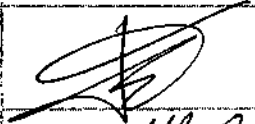
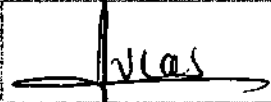
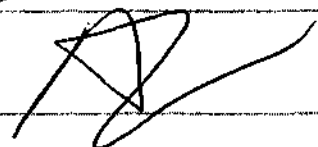
Date de convocation : 21/03/2026

Signataire	
ANSQUER Alain	P10 
ANSQUER Killian	
BIOLCHINI Marc-Ange	
BONNIZEC Audrey	PO 
BOUËR Yves-Marie	
COLIN Nathalie	
DRUON Pascal	
FRENEY Françoise	Freney 
GARNIER Romuald	
GOMET Patricia	
GONIDOU Bruno	B. Gonider 
GONIDOU Isabelle	
GUEGUEN Eric	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE PLOUHINEC - SPANC PLOUHINEC 29

19/03/2026 11:20 Page 2 / 2

Signataire	
GUILLOU Jean-Jacques	
HANNECART Claire	
LE BARS Florian	
LE BORGNE Sylvie	
LE COZ Rémy	
LE LAY Marc	
LE MAO JULIEN Solène	
LUCAS Marie-Yvonne	
MOULLEC Yvan	
PALUD Isabelle	
PERENNOU Sandrine	
POQUET David	
QUEMENER Annie	
STREIFF LE BOZEC Armelle	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Plouhinec, le